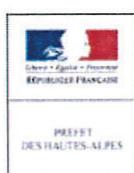




Diagnostic territorial

A l'échelle de la ville de Gap et de ses quartiers

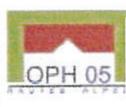
Juin 2019



Communauté d'Agglomération
GAP·TALLARD·DURANCE



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Le diagnostic territorial à l'échelle de la Ville de Gap et de ses quartiers

La Ville de Gap a besoin d'informations objectives et fiables pour avoir une meilleure compréhension du contexte et des dynamiques du territoire, à différentes échelles et plus précisément de données infra-communales sur chacun de ses quartiers notamment des quartiers relevant de la Politique de la Ville.

Engagée depuis une vingtaine d'année dans différents dispositifs de la Politique de la Ville, la Ville de Gap gère le contrat de ville depuis 2015 en partenariat avec les services de l'Etat, le Conseil Régional PACA, le Conseil Départemental des Hautes-Alpes, la CAF et l'OPH 05. L'observatoire est inscrit dans le Contrat de ville comme outil de pilotage local global. Il correspond à un besoin identifié par l'ensemble des partenaires du contrat.

C'est un outil au service de la connaissance pour les acteurs de terrain et les décideurs. Il doit permettre une meilleure compréhension du contexte et des dynamiques de territoire.

La détermination d'indicateurs chiffrés permet de rendre compte à la fois de la diversité et de la spécificité des quartiers de la Ville de Gap et d'orienter les moyens pour répondre aux difficultés de ces derniers. Pour cela, l'observatoire mobilise et traite des sources d'information nombreuses, provenant d'une part de la statistique publique et d'autre part des institutions et organismes locaux.

La réalisation de ce projet a été effectuée en 2015 par la « cellule d'observation » regroupant des agents de la Ville de Gap et de son CCAS. Elle a été enrichie par la forte mobilisation des acteurs présents sur le territoire pour la récolte de données pertinentes et la production d'une analyse partagée de ces données.

En 2019, la mise à jour de ce diagnostic territorial a été confiée au bureau d'études Compas.

Sommaire

ÉLÉMENTS DE MÉTHODE.....	6	LE LOGEMENT	30
- Précautions de lecture :	6	Le parc de logements	30
- Notre choix d'indicateurs	6	- Les résidences principales	30
- Lexique	6	Taille des logements	32
TERRITOIRE	7	Près d'un logement sur cinq est de petite taille (1 à 2 pièces) 32	
Découpage territorial	7	Les aides au logement	33
- Iris.....	7	- Les aides de la Caf	33
- La communauté d'agglomération.....	8	Occupation des logements	34
LA DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE	9	- Ancienneté d'occupation des résidences principales....	34
Les populations	9	- Sur ou sous occupation des logements.....	35
- Évolution de la population municipale.....	9	EDUCATION - FORMATION	37
- La répartition femme - homme	11	Les jeunes non scolarisés	37
Les mouvements de population	12	- Les 15-17 ans non scolarisés	37
- Soldes migratoire et naturel.....	12	Niveau de formation.....	38
- Nouveaux arrivants	13	- Bas et hauts niveaux de formation.....	38
La structure par âge.....	15	EMPLOI - CHÔMAGE	39
- Pyramide des âges au dernier recensement	15	L'emploi	39
- Les différentes classes d'âge.....	16	- Taux d'activité.....	39
- La population jeune.....	17	- Activité hommes/femmes	40
Projections de population à l'horizon 2015 et 2025.....	18	- Activité selon la tranche d'âge.....	40
- Prolongement des tendances de constructions de loge- ments passées	18	- Taux d'emploi	42
- Lien entre la construction de logements et l'évolution de peuplement.....	19	- Catégories socio-professionnelles	43
Les ménages	20	- Stabilité de l'emploi.....	44
- Taille des ménages	20	Le chômage	46
- Isolement résidentiel.....	21	- Données conjoncturelles.....	48
- Composition des ménages	22	Les discriminations à l'emploi.....	49
ENFANCE ET FAMILLE	23	- Sous emploi.....	49
Les naissances	23	- Chômage et population immigrée.....	49
Les structures familiales	24	LES RESSOURCES DES MÉNAGES	50
- Familles monoparentales	24	Niveaux de vie des ménages	50
- Familles nombreuses.....	26	- Répartition par décile des niveaux de vie	50
AUTONOMIE	28	- Taux de pauvreté.....	51
Les personnes âgées.....	28	- Les composantes du revenu disponible des ménages ..	52
- Évolution de la population âgée.....	28	- Tendances d'évolution des revenus déclarés	53
- Ratio aidants/aidés.....	29	- Niveaux de vie selon l'âge du référent fiscal	55
		- Niveaux de vie selon le statut d'occupation du logement.	56

Prestations sociales	57
- Couverture des ménages par la CAF	57
- Dépendance aux prestations.....	58
- Les minima sociaux	59
SANTÉ.....	60
L'offre médicale	60
- Couverture maladie universelle complémentaire	61
RESSOURCES DES TERRITOIRES.....	62
Le capital économique	62
- Implantation des entreprises	62
La polarisation de l'emploi	64
- Navettes domicile-travail.....	65
Les commerces alimentaires de proximité	68
LEXIQUE	69
Les sources de données exploitées	76

ÉLÉMENTS DE MÉTHODE

● *Précautions de lecture :*

Les délais de mise à disposition des données sont variables selon les sources et les échelles géographiques. Le principe général est d'exploiter dans ce document, la donnée la plus récente disponible.

Le recensement de l'Insee

Concernant les données issues du recensement de la population, rappelons que désormais les enquêtes de recensement sont annuelles mais partielles, et que le calcul des indicateurs mis à disposition prend en compte 5 années d'enquêtes. Pour Gap, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année, ainsi 40% des logements sont enquêtés sur 5 ans.

A la date de cette étude, les dernières données infra-communales à l'IRIS, communales et supra-communales disponibles sont millésimées Insee, RP 2015. Elles correspondent aux résultats des enquêtes des années 2013, 2014, 2015, 2016, 2017. Les données sont donc relativement récentes.



Le calcul des évolutions ne peut se faire qu'au bout d'un cycle complet de 5 années d'enquêtes de façon à ce que les comparaisons d'une donnée du recensement à l'autre n'intègrent pas la même année d'enquête.

Autres sources de données

D'autres sources de données sont prises en compte dans cette étude, généralement plus récentes selon les cas. Si les dates diffèrent légèrement, les données ainsi collectées nous permettent néanmoins de repérer les dynamiques au sein des territoires et les tendances générales.

● *Notre choix d'indicateurs*

Les indicateurs présentés dans ce document ont été conçus pour comprendre la réalité économique et sociale des territoires de la façon la plus fine possible. Ils permettent notamment la comparaison entre les territoires, en signalant les plus fragiles et les plus dynamiques.

L'utilisation des données implique cependant quelques précautions, pour plusieurs raisons :

- certaines populations n'apparaissent pas ou quasiment pas dans les enquêtes. Le recensement de la population de l'Insee mesure mal par exemple les populations sans logis, les gens du voyage, ou les étrangers sans papier notamment. Les enquêtes sur les revenus ne prennent pas en compte les personnes vivant en collectivité, en particulier les personnes âgées vivant en maison de retraite ou les étudiants en cité universitaire, etc.
- chaque indicateur repose sur des choix de méthode qui lui sont propre, qui doivent être pris en considération.
- on ne dispose pas d'indicateurs dans tous les domaines. Le développement d'un partenariat local d'échange de données devrait permettre de palier certains manques à moyen terme.

Le choix des indicateurs tient également compte de la démarche engagé par l'Inter-réseaux des professionnels du Développement Social (IRDSU). L'association qui regroupe des réseaux régionaux de professionnels en charge de la Politique de la Ville et des collectivités territoriales a mis en œuvre un groupe de travail afin de réfléchir au développement des démarches d'observation locales.

La population et l'âge

Sur l'ensemble de ce document, toutes les analyses portant sur la population des territoires utilisent la population statistique de référence correspondant à la **population municipale**.

Toutes les données relatives à l'âge portent sur l'âge révolu (âge atteint au dernier anniversaire).

● *Lexique*

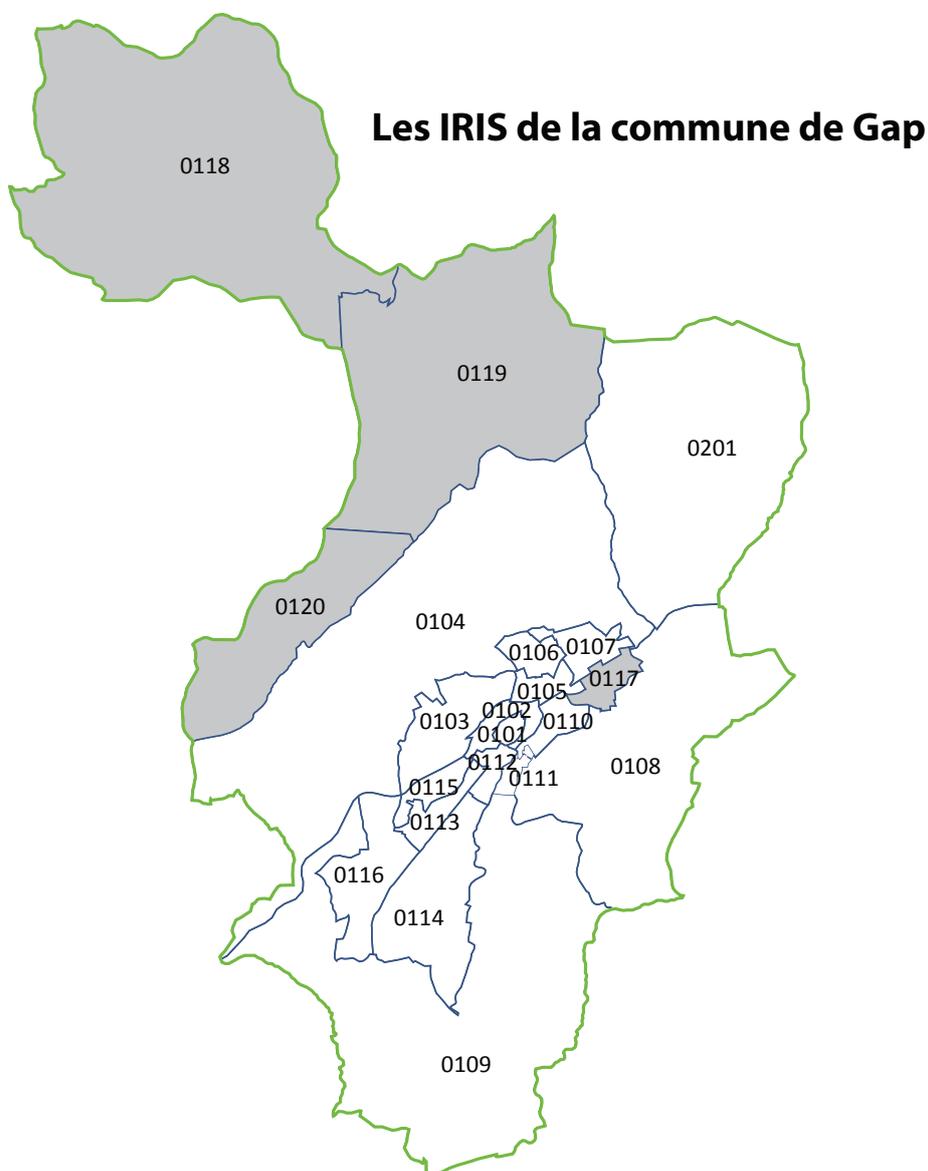
Un lexique, reprenant les principales définitions des termes utilisés dans ce diagnostic vous est proposé en fin de document.

Découpage territorial

● Iris

Commune de Gap est découpée en 21 IRIS :

- IRIS n° 0101 - Gap Centre
- IRIS n° 0102 - Couronne
- IRIS n° 0103 - Puymaure Chabanas
- IRIS n° 0104 - Périphérie Nord
- IRIS n° 0105 - La Gare
- IRIS n° 0106 - Rochasson Bonneval
- IRIS n° 0107 - Villarobert Saint-Michel
- IRIS n° 0108 - Les Fauvins Treschatel
- IRIS n° 0109 - Sainte-Marguerite Saint-Jean
- IRIS n° 0110 - Molines
- IRIS n° 0111 - Beauregard
- IRIS n° 0112 - Villeneuve
- IRIS n° 0113 - Serrebourges Fontreyne
- IRIS n° 0114 - Belleaureilles Saint-Roch
- IRIS n° 0115 - Les Cèdres Tournefave
- IRIS n° 0116 - Les Essagnières
- IRIS n° 0117 - Les Fauvins Tokoro
- IRIS n° 0118 - Chaudun
- IRIS n° 0119 - Bayard
- IRIS n° 0120 - Montagne Charance
- IRIS n° 0201 - Romette commune associée



Les IRIS grisés sur la carte correspondent à des IRIS atypiques. Les IRIS Chaudun (118) et Montagne de Charance (120) sont sans habitant, ils n'apparaissent pas dans les tableaux de ce diagnostic. Les IRIS Bayard (119) et Les Fauvins Tokoro (117) sont présents mais ils se rapportent à un effectif relativement faible, les valeurs les concernant sont données à titre indicatif, mais ne sont pas commentées.

● La communauté d'agglomération

Au 1er janvier 2017, la communauté d'agglomération du Gapençais a fusionné avec la communauté de communes de Tallard-Barcillonnette. Deux communes du département limitrophe des Alpes-de-Haute-Provence : Claret et Curbans ont également été rattachées. L'EPCI devient donc la CA Gap Tallard Durance composée de 17 communes dont deux du département 04.

La CA Gap - Tallard - Durance



Les populations

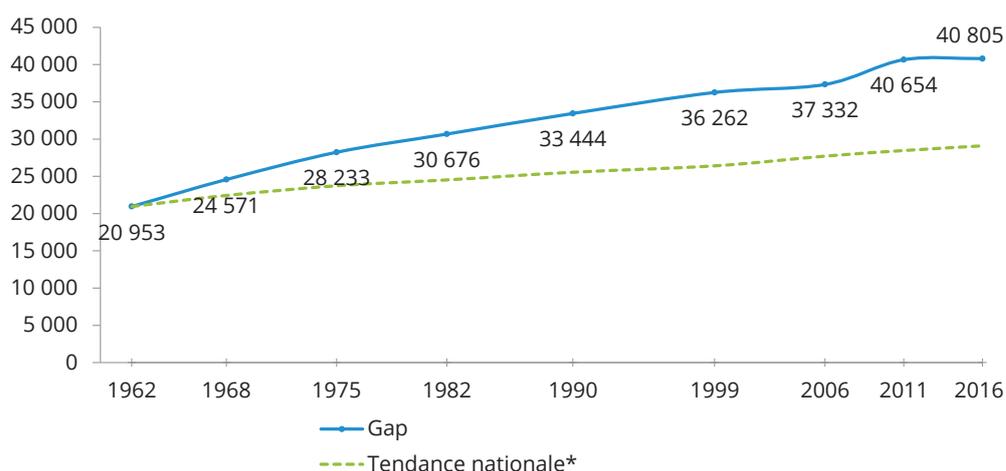
● Évolution de la population municipale

Une stabilisation de la population entre 2011 et 2016

	Population municipale 2016	Evolution de la population 2011-2016		
		Effectifs	%	moyenne annuelle (%)
Gap	40 805	+151	0,4	+0,07
CA Gap-Tallard-Durance	50 322	+1 081	2,2	+0,44
Hautes-Alpes	141 107	+2 502	1,8	+0,36
France métropolitaine	64 468 792	+1 398 448	2,2	+0,44

Source : Insee RP

En 2016, la population municipale s'élève à 40 805 habitants. L'évolution entre 2011 et 2016 montre une stabilisation de la population (+151 habitants, soit +0,4%). Sur la même période, le département des Hautes-Alpes a vu sa population augmenter de +1,8% et la France métropolitaine de +2,2%.



La population de la commune de Gap a augmenté continuellement depuis le début des années soixante. Entre 1962 et 2016, le nombre d'habitants est passé de 20 953 à 40 805.

Le territoire a ainsi gagné 19 852 habitants en cinq décennies. S'il avait suivi la tendance nationale, il aurait seulement gagné 8 143 habitants.

* indique l'évolution qu'aurait connu Gap si le territoire avait suivi le rythme observé en France

Tendance : La population française continue de s'accroître

Au cours de la période 1989-2019, la France a gagné 8,5 millions d'habitants, soit une progression de 15%. Les métropoles sont les territoires qui ont le plus profité de cette augmentation. En particulier l'agglomération parisienne, mais aussi autour des autres grandes villes comme Toulouse, Bordeaux, Montpellier, Nice, Strasbourg ou Nantes. C'est là que se créent le plus d'emplois, dans le secteur des services. D'une façon plus diffuse, la population s'est accrue autour de l'Île-de-France, dans un territoire qui va d'Orléans à Amiens en passant par Caen ou Tours, dans l'Ouest, autour de Nantes et Rennes, autour des grandes périphéries de Bordeaux et Toulouse, mais aussi dans tout le croissant du pourtour méditerranéen et la vallée du Rhône.

La densité de population varie d'abord sous l'effet du solde naturel : la différence entre les naissances et les décès sur un territoire donné. L'effet agglomération joue massivement : c'est le plus souvent autour des grandes villes que s'établissent les jeunes ménages. La population d'un territoire donné dépend aussi de l'apport de l'extérieur, des migrations venues de l'étranger mais surtout d'autres parties de la France. A ce titre, c'est d'abord l'axe Bordeaux-Toulouse-Montpellier qui connaît le plus d'arrivants. Ensuite, toute la façade ouest, le pourtour Méditerranéen et la vallée du Rhône. Le dynamisme économique, la qualité de vie attirent et les immigrés venant de l'étranger se concentrent sur une partie réduite du territoire et plutôt en zone urbaine.

Notions définies dans le lexique :

• Population municipale • Population comptée à part • Population totale

Un dynamisme démographique différent en fonction des quartiers

	Population municipale 2015	Evolution de la population 2010-2015		
		Effectifs	%	moyenne annuelle (%)
Gap Centre	2 377	+106	4,5%	+0,9
Couronne	2 565	+214	9,3%	+1,8
Puymaure Chabanas	3 787	+210	6,2%	+1,1
Périphérie Nord	3 283	-118	-3,6%	-0,7
La Gare	2 274	+376	17,6%	+3,7
Rochasson Bonneval	2 362	+61	3,2%	+0,5
Villarobert Saint-Michel	2 167	+320	18,9%	+3,2
Les Fauvins Treschatel	1 989	-144	-7,0%	-1,4
Sainte-Marguerite Saint-Jean	2 532	+38	1,6%	+0,3
Molines	1 884	-383	-18,6%	-3,6
Beauregard	1 800	+74	4,3%	+0,8
Villeneuve	1 780	-119	-6,0%	-1,3
Serrebourges Fontreyne	2 512	-30	-1,3%	-0,2
Belleaureilles Saint-Roch	2 328	+107	4,6%	+0,9
Les Cèdres Tournefave	2 239	+221	10,5%	+2,1
Les Essagnières	2 898	+251	10,5%	+1,8
Les Fauvins Tokoro	190	-42	-18,0%	-3,9
Bayard	202	+43	42,0%	+4,9
Romette commune associée	1 607	-151	-8,5%	-1,8
Gap	40 776	+1 032	2,7%	+0,5
CA Gap-Tallard-Durance	50 146	+1 963	4,2%	+0,8
Hautes-Alpes	140 916	+3 945	2,9%	+0,6
France métropolitaine	64 300 821	+1 536 078	2,5%	+0,5

Source : Insee RP

40 776 personnes ont leur résidence habituelle sur la commune de Gap en 2015 ; ainsi, le territoire a gagné 1 032 habitants en 5 ans, soit une hausse de +2,7%. Sur la même période, le nombre de ménages a augmenté passant de 18 546 en 2010 à 19 378 en 2015, soit une augmentation de +4,4%. Quant à la taille moyenne des ménages, elle a diminué, passant de 2,07 en 2010 à 2,04 en 2015. Cette baisse est liée à l'importance de la monoparentalité sur le territoire ainsi qu'au vieillissement de la population.

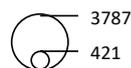
Sur cette période, la plus grande augmentation de population (en volume) se situe sur la Gare qui a gagné 376 habitants en 5 ans, soit une progression moyenne annuelle de +3,7%. Une forte augmentation est également observée sur Villarobert St-Michel (+3,2% annuel).

Ce dynamisme démographique n'a cependant pas touché l'ensemble des quartiers. En effet, 7 IRIS ont perdu des habitants. La baisse est particulièrement importante pour l'IRIS Molines (-383 habitants), soit une perte de -3,6% en moyenne annuelle entre 2010 et 2015.

L'évolution de la population entre 2010 et 2015

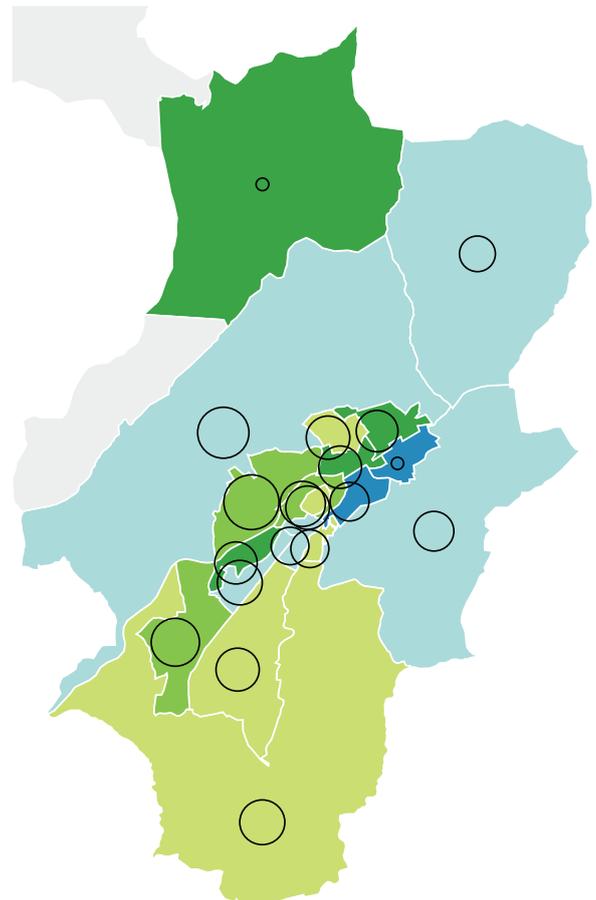
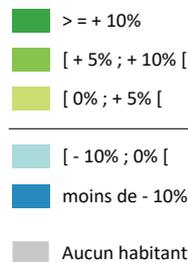
Insee RP 2010 & 2015

Population en 2015 :
40 776 habitants



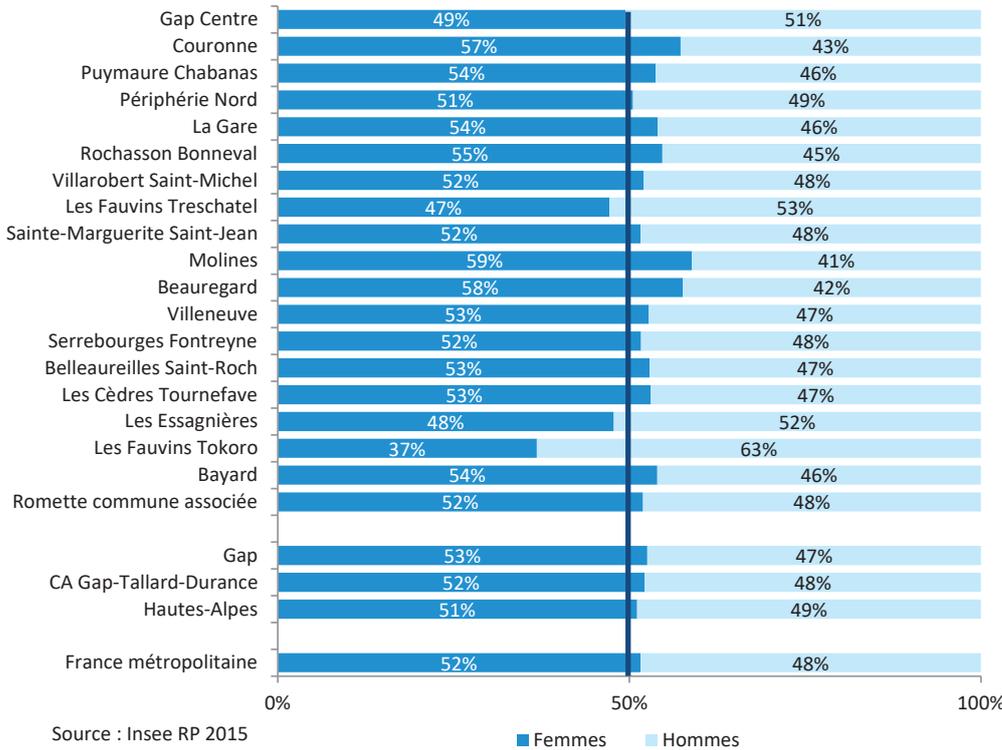
Taux de variation de la population depuis 2010

Commune de Gap : + 2,6%



● La répartition femme - homme

Une majorité de femmes



La population de la commune de Gap est composée à 53% de femmes. Cette tendance est légèrement supérieure à la répartition nationale.

Elle est nettement plus marquée sur l'IRIS de Molines avec (59%) soit 3 personnes sur 5 sont des femmes, et sur l'IRIS Beauregard (58%).

Le nombre de femme a augmenté de près de 4% en cinq ans

	Nb de femmes	Evolution du nb de femmes 2010-2015		Nb d'hommes	Evolution du nb d'hommes 2010-2015	
		Effectifs	%		Effectifs	%
Gap Centre	1 175	-94,0	-7,4%	1 202	+200	20,0%
Couronne	1 470	+164	12,6%	1 096	+50	4,8%
Puymaure Chabanas	2 035	+82	4,2%	1 751	+128	7,9%
Périphérie Nord	1 658	-85,0	-4,9%	1 624	-34,0	-2,1%
La Gare	1 229	+212	20,8%	1 046	+164	18,6%
Rochasson Bonneval	1 292	+131	11,3%	1 070	-71,0	-6,2%
Villarobert Saint-Michel	1 128	+141	14,3%	1 039	+178	20,7%
Les Fauvins Treschatel	938	-129,0	-12,1%	1 051	-15,0	-1,4%
Sainte-Marguerite Saint-Jean	1 306	+49	3,9%	1 226	-12,0	-1,0%
Molines	1 110	-207,0	-15,7%	774	-176,0	-18,5%
Beauregard	1 037	+74	7,7%	763	+1	0,1%
Villeneuve	940	-91,0	-8,8%	841	-27,0	-3,1%
Serrebourges Fontreyne	1 298	-8,0	-0,6%	1 214	-22,0	-1,8%
Belleaureilles Saint-Roch	1 232	+72	6,2%	1 097	+35	3,3%
Les Cèdres Tournefave	1 188	+86	7,8%	1 051	+134	14,6%
Les Essagnières	1 385	+117	9,2%	1 513	+134	9,7%
Les Fauvins Tokoro	70	-9,0	-11,4%	120	-32,0	-21,1%
Bayard	109	+50	84,7%	93	-7,0	-7,0%
Romette commune associée	834	-61,0	-6,8%	772	-91,0	-10,5%
Gap	21 434	+494	2,4%	19 343	+537	2,9%
CA Gap-Tallard-Durance	26 169	+1 005	4,0%	23 977	+958	4,2%
Hautes-Alpes	72 027	+1 885	2,7%	68 889	+2 060	3,1%
France métropolitaine	33 162 271	+790 348	2,4%	31 138 550	+745 730	2,5%

Source : Insee RP

Depuis 2010, le nombre de femmes sur Gap est passé de 20 940 à 21 434 soit une évolution de 494 (+2,4%). Cette évolution est égale à celle observée en France Métropolitaine.

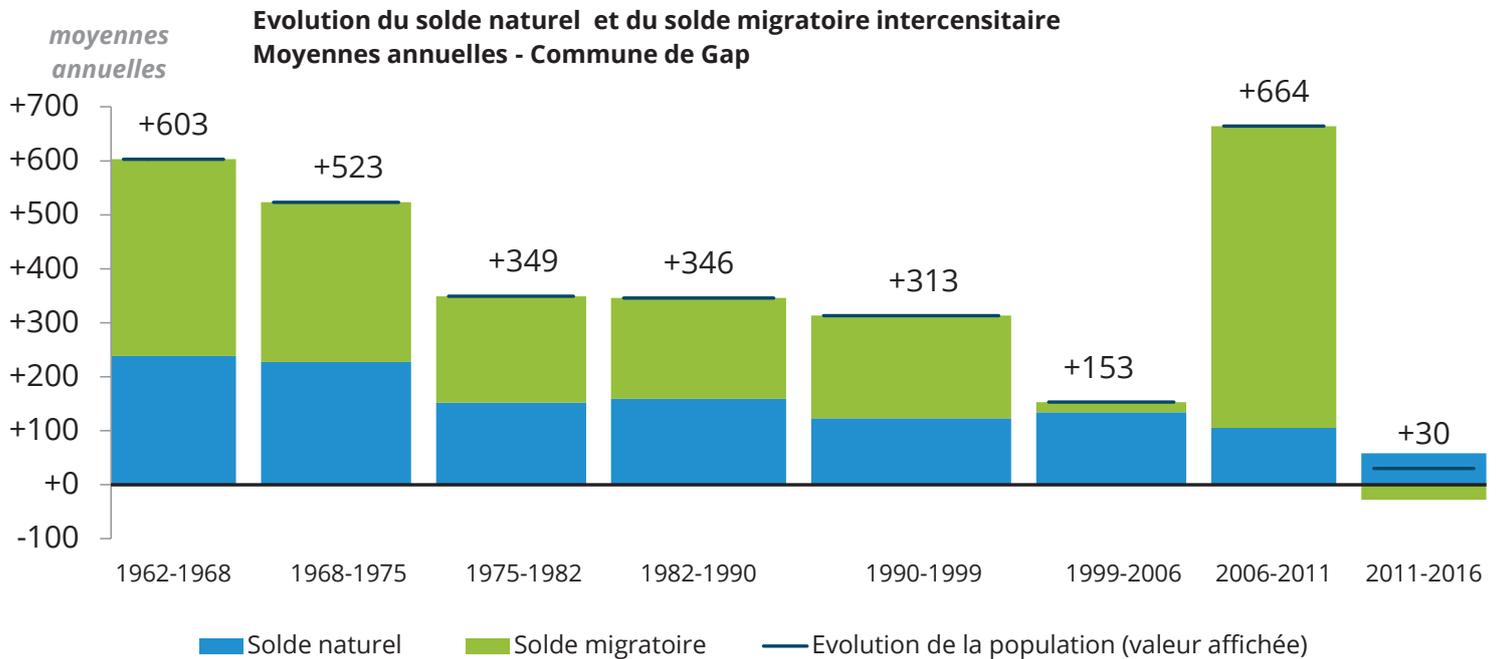
Au niveau infra-communal, suivant sa dynamique démographique entre 2010 et 2015, l'IRIS la Gare a vu son nombre de femmes augmenter de +212, soit +20,8% en cinq ans. Le nombre d'hommes a aussi augmenté sur le quartier : +164 soit +18,6% entre 2010 et 2015.

D'autres enregistrent une perte de population au sein des deux groupes, comme sur les IRIS Molines et Romette.

Les mouvements de population

● Soldes migratoire et naturel

L'augmentation de la population résulte d'un solde naturel et migratoire positif



Compte tenu des taux de mortalité (370 décès par an en moyenne, soit 9 décès pour 1 000 habitants) et de natalité (420 naissances par an en moyenne, soit 10 naissances pour 1 000 habitants) observés à Gap entre 2011 et 2016, le solde naturel (différence entre les naissances et les décès) est positif (+60 habitants par an) : les naissances sont plus nombreuses que les décès. Le solde migratoire est la deuxième composante de l'évolution de la population. Entre 2011 et 2016, la diminution de 0,1% par an en moyenne de la population est due au solde migratoire, puisque l'on observe un déficit de 30 arrivées (au regard des départs) chaque année.

● Nouveaux arrivants

● Provenance et destination des populations migrantes par bassins de vie

2 530 personnes de 1 an et plus ayant quitté Gap dans l'année

40 340 personnes de 1 an et plus habitant à Gap en 2015

2 280 personnes de 1 an et plus nouvellement arrivées à Gap dans l'année

Bassin de vie de destination	Pop. Partie
Gap	531
Marseille - Aix-en-Provence	281
Saint-Bonnet-en-Champsaur	142
Grenoble	97
Paris	97
Veynes	90
Nice	69
Laragne-Montéglin	68
Lyon	62
Montauban	57
Toulon	51
Briançon	43
Avignon	38
Toulouse	34
Reims	31

Commune de résidence	Pop. 2015
Gap	40 335

Bassin de vie de provenance	Pop. Arrivée
Gap	387
Veynes	152
Marseille - Aix-en-Provence	145
Saint-Bonnet-en-Champsaur	133
Laragne-Montéglin	104
Paris	93
Grenoble	83
Etranger	80
Nice	72
Embrun	60
Briançon	52
Digne-les-Bains	46
Lyon	45
Avignon	34
Sisteron	32

● Provenance et destination des populations migrantes par communes

Commune de destination	Pop. Partie
Marseille	167
La Freissinouse	87
Tallard	76
La Bâtie-Neuve	74
Grenoble	67
La Saulce	60
La Rochette	56
Aix-en-Provence	51
Briançon	43
Forest-Saint-Julien	43
Chorges	41
Neffes	40
Laragne-Montéglin	38
Saint-Étienne-de-Tulmont	30
Lyon	30

Commune de résidence	Pop. 2015
Gap	40 335

Commune de provenance	Pop. Arrivée
Etranger	80
Grenoble	62
Marseille	59
Chorges	59
Briançon	49
Aix-en-Provence	49
La Bâtie-Neuve	47
Laragne-Montéglin	46
Digne-les-Bains	43
Veynes	41
Saint-Bonnet-en-Champsaur	36
La Roche-des-Arnauds	36
Nice	34
La Saulce	29
La Rochette	28

Méthode : les flux migratoires 2015

Les flux migratoires présentés ci-après sont obtenus par analyse des données de migrations communales entre 2014 et 2015. Sont étudiés ici les lieux de résidence au 1er janvier 2014 et au 1er janvier 2015, sans tenir compte des mobilités ayant pu avoir lieu entre ces deux dates.

L'ensemble des informations relatives aux caractéristiques des populations (situation familiale, statut d'occupation du logement, niveau de formation, catégorie socio-professionnelle...) concernent les situations recensées au 1er janvier 2015.

Si le recensement de la population permet de connaître les populations qui résidaient à l'étranger en 2014 et résident en 2015 sur le territoire français, l'inverse n'est pas vrai. Nous ne disposons donc pas des populations ayant quitté le territoire français pour l'étranger entre 2014 et 2015.

Notions définies dans le lexique :

- Nouveaux arrivants

6% de nouveaux arrivants sur Gap entre 2014 et 2015

Population de 1 an et plus résidant sur une autre commune en 2014	Nouveaux arrivants sur la commune		Personnes étant restées dans la commune		dont ayant changé de logement	
	Effectifs	% pop* 2015	Effectifs	% pop* 2015	Effectifs	% pop* 2015
Gap Centre	330	14,0	2 026	86,0	308	13,1
Couronne	237	9,3	2 318	90,7	140	5,5
Puymaure Chabanas	169	4,5	3 575	95,5	282	7,5
Périphérie Nord	100	3,1	3 153	96,9	211	6,5
La Gare	129	5,8	2 114	94,2	168	7,5
Rochasson Bonneval	100	4,3	2 213	95,7	201	8,7
Villarobert Saint-Michel	67	3,2	2 069	96,8	183	8,6
Les Fauvins Treschatel	65	3,3	1 911	96,7	116	5,9
Sainte-Marguerite Saint-Jean	97	3,9	2 412	96,1	142	5,7
Molines	107	5,7	1 756	94,3	195	10,5
Beauregard	75	4,2	1 706	95,8	140	7,9
Villeneuve	156	8,9	1 606	91,1	169	9,6
Serrebournes Fontreyne	231	9,3	2 270	90,7	242	9,7
Belleaureilles Saint-Roch	115	5,0	2 184	95,0	168	7,3
Les Cèdres Tournefave	42	1,9	2 149	98,1	186	8,5
Les Essagnières	137	4,8	2 726	95,2	179	6,3
Bayard	6	0,4	195	96,8	0	0,0
Romette commune associée	104	0,3	1 477	93,4	58	3,7
Gap	2 269	5,7	37 859	94,3	3 088	7,7

* population de 1 an et plus

Source : Insee RP 2014-2015

6% de la population d'1 an et plus de la commune de Gap en 2015 ne résidait pas sur la commune en 2014. Parmi ceux qui sont restés sur la commune, 8% ont changé de logement.

Le renouvellement de la population par ces nouveaux arrivants est particulièrement important pour les IRIS de Gap Centre (15%), Couronne, Villeneuve et Serrebournes Fontreyne (9%). Ces IRIS constituent probablement des portes d'entrée dans la ville en lien avec la typologie de leur parc de logement ; tout au moins pour ce qui concerne Gap Centre (plus de 75% des logements y relèvent d'une offre locative).

Il faut par ailleurs en complément considérer la mobilité résidentielle entre les différents quartiers à travers l'examen de la part des habitants changeant de logement sans changer de commune. 3 088 personnes sont dans ce cas, ce qui représente 8% de la population. Ce ratio est maximal sur l'IRIS Gap Centre (13%).

Méthode : les populations migrantes 2015

Les flux migratoires présentés ci-après sont obtenus par analyse des données de migrations communales entre 2014 et 2015. Sont étudiés ici les lieux de résidence au 1er janvier 2014 et au 1er janvier 2015, sans tenir compte des mobilités ayant pu avoir lieu entre ces deux dates.

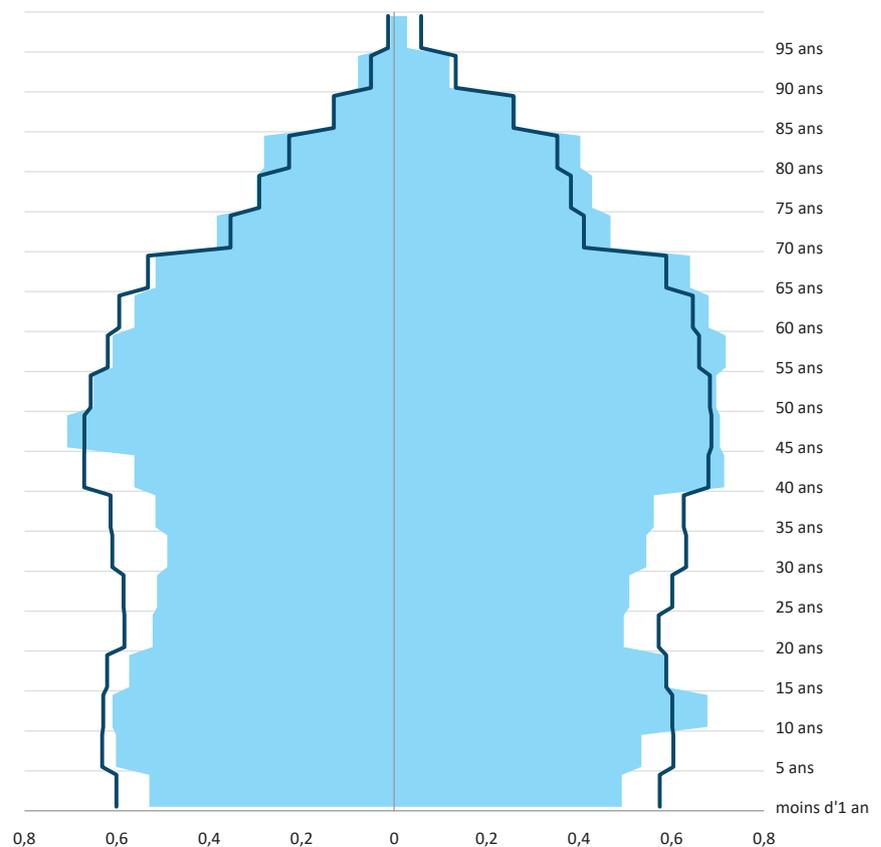
L'ensemble des informations relatives aux caractéristiques des populations (situation familiale, statut d'occupation du logement, niveau de formation, catégorie socio-professionnelle...) concernent les situations recensées au 1er janvier 2015.

Si le recensement de la population permet de connaître les populations qui résidaient à l'étranger en 2014 et résident en 2015 sur le territoire français, l'inverse n'est pas vrai. Nous ne disposons donc pas des populations ayant quitté le territoire français pour l'étranger entre 2014 et 2015.

La structure par âge

● Pyramide des âges au dernier recensement

■ Pop. municipale de Gap
 Pop. municipale France métropolitaine
 Source : Insee RP 2015



Lecture de la pyramide des âges : l'axe horizontal représente la proportion observée de chaque âge pour chaque sexe dans la population totale. Ainsi, si les femmes de 5-9 ans sont positionnées au taux de 0.5%, il faut lire «les femmes de 5 ans représentent 0.5% de la population totale, de même que les femmes de 6 ans, 7 ans, 8 ans et 9 ans. Les femmes de 5-9 ans représentent ainsi $0.5\% \times 5 = 2.5\%$ de la population totale».

En 2015, l'âge moyen de la population française se situe autour de 40 ans (39 ans pour les hommes et 41 ans pour les femmes). La pyramide des âges présentée ci-dessus fait apparaître la structure par âge de la commune de Gap dont l'âge moyen est de 43 ans (40 ans pour les hommes et 45 ans pour les femmes).

Méthode : la pyramide des âges

La pyramide des âges - que nous proposons ici en âge révolu - est une représentation graphique de la répartition par âge et par sexe de la population une année donnée. Elle est composée de deux histogrammes, l'un pour les hommes (à gauche), l'autre pour les femmes (à droite). Les effectifs de chaque âge sont représentés par une barre, des plus jeunes aux plus vieux, de haut en bas. La forme de la pyramide est influencée par la fécondité, la mortalité et les migrations.

Cette représentation permet de lire graphiquement les grands événements démographiques. Tout en haut, on remarque l'écart d'espérance de vie entre hommes et femmes, les secondes étant beaucoup plus nombreuses. Ensuite, on voit très nettement le gonflement lié au baby-boom : les plus âgés des enfants de cette période ont 65 ans. On note enfin la baisse des naissances enregistrée au milieu des années 1970 et la relative stabilité depuis.

Notions définies dans le lexique :

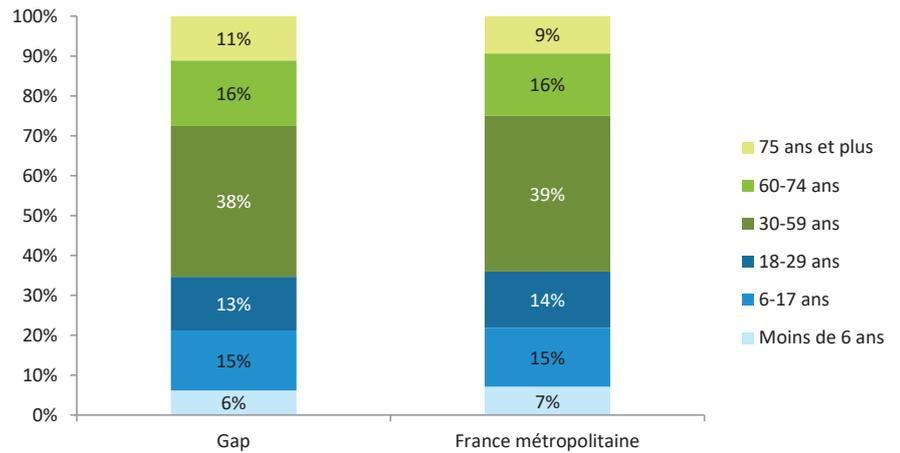
- Âge révolu

● Les différentes classes d'âge

Si l'on décompose la population de Gap par tranche d'âge, la commune regroupe :

- 2 511 individus de moins de 6 ans (soit 6% de la population totale)
- 6 133 individus de 6-17 ans (15%)
- 5 482 individus de 18-29 ans (13%)
- 15 434 individus de 30-59 ans (38%)
- 6 685 individus de 60-74 ans (16%)
- 4 531 individus personnes de 75 ans et plus (11%).

La population des plus de 60 ans représente 28% de la population sur la commune de Gap, contre 25% en France Métropolitaine.



Source : Insee RP 2015

	0-5 ans		6-17 ans		18-29 ans		30-59 ans		60-74 ans		75 ans et plus	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Gap Centre	127	5%	257	11%	724	30%	855	36%	244	10%	170	7%
Couronne	125	5%	215	8%	364	14%	842	33%	424	17%	595	23%
Puymaure Chabanas	257	7%	589	16%	427	11%	1 444	38%	623	16%	447	12%
Périphérie Nord	180	5%	634	19%	243	7%	1 398	43%	604	18%	224	7%
La Gare	131	6%	296	13%	353	16%	785	35%	374	16%	335	15%
Rochasson Bonneval	178	8%	463	20%	300	13%	924	39%	345	15%	152	6%
Villarobert Saint-Michel	230	11%	349	16%	270	12%	862	40%	323	15%	133	6%
Les Fauvins Treschatel	100	5%	304	15%	226	11%	841	42%	381	19%	137	7%
Sainte-Marguerite Saint-Jean	118	5%	479	19%	239	9%	1 045	41%	485	19%	166	7%
Molines	88	5%	147	8%	252	13%	584	31%	320	17%	493	26%
Beauregard	89	5%	233	13%	210	12%	669	37%	375	21%	224	12%
Villeneuve	80	4%	201	11%	252	14%	656	37%	338	19%	253	14%
Serrebourges Fontreyne	148	6%	411	16%	350	14%	941	37%	314	13%	348	14%
Belleaureilles Saint-Roch	131	6%	370	16%	270	12%	872	37%	398	17%	287	12%
Les Cèdres Tournefave	183	8%	353	16%	263	12%	909	41%	314	14%	217	10%
Les Essagnières	196	7%	508	18%	540	19%	1 068	37%	415	14%	171	6%
Les Fauvins Tokoro	1	1%	19	10%	36	19%	61	32%	50	26%	23	12%
Bayard	19	9%	41	20%	22	11%	90	45%	8	4%	22	11%
Romette commune associée	130	8%	264	16%	141	9%	588	37%	350	22%	134	8%
Gap	2 511	6%	6 133	15%	5 482	13%	15 434	38%	6 685	16%	4 531	11%
CA Gap-Tallard-Durance	3 154	6%	7 606	15%	6 422	13%	19 322	39%	8 202	16%	5 440	11%
Hautes-Alpes	8 827	6%	17 320	12%	18 077	13%	55 630	39%	25 428	18%	15 634	11%
France métropolitaine	4 570 973	7%	9 489 452	15%	9 073 685	14%	25 103 243	39%	10 054 291	16%	6 009 177	9%

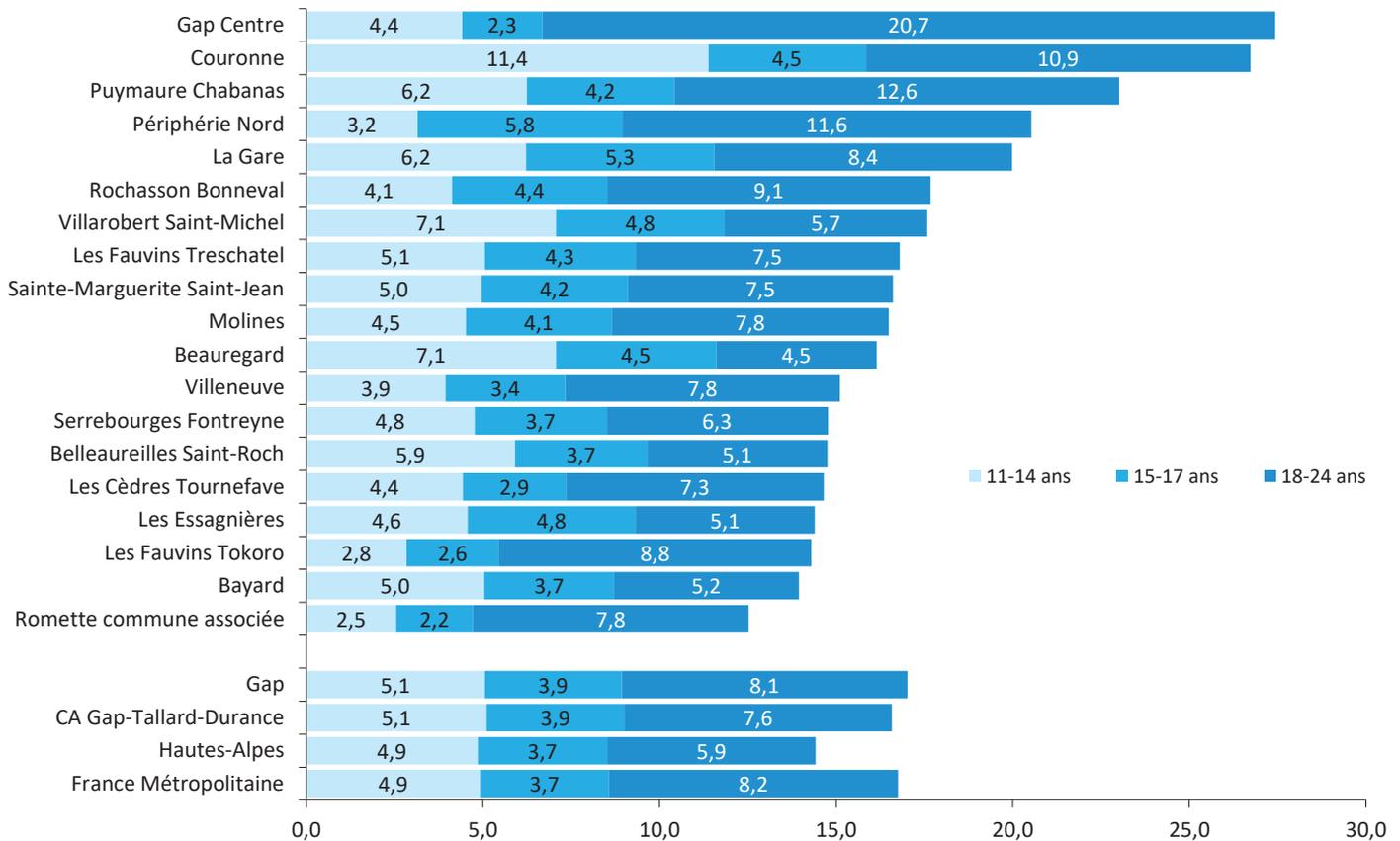
Source : Insee RP 2015

Le taux de personnes âgées (60 ans et plus) est plus élevé sur la commune de Gap qu'en France Métropolitaine, cela est d'autant plus vrai sur l'IRIS Molines avec plus d'1 habitant sur 4 qui est âgé de plus de 75 ans (76%). Les tendances varient fortement en fonction des territoires. On remarque que le nombre de jeunes adultes (18-29 ans) est important sur l'IRIS Gap Centre (30%). Les IRIS ayant une part élevée d'enfants de moins de 18 ans sont Périphérie Nord, Villarobert Saint-Michel, Sainte-Marguerite Saint-Jean et Rochasson Bonneval.

● La population jeune

Près d'un habitant sur cinq a entre 11 et 24 ans

Part des 11-24 ans dans la population totale en %



Source : Insee RP 2015

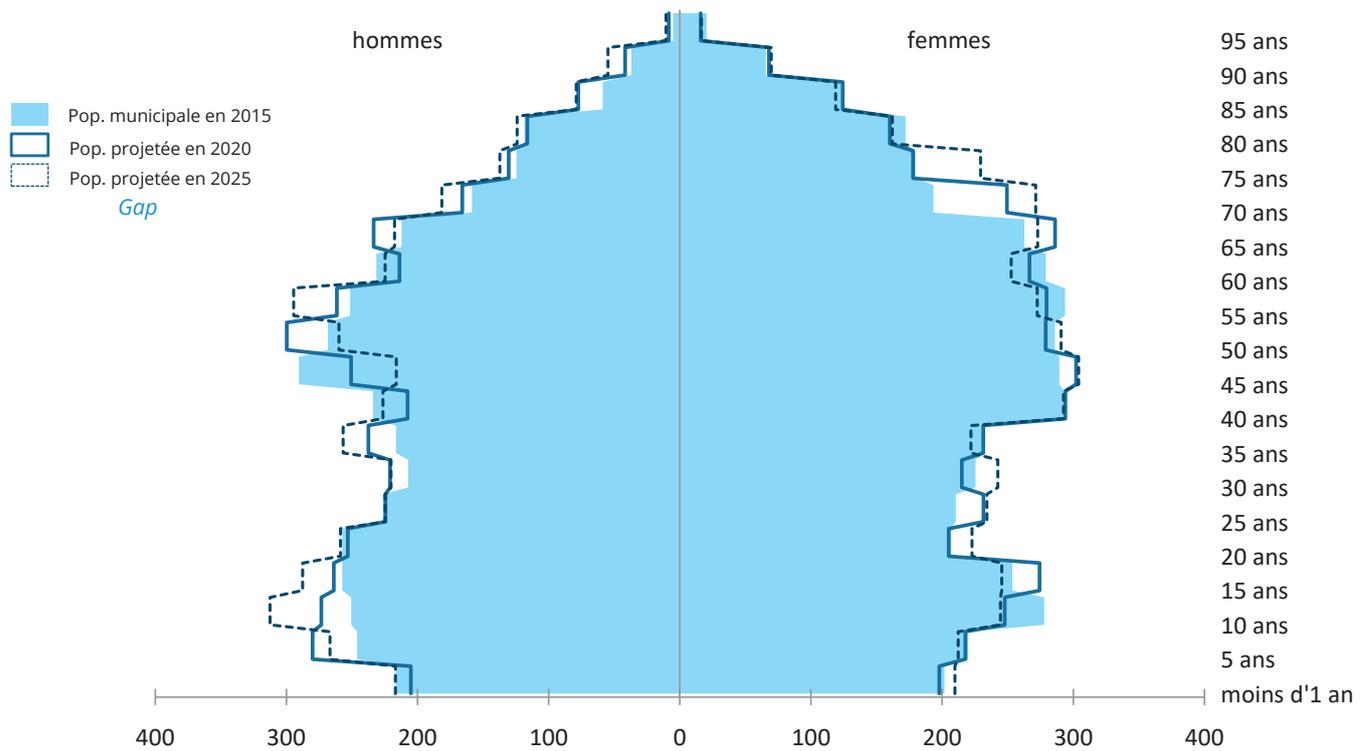
Globalement, la part de jeunes de 11-24 ans dans la population totale est de 17% sur Gap et elle est restée stable depuis 2006. Cette part est sensiblement supérieure à celle observée au niveau national.

A l'échelle infra-communale, en comparaison avec le poids de chaque tranche d'âge parmi la population totale pour l'ensemble de la commune, des situations particulières sont constatées :

- dans les IRIS Périphérie Nord, Sainte-Marguerite Saint-Jean et Rochasson Bonneval, les jeunes de 11-14 ans sont sur-représentés (près de 7% contre 5%) à l'inverse de l'IRIS Molines où leur part atteint un minimum de 3%.
- les 15-17 ans sont le plus sur-représentés au sein de l'IRIS Villarobert Saint-Michel (7% contre 4%) et sous-représentés sur l'IRIS Molines (2%).
- l'IRIS Gap Centre détient la proportion la plus élevée de jeunes de 18-24 ans (21% contre 8% en moyenne communale), elle est aussi élevée sur Les Essagnières (13%). Elle est faible sur Périphérie Nord : 5%.

Projections de population à l'horizon 2015 et 2025

● Prolongement des tendances de constructions de logements passées



Gap	RP	Projections par prolongement de constructions de logements observés entre 2010 et 2015		
		2015	2020	2025
Moins de 20 ans	9 619	9 800	9 980	
20-39 ans	8 908	9 090	9 410	
40-59 ans	11 033	10 870	10 790	
60-79 ans	8 209	8 620	8 940	
80 ans et plus	3 008	3 060	3 180	
Total	40 776	41 440	42 290	
Taux d'évolution moyenne annuelle de la population en %*	+0,5	+0,3	+0,4	

Source : Insee, RP 2015 & Projections Compas

Sur la période 2010-2015 le taux d'évolution moyenne de la population a été de +0,5% par an, quand celui des logements était de +0,7% par an. Au vu des hypothèses d'évolution du parc de logements considérées, et de l'évolution attendue de la taille des ménages et du poids des résidences principales, la population de Gap pourrait se situer autour de 41 440 habitants en 2020 et 42 290 habitants en 2025. Cette projection de la population porte à 9 980 habitants la population de moins de 20 ans attendue au 1er janvier 2025, 9 410 habitants pour les 20-39 ans, 10 790 habitants âgés de 40-59 ans, 8 940 habitants chez les 60-79 ans et prévoit 3 180 habitants âgés de 80 ans et plus.

Méthode : Les projections de population par prolongement des tendances de constructions de logements

Les projections de population présentées ici sont réalisées à partir des données des derniers. Elles utilisent les tables de mortalité [une espérance de vie à la naissance : passant de 85,0 ans en 2013 à 87,7 ans en 2030 pour les femmes, et de 78,7 ans en 2013 à 82,7 ans en 2030 pour les hommes] et de natalité [1,99 enfant par femme en moyenne et un âge moyen à la maternité de 30,2 ans] par classe d'âge projetées au niveau national (tables Omphale, scénario central) et la structure par âge des migrations résidentielles observées entre 2014 et 2015. Le calcul des naissances et décès réalisé à partir des quotients de mortalité Omphale est ajusté via les observations issues des données état-civil.

De la même façon, l'évolution de la part des résidences principales parmi les logements est prolongée, ainsi que la diminution de la taille moyenne des ménages. **Ces hypothèses peuvent être modifiées pour tenir compte des tendances de constructions attendues sur le territoire.**

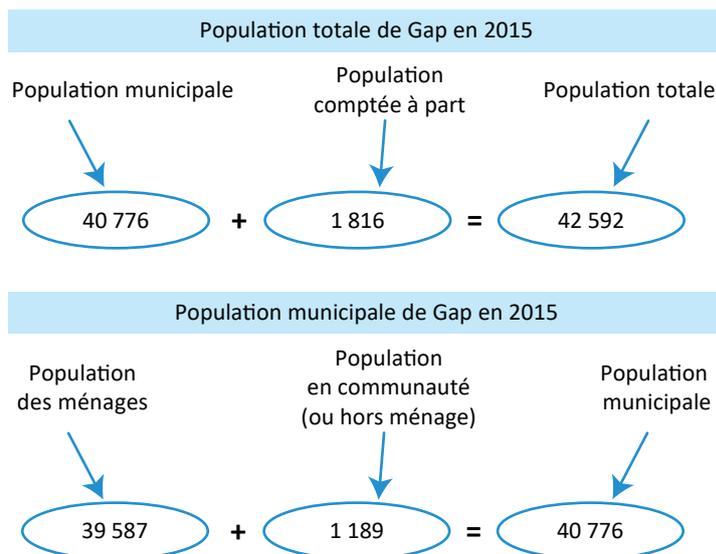
Ainsi, les projections de population que nous vous proposons, au-delà de poursuivre le rythme des constructions passées, reposent sur quelques postulats de base :

- elles partent notamment du principe que ces dernières correspondent et correspondront à un besoin réel et donc qu'ils ne resteront pas vacants ;
- elles considèrent également que ce rythme de construction est tenable et qu'il existe donc suffisamment de foncier disponible sur le territoire.

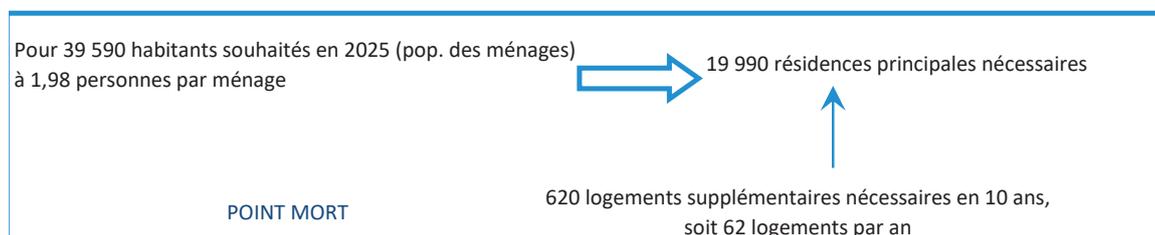
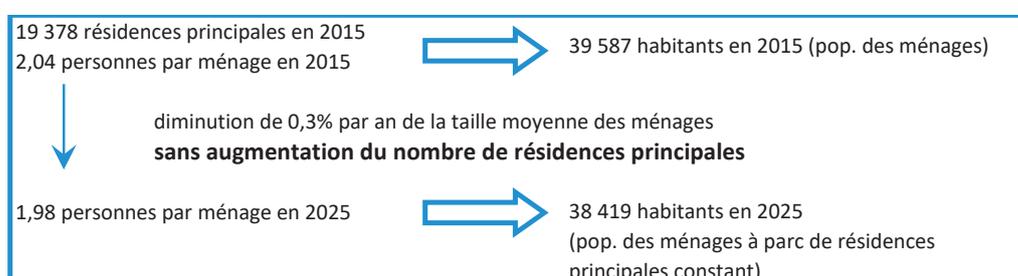
● Lien entre la construction de logements et l'évolution de peuplement

Le modèle du calcul du « point-mort » présenté ci-dessous permet d'estimer la moyenne annuelle des constructions de logements nécessaires au maintien de la population en 2025. Il se calcule à partir de la population des ménages et non pas de la population totale, étant donné que le nombre moyen de personnes par ménage utilisé pour ce modèle est issu de la population des ménages.

La population des ménages est l'ensemble des personnes vivant dans un logement « ordinaire » hors communautés (établissements de moyen ou long séjour, maisons de retraite, foyers ou résidences sociales, communautés religieuses, résidences étudiantes, habitations mobiles ou sans-abris). En 2015, la population des ménages est de 39 587 habitants à Gap et la population en communauté (ou hors ménage) regroupe 1 189 personnes.



Source : Insee RP 2015



* Moyenne annuelle des constructions de logements nécessaires au maintien de la population

La diminution de la taille moyenne des ménages (tendance lourde observée sur tous les territoires français compte tenu du vieillissement de la population et des phénomènes de décohabitation) génère pour chaque territoire la nécessité d'augmenter son parc de logements pour maintenir sa population. En effet, si le nombre de personnes résidant dans chaque logement est de plus en plus faible, un maintien du parc de logements occupé génère une diminution du nombre total de personnes résidant sur le territoire.

Dans la commune de Gap, la taille moyenne des ménages est passée de 2,07 à 2,04 personnes par ménages entre 2010 et 2015, elle a ainsi diminué de 0,3% par an. Le prolongement de cette tendance à la diminution de la taille moyenne des ménages porte à 1,98 la taille moyenne des ménages attendue en 2025. Si le parc de logements occupés restait constant (19 378 résidences principales recensées en 2015) la population attendue à l'horizon 2025 se situerait autour de 38 419 habitants, soit 1 217 habitants de moins que la population recensée en 2015.

Pour maintenir sa population, compte tenu de la diminution attendue de la taille moyenne des ménages, Gap devrait augmenter son parc de résidences principales de 620 logements, c'est à dire prévoir une construction moyenne annuelle de 62 résidences principales d'ici 2025 (si la part des résidences principales parmi les logements reste stable). Ces 62 logements par an à construire correspondent à la notion de « point-mort », c'est à dire au rythme de constructions nécessaires au maintien de la population de la commune de Gap.

Notions définies dans le lexique :

- Logements ordinaires • Résidences principales • Taille moyenne des ménages • Point-mort • Population municipale • Population comptée à part
- Population totale • Population des ménages • Population hors ménage

Les ménages

● Taille des ménages

Populations légales	Nombre de ménages			Taille moyenne des ménages		
	1999	2010	2015	1999	2010	2015
Gap Centre	1 380	1 371	1 508	1,62	1,63	1,55
Couronne	1 179	1 251	1 463	1,83	1,77	1,61
Puymaure Chabanas	1 085	1 611	1 729	2,26	2,09	2,13
Périphérie Nord	744	1 309	1 299	2,88	2,53	2,52
La Gare	1 119	1 078	1 236	1,90	1,72	1,82
Rochasson Bonneval	896	1 001	1 058	2,33	2,28	2,22
Villarovert Saint-Michel	682	759	940	2,57	2,43	2,23
Les Fauvins Treschatel	692	881	869	2,72	2,39	2,26
Sainte-Marguerite Saint-Jean	744	1 011	991	2,83	2,43	2,51
Molines	976	1 150	998	1,95	1,76	1,64
Beauregard	969	987	1 021	2,16	1,75	1,76
Villeneuve	969	1 112	1 082	1,93	1,71	1,64
Serrebourges Fontreyne	1 209	1 286	1 208	2,14	1,91	2,03
Belleaureilles Saint-Roch	803	1 009	1 049	2,65	2,20	2,22
Les Cèdres Tournefave	920	931	1 015	2,47	2,17	2,21
Les Essagnières	653	974	1 066	2,86	2,42	2,40
Les Fauvins Tokoro	66	83	103	2,48	2,01	1,85
Bayard	49	52	72	2,35	3,07	2,80
Romette commune associée	538	689	670	2,73	2,55	2,40
Gap	15 673	18 546	19 378	2,26	2,07	2,04
CA Gap-Tallard-Durance	18 083	21 932	23 176	2,29	2,12	2,09
Hautes-Alpes	51 246	61 795	64 958	2,32	2,15	2,11
France métropolitaine	23 810 161	27 106 777	28 280 036	2,40	2,26	2,22

* Parmi l'ensemble des ménages

Source : Insee RP

La taille moyenne des ménages de la commune de Gap (2,04) est inférieure à celle de la France métropolitaine (2,22). En 2015, pour 100 logements, on loge 204 personnes, alors que l'on pouvait en loger 226 en 1999. Une diminution tendancielle de la taille moyenne des ménages est constatée dans l'ensemble des niveaux géographiques étudiés (moins le cas au niveau infra-communal). Il faut aussi noter la progression du nombre de personnes seules dans les logements.

C'est sur le territoire Périphérie Nord que la taille moyenne des ménages (nombre moyen de personnes par ménage) est la plus élevée, avec 2,52 personnes par ménage en 2015. Elle est la plus faible sur le territoire Gap Centre avec 1,55 habitant par ménage.

En règle générale, les territoires sur lesquels la taille moyenne des ménages est la plus faible sont les quartiers « historiques » des communes, souvent peuplés de populations âgées, de personnes seules ou de familles monoparentales. Sur Gap Centre on recense 11% de personnes âgées de 75 ans et plus dans la population, 65% de personnes seules et 10% de familles monoparentales parmi les ménages.

Tendance : la taille des ménages baisse

L'observation de la baisse du nombre moyen de personnes par ménage est un constat récurrent sur les territoires. Le plus souvent, elle est en premier lieu à rapprocher des effets d'un vieillissement de la population locale principalement lié à un « glissement des âges » des populations déjà sur place.

Avec le vieillissement de la population, les couples sans enfant ont en effet tendance à progresser, tout comme à terme les ménages d'une seule personne (à la suite du décès de l'un des conjoints). Le vieillissement peut aussi avoir des effets sur la taille des ménages sans même que la population soit déjà âgée.

C'est particulièrement le cas sur des territoires regroupant une proportion importante de familles avec enfant(s) propriétaires de leur logement. Celles-ci ont en effet tendance à vieillir sur place, et donc les enfants aussi. Or, il arrive un moment où les enfants devenus grands sont amenés à quitter le domicile parental (décohabitation juvénile) : le ménage voit alors sa taille baisser, le couple avec enfant(s) devenant un couple sans enfant.

Enfin, de nombreuses familles avec enfant(s) ont tendance à quitter les villes pour poursuivre leur parcours résidentiel. Elles se retrouvent souvent dans l'incapacité financière de trouver sur les villes un logement adapté en taille et en coût à l'évolution de leurs besoins.

Notions définies dans le lexique :

• Ménages • Taille moyenne des ménages

● Isolement résidentiel

41% des ménages gapençais sont constitués d'une seule personne, soit 20% des Gapençais

	Ménages composés d'une seule personne			Part parmi l'ensemble des ménages	
	2015	Evolution depuis 2010		2010	2015
		Effectifs	%		
Gap Centre	984	+86	9,6%	65,5%	65,3%
Couronne	880	+241	37,7%	51,1%	60,2%
Puymaure Chabanas	600	+31	5,4%	35,3%	34,7%
Périphérie Nord	240	-11	-4,4%	19,2%	18,5%
La Gare	639	+85	15,3%	51,4%	51,7%
Rochasson Bonneval	399	-11	-2,7%	41,0%	37,7%
Villarobert Saint-Michel	314	+149	90,3%	21,7%	33,4%
Les Fauvins Treschatel	245	-6	-2,4%	28,5%	28,2%
Sainte-Marguerite Saint-Jean	221	-3	-1,3%	22,2%	22,3%
Molines	577	+13	2,3%	49,0%	57,8%
Beauregard	549	+47	9,4%	50,9%	53,8%
Villeneuve	651	+30	4,8%	55,8%	60,2%
Serrebourges Fontreyne	531	-95	-15,2%	48,7%	44,0%
Belleaureilles Saint-Roch	331	+17	5,4%	31,1%	31,6%
Les Cèdres Tournefave	345	-16	-4,4%	38,8%	34,0%
Les Essagnières	288	+67	30,3%	22,7%	27,0%
Les Fauvins Tokoro	47	+24	104,3%	27,7%	45,6%
Bayard	14	+11	366,7%	5,8%	19,4%
Romette commune associée	171	+22	14,8%	21,6%	25,5%
Gap	8 024	+679	9,2%	39,6%	41,4%
CA Gap-Tallard-Durance	9 037	+784	9,5%	37,6%	39,0%
Hautes-Alpes	24 045	+2 000	9,1%	35,7%	37,0%
France métropolitaine	10 026 922	+810 744	8,8%	34,0%	35,5%

Source : Insee RP

En 2015, sur l'ensemble de la commune de Gap, 41% des ménages sont constitués d'une seule personne. Deux résidences principales sur cinq sont ainsi occupées par une seule personne. Par rapport à la population totale, ce sont 20% des Gapençais qui vivent seuls dans leur logement.

La part de ménages composés d'une seule personne varie fortement selon les territoires. En effet, dans l'IRIS Gap Centre le poids des ménages d'une seule personne est de 65%.

Entre 2010 et 2015, l'isolement résidentiel a nettement progressé à l'échelle de la commune : plus de 679 ménages d'une seule personne et plus en l'espace de 5 ans, soit une augmentation de +9,2%. Cette hausse est proche de celle de la France Métropolitaine (+8,8%).

Cette augmentation de l'isolement résidentiel est constatée dans plus de la moitié des quartiers. L'IRIS Villarobert Saint-Michel a connu une progression de +90% des ménages de personnes seules, +38% pour Couronne. A l'inverse, on observe une diminution sur les IRIS de Périphérie Nord, Rochasson Bonneval, Les Fauvins Treschatel, Ste Marguerite St Jean, Serrebourges Fontreyne et Les Cèdres Tournefave.

A l'échelle nationale, dans les quartiers de la politique de la ville, la part des ménages comprenant une personne seule est inférieure à ce qui est observé dans les autres niveaux de référence. Cela s'explique par le caractère familial des quartiers ainsi que par la taille des logements. De plus, les quartiers sont moins marqués par les plus de 60 ans ainsi que par les étudiants qui sont les deux catégories de populations qui vivent le plus souvent seules.

	Ménages composés d'une FEMME seule				Ménages composés d'un HOMME seul			
	Femmes seules 2015	Part des femmes seules*	Evolution depuis 2010		Hommes seuls 2015	Part des hommes seuls*	Evolution depuis 2010	
			Effectifs	%			Effectifs	%
Gap Centre	461	30,6%	-59	-11,3%	523	34,7%	+145	38,4%
Couronne	544	37,2%	+184	51,1%	336	23,0%	+57	20,4%
Puymaure Chabanas	356	20,6%	-11	-3,0%	244	14,1%	+42	20,8%
Périphérie Nord	137	10,5%	+11	8,7%	103	7,9%	-22	-17,6%
La Gare	386	31,2%	+39	11,2%	253	20,5%	+46	22,2%
Rochasson Bonneval	246	23,3%	+54	28,1%	153	14,5%	-65	-29,8%
Villarobert Saint-Michel	151	16,1%	+45	42,5%	163	17,3%	+104	176,3%
Les Fauvins Treschatel	108	12,4%	-22	-16,9%	136	15,7%	+15	12,4%
Sainte-Marguerite Saint-Jean	133	13,4%	-6	-4,3%	87	8,8%	+1	1,2%
Molines	412	41,3%	+25	6,5%	165	16,5%	-12	-6,8%
Beauregard	365	35,7%	+23	6,7%	184	18,0%	+24	15,0%
Villeneuve	356	32,9%	-27	-7,0%	294	27,2%	+56	23,5%
Serrebourges Fontreyne	300	24,8%	-42	-12,3%	232	19,2%	-52	-18,3%
Belleaureilles Saint-Roch	225	21,4%	+34	17,8%	105	10,0%	-18	-14,6%
Les Cèdres Tournefave	217	21,4%	-17	-7,3%	128	12,6%	+1	0,8%
Les Essagnières	178	16,7%	+64	56,1%	110	10,3%	+2	1,9%
Les Fauvins Tokoro	6	5,8%	-3	-33,3%	40	38,8%	+26	185,7%
Bayard	9	12,5%	+9	ns	5	6,9%	+2	66,7%
Romette commune associée	99	14,8%	+9	10,0%	72	10,7%	+14	24,1%
Gap	4 689	24,2%	+310	7,1%	3 335	17,2%	+368	12,4%
CA Gap-Tallard-Durance	5 191	22,4%	+318	6,5%	3 846	16,6%	+466	13,8%
Hautes-Alpes	13 200	20,3%	+1 005	8,2%	10 845	16,7%	+995	10,1%
France métropolitaine	5 743 093	20,3%	+380 587	7,1%	4 283 829	15,1%	+430 157	11,2%

* Parmi l'ensemble des ménages

Source : Insee RP

Un phénomène plus marqué chez les gapençaises.

La part des femmes seules est plus importante sur Gap qu'en France Métropolitaine : 24 contre 20% en 2015.

Sur les IRIS Les Essagnières, Couronne et Villarobert St Michel, l'évolution du nombre de femmes seules est importante entre 2010 et 2015 (respectivement de +56%, +51% et +43%).

Composition des ménages

27% des ménages gapençais constitués d'un couple sans enfant et 21% d'un couple avec enfant(s)

	Personnes seule		Couple sans enfant		Adulte seul avec enfant(s)		Couple avec enfant(s)	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Gap Centre	984	65%	175	12%	151	10%	131	9%
Couronne	880	60%	281	19%	92	6%	172	12%
Puymaure Chabanas	600	35%	494	29%	174	10%	414	24%
Périphérie Nord	240	18%	445	34%	113	9%	472	36%
La Gare	639	52%	268	22%	126	10%	189	15%
Rochasson Bonneval	399	38%	213	20%	193	18%	230	22%
Villarobert Saint-Michel	314	33%	231	25%	159	17%	223	24%
Les Fauvins Treschatel	245	28%	264	30%	107	12%	237	27%
Sainte-Marguerite Saint-Jean	221	22%	333	34%	91	9%	330	33%
Molines	577	58%	225	23%	76	8%	103	10%
Beauregard	549	54%	204	20%	125	12%	118	12%
Villeneuve	651	60%	206	19%	87	8%	130	12%
Serrebourges Fontreyne	531	44%	246	20%	137	11%	269	22%
Belleaureilles Saint-Roch	331	32%	373	36%	75	7%	259	25%
Les Cèdres Tournefave	345	34%	268	26%	150	15%	219	22%
Les Essagnières	288	27%	321	30%	113	11%	344	32%
Les Fauvins Tokoro	47	46%	29	28%	5	5%	21	20%
Bayard	14	19%	10	14%	5	7%	39	54%
Romette commune associée	171	26%	242	36%	56	8%	194	29%
Gap	8 026	41%	4 828	25%	2 035	11%	4 094	21%
CA Gap-Tallard-Durance	9 037	39%	6 003	26%	2 377	10%	5 255	23%
Hautes-Alpes	24 045	37%	18 530	29%	5 656	9%	15 226	23%
France métropolitaine	10 026 922	35%	7 520 096	27%	2 587 545	9%	7 429 349	26%

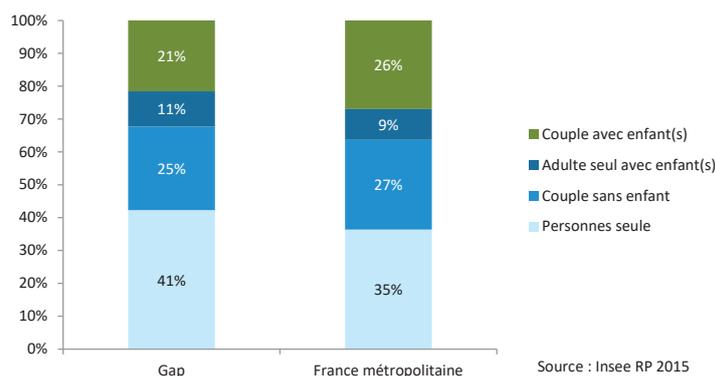
Source : Insee RP

Sur l'ensemble de la commune de Gap, la majorité des ménages est constituée d'une seule personne (41%), suivis des couples sans enfant (25%) et des couples avec enfant(s) (21%). Le poids des ménages composés d'un adulte seul avec enfant(s) est quant à lui de 11%. Un IRIS se distingue avec une part de ménages constitués d'un couple sans enfant nettement plus élevée que la moyenne communale : Belleaureilles Saint-Roch (36%, soit 331 ménages). De même, l'IRIS Périphérie Nord présente une part de ménages composés d'un couple avec enfant(s) supérieure à 35%.

A l'échelle nationale, la part des ménages sans enfant parmi l'ensemble des ménages est généralement plus faible dans les quartiers de la politique de la ville. En effet, les ménages sont soit (pour une petite partie d'entre eux) de jeunes ménages (de jeunes couples) qui ne bénéficient pas toujours de la possibilité d'accéder à un logement social, soit des retraités. Ceux-ci sont peu nombreux dans les quartiers de la politique de la ville (effet de la structure par âge de la population). De plus, parmi les différentes catégories de ménages, les couples sans enfant sont les ménages les moins concernés par la pauvreté selon les données de l'Insee.

A l'inverse, la part des familles avec enfant(s) est bien supérieure dans les quartiers de la politique de la ville que dans le reste des territoires (cela de manière générale, puisque dans certains quartiers de la politique de la ville constitués de locatifs privés, notamment quelques centres villes, la situation est différente). Cela est lié aux fonctions mêmes de ces grands ensembles qui étaient destinés à accueillir les familles. Pour autant, l'évolution dans le temps conduit à réduire cette proportion de ménages ayant au moins un enfant. Cela est bien évidemment l'effet de la progression du nombre de personnes seules ainsi que du nombre de couples sans enfant. La structure des logements (notamment la part des grands logements dans les quartiers) contribue aussi à la détermination de ce taux.

Comparaison de la composition des ménages



Notions définies dans le lexique :
• Ménages

Les naissances

6 naissances pour 100 femmes en âge de procréer

	Naissances domiciliées (moyenne 2015-2017)**	Poids parmi l'ensemble des naissances de Gap en %	Taux estimé de fécondité* en % (moyenne 2015-2017)
Gap Centre	18	4,3	3,1
Couronne	33	8,1	7,8
Puymaure Chabanas	32	7,9	5,3
Périphérie Nord	25	6,0	4,3
La Gare	23	5,5	6,4
Rochasson Bonneval	27	6,4	5,1
Villarobert Saint-Michel	21	5,0	5,2
Les Fauvins Treschatel	27	6,7	9,0
Sainte-Marguerite Saint-Jean	20	4,8	5,1
Molines	11	2,6	3,7
Beauregard	16	3,8	5,7
Villeneuve	19	4,5	6,4
Serrebourges Fontreyne	21	5,0	4,4
Belleaureilles Saint-Roch	33	8,1	10,2
Les Cèdres Tournefave	24	5,7	7,1
Les Essagnières	27	6,4	5,6
Les Fauvins Tokoro	2	0,5	5,9
Bayard	3	0,7	7,8
Romette commune associée	16	3,8	6,2
Gap	395	100,0	5,6
CA Gap-Tallard-Durance	493	-	5,7
Hauts-Alpes	1 287	-	5,7
France Métropolitaine	743 039	-	6,2

* Nombre de naissances pour 100 femmes de 15-44 ans

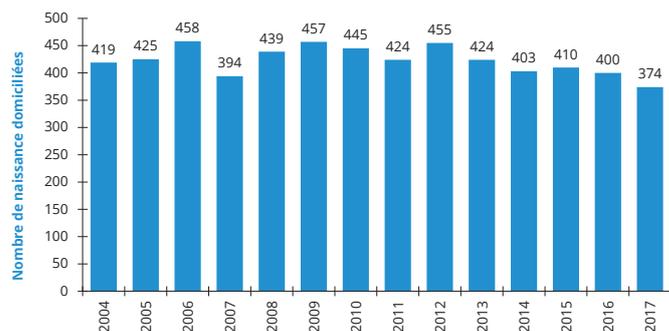
Source : Insee Etat-Civil et RP 2015

** Naissances estimées, l'insee ne fournit plus les données à l'iris depuis 2014

En 2017, 374 naissances ont été recensées dans la commune. En moyenne sur les trois dernières années (période 2015/2017), 395 naissances sont recensées sur Gap. Le taux estimé de fécondité est de 5,6 enfants pour 100 femmes dans la commune, ce qui est inférieur à celui de la France métropolitaine.

Les naissances sont fortement influencées par la structure de la population : plus les femmes de 15-44 ans sont nombreuses plus des naissances sont susceptibles d'arriver. Aussi à l'intérieur même de la classe d'âge 15-44 ans, il existe une diversité de la fécondité. A l'échelle des quartiers, le taux de fécondité des femmes de 15-44 ans varie puisqu'il est dépendant de leur activité, de leur âge et de leur mise en couple.

L'IRIS Belleaureilles Saint-Roch présente le taux de fécondité le plus élevé avec 10,2 enfants pour 100 femmes et l'IRIS Gap Centre présente le taux le plus faible : 3,1 enfants pour 100 femmes.



Sur la période 2004-2015, les naissances observées sur Gap sont en moyenne de 423 naissances par an. L'année 2017 a été la plus faible en terme de naissances : 374, tandis que 2006 a été la plus prolifique (458).

Notions définies dans le lexique :

• Naissances • Taux estimé de fécondité

Les structures familiales

Familles monoparentales

Près d'une famille sur trois est une famille monoparentale

	Familles avec enfants* 2015	Familles monoparentales *		Poids des familles monoparentales* en %	
		2010	2015	2010	2015
Gap Centre	282	130	151	48,0	53,6
Couronne	264	145	92	50,3	34,8
Puymaure Chabanas	588	208	174	35,5	29,6
Périphérie Nord	588	152	116	24,2	19,7
La Gare	318	61	129	32,9	40,5
Rochasson Bonneval	424	101	193	29,2	45,6
Villarobert Saint-Michel	382	86	159	26,2	41,6
Les Fauvins Treschatel	347	87	110	23,1	31,6
Sainte-Marguerite Saint-Jean	433	50	100	13,9	23,2
Molines	179	131	76	50,3	42,4
Beauregard	246	113	127	51,0	51,9
Villeneuve	217	73	87	31,8	40,2
Serrebourges Fontreyne	416	62	147	19,2	35,3
Belleaureilles Saint-Roch	334	82	76	22,5	22,6
Les Cèdres Tournefave	378	113	160	37,0	42,2
Les Essagnières	459	113	115	26,1	25,1
Les Fauvins Tokoro	26	8	5	31,7	19,5
Bayard	44	3	5	14,3	10,6
Romette commune associée	258	46	59	14,5	22,7
Gap	6 181	1 763	2 080	30,1	33,7
CA Gap-Tallard-Durance	7 692	1 984	2 429	27,5	31,6
Hautes-Alpes	21 022	5 383	5 769	26,1	27,4
France Métropolitaine	10 098 692	2 399 407	2 650 357	24,2	26,2

*y compris enfant(s) de 25 ans et plus

Source : Insee RP

6 181 familles avec enfant(s) (y compris ceux de 25 ans ou plus) sont recensées sur Gap. Parmi l'ensemble des familles, 1 famille sur 3 est une famille monoparentale en 2015.

Pour quatre IRIS, le poids de la monoparentalité est supérieur à 50% : Beauregard et Gap Centre. Pour ces deux derniers, la barre symbolique des 50% est dépassée. A l'inverse, la plus faible proportion de familles monoparentales se situe sur Périphérie Nord (20%).

Depuis 2010, le poids des familles monoparentales gapençaises a augmenté de 4 points, soit 320 familles supplémentaires.

Les familles allocataires de la Caf

Gap	Nb d'allocataires	%
Couples avec 1 enfant	602	15,5%
Couples avec 2 enfants	1 309	33,8%
Couples avec 3 enfants ou plus	577	14,9%
Total couples avec enfants	2 488	64,2%
Familles monoparentales avec 1 enfant	779	20,1%
Familles monoparentales avec 2 enfants	467	12,1%
Familles monoparentales avec 3 enfants ou plus	139	3,6%
Total familles monoparentales	1 385	35,8%
Total familles allocataires	3 873	100,0%

Source : Caf 2017

En 2017, les 1 385 familles monoparentales représentent 36% des familles allocataires de la CAF sur la commune de Gap. Majoritairement, ce sont des familles avec un enfant pour 20% d'entre elles.

Les couples avec enfants représentent 64% des allocataires dont 34% ont 2 enfants.

Ce sont des données stables par rapport à celles observées en 2015.

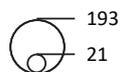
Notions définies dans le lexique :

- Familles monoparentales

La part des familles monoparentales en 2015

Insee RP 2015

Familles monoparentales avec enfant(s) (y compris de 25 ans et plus) en 2015 : 2 080 familles



Part des familles monoparentales parmi les familles avec enfants (y compris de 25 ans et plus) en 2015

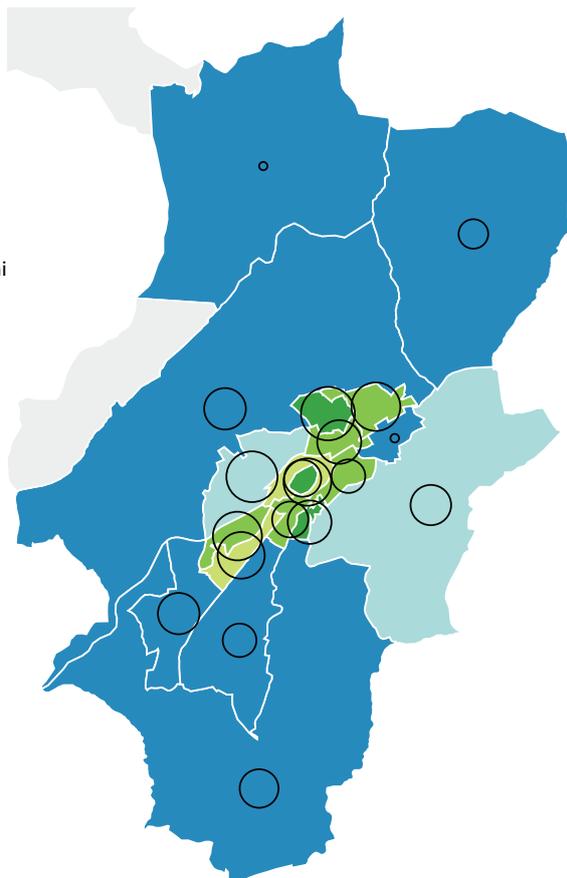
Commune de Gap : 33,7%



[28,7% ; 33,7% [

moins de 28,7%

Aucun habitant



● Familles nombreuses

15% des familles gapençaises avec enfants de moins de 25 ans ont trois enfants ou plus

	Familles avec enfants de moins de 25 ans	Familles nombreuses		Poids des familles nombreuses** en %	
		2010	2015	2010	2015
Gap Centre	270	61	27	24,4	10,0
Couronne	228	43	28	15,6	12,3
Puymaure Chabanas	546	37	73	6,8	13,4
Périphérie Nord	544	68	75	11,4	13,8
La Gare	286	24	23	14,2	8,0
Rochasson Bonneval	377	87	91	26,6	24,1
Villarobert Saint-Michel	365	50	58	17,0	15,9
Les Fauvins Treschatel	306	58	39	17,7	12,7
Sainte-Marguerite Saint-Jean	381	71	54	21,5	14,2
Molines	144	20	21	8,3	14,6
Beauregard	217	21	34	10,2	15,7
Villeneuve	190	24	20	11,2	10,5
Serrebourges Fontreyne	383	52	58	18,8	15,1
Belleaureilles Saint-Roch	308	24	72	7,4	23,4
Les Cèdres Tournefave	351	83	48	29,0	13,7
Les Essagnières	430	53	73	13,2	17,0
Les Fauvins Tokoro	26	0	5	0,0	19,2
Bayard	40	7	9	41,2	22,5
Romette commune associée	236	40	49	14,1	20,8
Gap	5 627	823	857	15,3	15,2
CA Gap-Tallard-Durance	6 998	995	1 041	15,0	14,9
Hautes-Alpes	18 975	2 663	2 529	14,2	13,3
France Métropolitaine	9 048 643	1 626 773	1 637 313	18,2	18,1

** Parmi les familles avec enfant(s) de moins de 25 ans

Source : Insee RP

5 627 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans sont recensées dans la commune de Gap. Parmi l'ensemble de ces familles, 15% sont des familles avec trois enfants ou plus en 2015. Cette part est inférieure de 3 points à la moyenne métropolitaine.

La plus forte proportion de familles nombreuses se retrouve dans l'IRIS Rochasson Bonneval (24%) tandis que la plus faible part s'observe dans l'IRIS La Gare (8%).

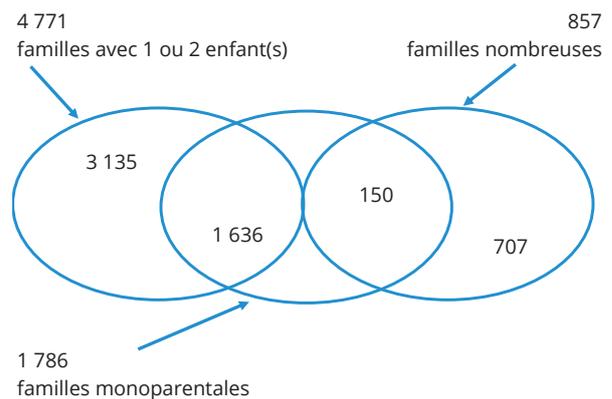
Comme le territoire national, la part des familles nombreuses baisse légèrement sur Gap entre 2010 et 2015. Depuis plusieurs décennies, la part des familles nombreuses tend à se réduire en France métropolitaine. Cette évolution s'observe y compris dans les quartiers de la politique de la ville. Pour autant, ces derniers demeurent des territoires où dans leur ensemble la part des familles nombreuses est plus importante qu'ailleurs. Cela s'explique par l'offre de grands logements qui est disponible. Cette différence est aussi l'effet d'un niveau de vie plus faible quand la famille est importante (les allocations sociales et familiales ne compensent pas les charges supplémentaires liées aux enfants).

Depuis 2010, la commune de Gap a gagné 246 familles avec enfant(s).

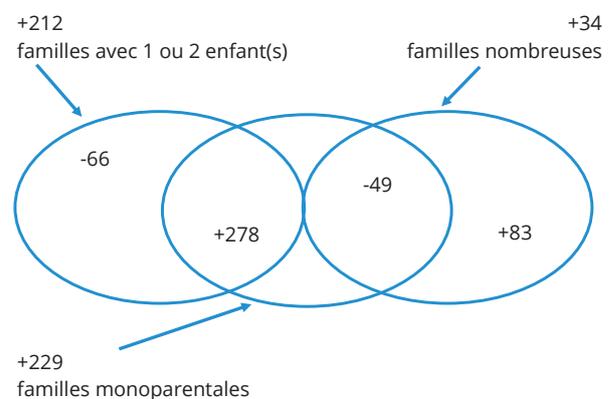
Parmi les 5 627 familles recensées, 857 sont des familles nombreuses (34 de moins qu'en 2010) et 1 786 sont des familles monoparentales (229 de plus qu'en 2010).

Parallèlement, les couples avec enfant(s) (4 771 en 2015) ont augmenté depuis 2010 (212 de plus).

Situation en 2015 des 5 627 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans



Evolution des familles entre 2010 et 2015 (+246 familles)



Méthode : Les données concernant les familles avec enfants

Les données du recensement de la population fournies par l'Insee concernant les familles avec enfants ne sont pas les mêmes selon l'échelle géographique d'observation. En effet, à l'échelle infra-communale, il n'y a pas de détail sur l'âge des enfants des familles monoparentales, les enfants de plus de 25 ans sont donc inclus. En revanche, à l'échelle communale (et supra-communale), ce détail est disponible, c'est pourquoi il y a des différences d'effectifs entre le nombre de familles monoparentales présenté à la page 24 et celui du graphique ci-dessus.

Notions définies dans le lexique :

- Familles monoparentales
- Familles nombreuses

Les personnes âgées

● Évolution de la population âgée

Un ralentissement de l'augmentation du nombre de personnes âgées de 75 ans et plus entre 2010 et 2015

	60 ans et plus		75 ans et plus		Evolution des 75 ans et plus 2010-2015		Indice d'évolution des générations âgées (60-74 ans / 75 ans et plus)
	Nb	% pop totale	Nb	% pop totale	Effectifs	%	
Gap Centre	415	17,4	170	7,2	-10	-5,4	1,44
Couronne	1 020	39,8	595	23,2	+164	+38,2	0,71
Puymaure Chabanas	1 070	28,3	447	11,8	-67	-13,0	1,39
Périphérie Nord	828	25,2	224	6,8	+44	+24,3	2,70
La Gare	708	31,1	335	14,7	+3	+0,9	1,12
Rochasson Bonneval	497	21,0	152	6,4	-45	-23,0	2,27
Villarobert Saint-Michel	456	21,0	133	6,1	-67	-33,4	2,42
Les Fauvins Treschatel	518	26,1	137	6,9	-4	-2,9	2,79
Sainte-Marguerite Saint-Jean	650	25,7	166	6,5	-25	-13,3	2,93
Molines	813	43,1	493	26,2	+28	+6,0	0,65
Beauregard	599	33,3	224	12,5	-26	-10,3	1,67
Villeneuve	591	33,2	253	14,2	-37	-12,9	1,34
Serrebournes Fontreyne	662	26,4	348	13,9	-20	-5,4	0,90
Belleaureilles Saint-Roch	685	29,4	287	12,3	+56	+24,2	1,39
Les Cèdres Tournefave	531	23,7	217	9,7	-19	-8,0	1,45
Les Essagnières	587	20,2	171	5,9	+55	+47,7	2,42
Les Fauvins Tokoro	73	38,4	23	12,0	-5	-18,9	2,21
Bayard	30	14,7	22	10,8	+19 ns		0,36
Romette commune associée	484	30,1	134	8,3	+33	+32,2	2,62
Gap	11 216	27,5	4 530	11,1	+76	+1,7	1,48
CA Gap-Tallard-Durance	13 643	27,2	5 440	10,8	+227	+4,4	1,51
Hautes-Alpes	41 062	29,1	15 634	11,1	+1 202	+8,3	1,63
France Métropolitaine	16 063 469	25,0	6 009 177	9,3	+384 321	+6,8	1,67

Source : Insee RP 2015

En 2015, l'Insee recense 28% de personnes âgées de 60 ans et plus parmi la population totale de la commune de Gap. Parmi elles, 6 687 sont âgées de 60-74 ans et 4 530 sont âgées de 75 ans et plus. Ces dernières représentent 11% de la population totale, soit une proportion supérieure à la moyenne métropolitaine (9%).

La part la plus élevée des personnes âgées de 75 ans et plus dans la population totale se situent dans l'IRIS Molines avec 493 personnes qui représentent 26% de la population totale. Elle est également élevée sur l'IRIS Couronne avec 23% de personnes de 75 ans et plus. A l'inverse la part des 75 ans et plus au minimum sur l'IRIS Les Essagnières : 6%.

Sur la période 2010-2015, les 75 ans et plus ont augmenté de +2% sur Gap, contre une évolution de +7% à l'échelle de la France métropolitaine. Les gains les plus significatifs concernent les IRIS Les Essagnières (+48%) et Couronne (+38%).

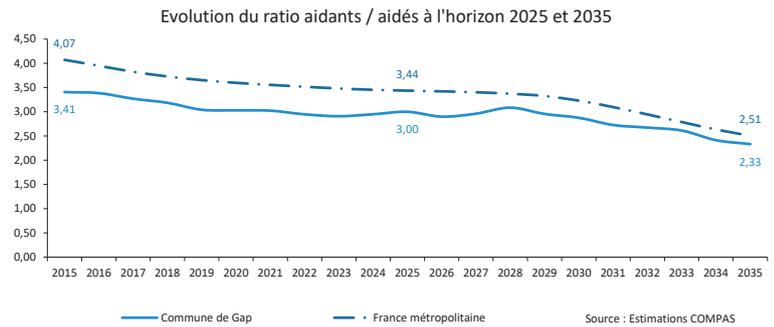
L'indice d'évolution des générations donne une idée du vieillissement à venir. Plus il est élevé, plus le territoire en question risque de voir sa population âgée croître dans les 15 années à venir. Ainsi, la population âgée de la commune de Gap devrait augmenter de manière moins importantes que les autres territoires de comparaison. Au regard de cet indice d'évolution des générations, les augmentations les plus fortes devraient concerner les IRIS Sainte-Marguerite Saint-Jean (2,93), Les Fauvins Treschatel (2,79) et Périphérie Nord (2,70).

● Ratio aidants/aidés

Une diminution à venir du potentiel d'aidants

	55-64 ans	85 ans et plus	Ratio Aidants / Aidés (55-64 ans /85 ans et plus)
Gap	5 278	1 555	3,40
Hautes-Alpes	19 845	5 371	3,69
France métropolitaine	8 103 626	1 976 749	4,10

Source : Insee RP 2015



Les 55-64 ans sont parfois appelés la « génération pivot » : elle est représentative des aidants des personnes dépendantes. Ainsi, dans les années à venir, le nombre d'aidants potentiels par personne à aider va diminuer parallèlement à l'augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes. L'aide professionnelle à domicile devra alors se substituer à l'aide informelle de l'entourage.

A Gap, comme partout ailleurs en France métropolitaine, le nombre de personnes âgées de 55 à 64 ans va augmenter moins vite que celui des personnes de 85 ans et plus.

La commune de Gap compte 3,4 aidants (âgés de 55 à 64 ans) pour une personne aidée (âgée de 85 ans ou plus). Ce ratio est inférieur à la moyenne métropolitaine (4,1).

Le parc de logements

Une progression du nombre de logements entre 2010 et 2015

Type de logement	2010		2015		Evolution 2010-2015	
	Nb	Part en %	Nb	Part en %	Effectifs	Taux en %
Résidence principales	18 546	87,4	19 378	88,0	+831	+4,5
Résidences secondaires ou occasionnelles	789	3,7	859	3,9	+70	+8,9
Logements vacants	1 873	8,8	1 774	8,1	-99	-5,3
Ensemble des logements	21 209	100	22 011	100	+803	+3,8

Source : Insee RP 2015

En 2015, la commune de Gap compte 22 011 logements. Près de neuf logements sur dix sont des résidences principales et 8% des logements sont vacants. Depuis 2010, le nombre de résidences principales a augmenté de +4,5% (soit 831 logements supplémentaires). La vacance, quant à elle a baissé de -5,3%, soit -99 logements.

● Les résidences principales

Une majorité de propriétaires

	Ensemble des résidences principales	Répartition par statut d'occupation (en %)			
		propriétaires	locataires du parc privé	locataires sociaux	logés gratuitement
Gap Centre	1 508	22,8	72,1	2,2	3,0
Couronne	1 463	37,7	50,6	7,3	4,4
Puymaure Chabanas	1 729	59,5	29,2	8,2	3,1
Périphérie Nord	1 299	70,3	18,3	7,9	3,5
La Gare	1 236	43,6	37,0	17,4	2,0
Rochasson Bonneval	1 058	29,8	18,1	50,0	2,1
Villarobert Saint-Michel	940	40,9	22,2	36,1	0,8
Les Fauvins Treschatel	869	56,6	13,0	25,8	4,6
Sainte-Marguerite Saint-Jean	991	72,4	9,7	15,6	2,3
Molines	998	30,8	29,4	38,7	1,1
Beauregard	1 021	41,3	26,1	30,6	2,0
Villeneuve	1 082	53,8	42,0	0,0	4,2
Serrebourges Fontfreyne	1 208	45,6	27,6	17,4	9,4
Belleaureilles Saint-Roch	1 049	54,5	32,4	11,1	1,9
Les Cèdres Tournefave	1 015	35,9	14,5	42,6	7,0
Les Essagnières	1 066	55,8	21,2	20,4	2,6
Les Fauvins Tokoro	103	44,7	49,5	0,0	5,8
Bayard	72	76,3	23,7	0,0	0,0
Romette commune associée	670	72,2	25,4	0,0	2,4
Gap	19 378	47,8	30,6	18,2	3,4
CA Gap-Tallard-Durance	23 176	51,4	29,3	15,8	3,5
Hautes-Alpes	64 958	58,8	25,6	11,3	4,4
France Métropolitaine	28 280 036	57,7	25,3	14,7	2,2

Source : Insee RP 2015

La répartition des résidences principales sur la commune de Gap par statut d'occupation est la suivante : sur 100 logements, 48 sont occupés par des propriétaires, 31 par des locataires du privé, 18 par des locataires HLM et 3 par des ménages logés à titre gratuit.

En 2015, 72% des ménages sont propriétaires de leur logement sur Sainte-Marguerite Saint-Jean et Romette, 72% sont locataires du parc privé sur Gap Centre et 50% du parc social sur Rochasson Bonneval.

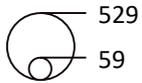
Notions définies dans le lexique :

• Résidence principale • Logement vacant • Locataires sociaux

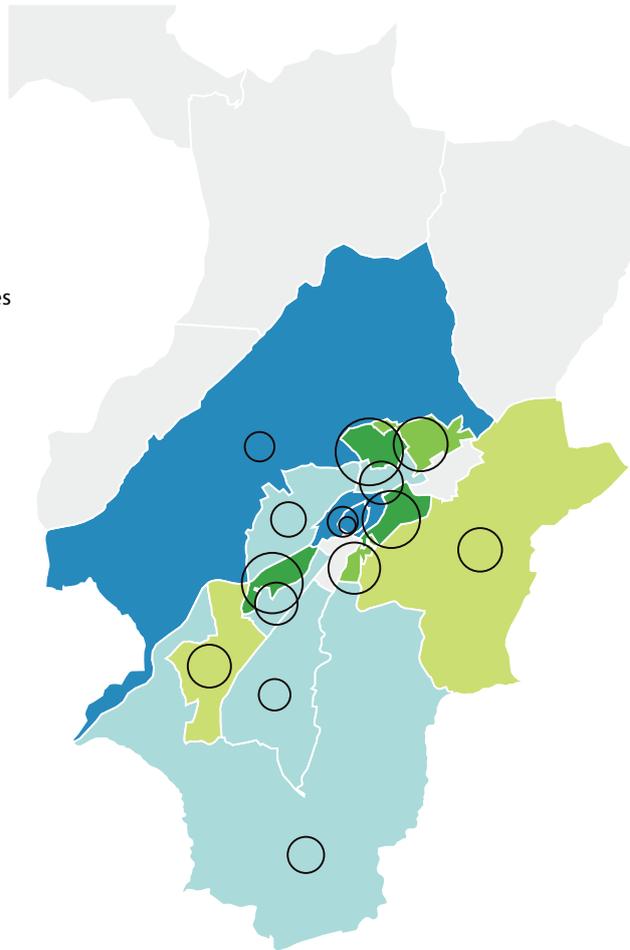
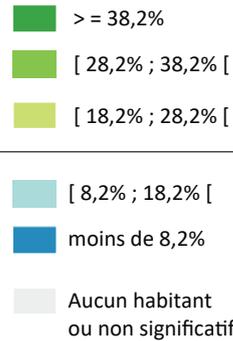
La part des logements sociaux en 2015

Insee RP 2015

Logements sociaux en 2015 :
3 522 logements



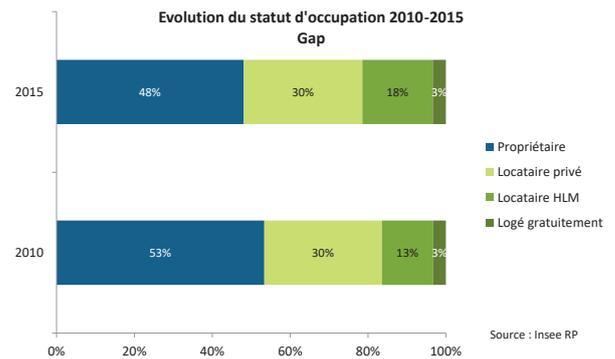
Part des logements sociaux parmi les
résidences principales en 2015
Commune de Gap : 18,2%



Un renforcement du poids des locataires HLM depuis 2010

Gap	2010	2015	Evolution 2010-2015	
			Effectifs	%
Propriétaire	9 897	9 368	-529	-5,3%
Locataire privé	5 600	5 935	+335	6,0%
Locataire HLM	2 447	3 522	+1 075	43,9%
Logé gratuitement	602	657	+55	9,2%
Total résidences principales	18 546	19 378	+832	4,5%

Source : Insee RP 2015



Source : Insee RP

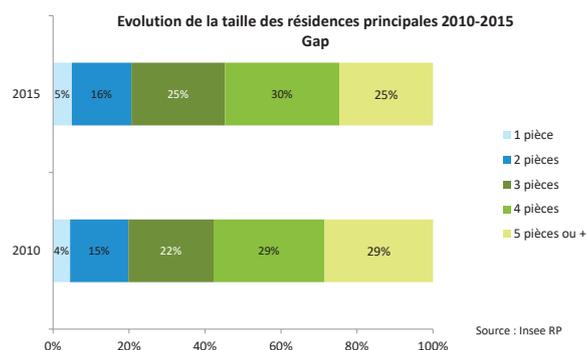
Entre 2010 et 2015, sur l'ensemble de la commune, le nombre de propriétaires a baissé de 5% (soit -529 propriétaires). Les locataires du parc social a continué d'augmenter avec +44% ce qui représente une hausse de +1 075 locataires HLM supplémentaires sur la période. Le locatif privé a augmenté de +335 locataires soit +6%.

Taille des logements

Près d'un logement sur cinq est de petite taille (1 à 2 pièces)

Nb de pièces	2010		2015		Evolution 2010-2015	
	Nb	%	Nb	%	Effectifs	%
1 pièce	831	4,5%	958	4,9%	+127	15,3%
2 pièces	2 851	15,4%	3 037	15,7%	+186	6,5%
3 pièces	4 154	22,4%	4 775	24,6%	+620	14,9%
4 pièces	5 419	29,2%	5 828	30,1%	+409	7,6%
5 pièces ou +	5 291	28,5%	4 780	24,7%	-511	-9,7%
Total résidences principales	18 546	100%	19 378	100%	+831	4,5%

Source : Insee RP 2015



En 2015, dans la commune de Gap, 25% des résidences principales sont des grands logements (5 pièces ou plus), 30% sont composées de 4 pièces et 25% de 3 pièces. Les petits logements (2 pièces ou moins) représentent, quant à eux, 21% des résidences principales.

Entre 2010 et 2015, la part des grands logements a diminué de 3 points tandis que la part des logement de 3 pièces a augmenté de 2 points.

Les résidences principales de petite taille

	Résidences principales 2015	Petites résidences principales (1 ou 2 pièces)		Poids des petites résidences principales (en %)	
		2010	2015	2010	2015
Gap Centre	1 508	734	816	53,6	54,1
Couronne	1 463	399	540	31,9	36,9
Puymaure Chabanas	1 729	242	221	15,0	12,8
Périphérie Nord	1 299	68	74	5,2	5,7
La Gare	1 236	269	341	25,0	27,6
Rochasson Bonneval	1 058	145	163	14,5	15,4
Villarobert Saint-Michel	940	59	118	7,8	12,5
Les Fauvins Treschatel	869	110	94	12,4	10,9
Sainte-Marguerite Saint-Jean	991	63	73	6,3	7,3
Molines	998	250	328	21,7	32,8
Beauregard	1 021	284	245	28,7	24,0
Villeneuve	1 082	327	328	29,4	30,3
Serrebourges Fontreyne	1 208	335	213	26,1	17,7
Belleaureilles Saint-Roch	1 049	133	161	13,2	15,4
Les Cèdres Tournefave	1 015	89	82	9,6	8,1
Les Essagnières	1 066	108	105	11,1	9,8
Les Fauvins Tokoro	103	8	40	9,2	39,0
Bayard	72	0	8	0,0	10,9
Romette commune associée	670	59	46	8,6	6,9
Gap	19 378	3 682	3 995	19,9	20,6
CA Gap-Tallard-Durance	23 176	3 967	4 326	18,1	18,7
Hautes-Alpes	64 958	9 713	10 215	15,7	15,7
France Métropolitaine	28 280 036	4 942 441	5 220 963	18,2	18,5

Source : Insee RP

Les logements sur Gap sont légèrement plus petits que pour la moyenne nationale et départementale : 21% des résidences principales se composent d'une ou deux pièces contre 19% pour la France et 16% pour le département.

La répartition sur Gap n'est pas homogène : Gap Centre concentrent 54% de petites résidences.

L'IRIS présentant le moins de résidences principales de petite taille est Périphérie Nord avec moins de 6% de logements composés d'1 ou 2 pièces.

Notions définies dans le lexique :
• Résidence principale

Les aides au logement

● Les aides de la Caf

Le nombre d'allocataires bénéficiant d'une aide au logement de la CAF baisse depuis 2009

Gap	Nb d'allocataires Caf	Allocataires de prestations d'aide au logement Caf		Répartition des allocataires par prestations		
		Nb	% parmi les allocataires Caf	APL	ALS	ALF
2017	8 094	4 497	55,6%	2 100	1 742	655
2016	8 057	4 536	56,3%	2 111	1 759	666
2015	7 465	4 617	61,8%	2 194	1 786	637
2014	7 598	4 719	62,1%	2 237	1 800	682
2013	7 640	4 751	62,2%	2 199	1 849	703
2012	7 523	4 596	61,1%	2 201	1 707	688
2011	7 528	4 657	61,9%	2 206	1 759	692
2010	7 483	4 633	61,9%	2 153	1 796	684
2009	7 409	4 641	62,6%	2 101	1 832	708

Source : Caf au 31/12

De 2009 à 2017, le nombre d'allocataires CAF bénéficiant d'une allocation logement de la CAF a baissé de -144 personnes. Les allocataires des prestations d'aide au logement représentent 56% du nombre total d'allocataires de la CAF en 2017. Le nombre d'allocataires de la prestation APL stagne depuis 2010, en revanche elle est en baisse sur les deux autres prestations : -5% pour l'ALS et -7% pour l'ALF.

Occupation des logements

● Ancienneté d'occupation des résidences principales

13 années d'ancienneté moyenne d'occupation des résidences principales

	Ancienneté moyenne dans le logement (en années)			
	Ensemble des logements	Propriétaires	Locataires du parc privé	Locataires sociaux
Gap Centre	9	21	5	20
Couronne	12	20	6	14
Puymaure Chabanas	13	17	6	5
Périphérie Nord	16	19	6	8
La Gare	13	21	5	8
Rochasson Bonneval	14	24	6	12
Villarobert Saint-Michel	13	22	5	7
Les Fauvins Treschatel	15	19	4	13
Sainte-Marguerite Saint-Jean	15	18	4	10
Molines	13	18	6	15
Beauregard	15	19	7	17
Villeneuve	12	18	5	-
Serrebourges Fontreyne	17	25	8	13
Belleaureilles Saint-Roch	13	19	4	8
Les Cèdres Tournefave	15	21	6	13
Les Essagnières	12	18	4	6
Les Fauvins Tokoro	11	22	2	-
Bayard	26	32	6	-
Romette commune associée	19	23	7	-
Gap	13	20	5	11
CA Gap-Tallard-Durance	14	19	5	11
Hautes-Alpes	15	20	6	11
France métropolitaine	15	20	6	12

Source : Insee RP 2015

En moyenne, un occupant d'une résidence principale sur la commune de Gap est depuis 13 années dans son logement : 20 ans en ce qui concerne les propriétaires, 5 ans pour les locataires du privé et 11 ans pour les locataires des logements HLM.

C'est sur le territoire de Romette que la sédentarité est la plus forte, puisque les habitants sont en moyenne depuis 19 ans dans leur logement tous statuts d'occupation confondus. Au contraire sur Gap Centre, les habitants ne restent en moyenne que 9 ans.

● Sur ou sous occupation des logements

Plus de 1 000 ménages en situation de surpeuplement

Nombre de pièces du logement	Nombre de pièces nécessaires au regard de la composition du ménage					
	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et +
1 pièce	890	20	30	<10	<10	<10
2 pièces	2 390	450	170	10	<10	<10
3 pièces	2 230	1 000	1 220	280	40	10
4 pièces	1 670	1 620	1 250	910	300	80
5 pièces	530	910	570	550	160	60
6 pièces et plus	310	710	370	360	180	60

Sous-peuplement prononcé	$IP \geq 2/3$
Sous-peuplement modéré	$0 < IP < 2/3$
Situation "normale"	$IP = 0$
Surpeuplement modéré	$-0,4 < IP < 0$
Surpeuplement accentué	$IP \leq -0,4$

12 290 ménages en sous-peuplement

Gap

1 040 ménages en sur-peuplement

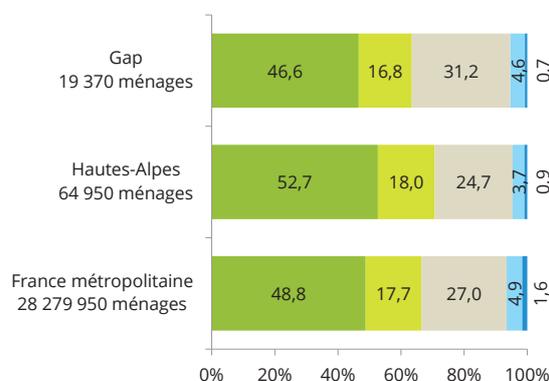
La comparaison de la composition des ménages de Gap et du nombre de pièces des résidences principales permet de repérer 1 040 ménages en situation de sur-peuplement et 12 290 ménages en situation de sous-peuplement dont 9 030 ménages en sous-peuplement prononcé.

Parmi les ménages propriétaires de leur logement, 170 sont en situation de sur-peuplement (soit 2% d'entre eux) et 7 800 en situation de sous-peuplement (84%).

La part des ménages en sur-peuplement est important sur les IRIS Rochasson Bonneval (9%) et Gap Centre (8%) et au plus bas sur l'IRIS Périphérie Nord (3%).

Enfin le sous-peuplement est particulièrement important sur les IRIS Romette, Périphérie Nord et Sainte-Marguerie Saint-Jean (80% ou plus).

Le peuplement des logements



données non disponibles en dehors des communes irisées des agglomérations

Source : Insee, RP 2015 fichiers détail

- % Sous-peuplement prononcé
- % Sous-peuplement modéré
- % Situation "normale"
- % Surpeuplement modéré
- % Surpeuplement accentué

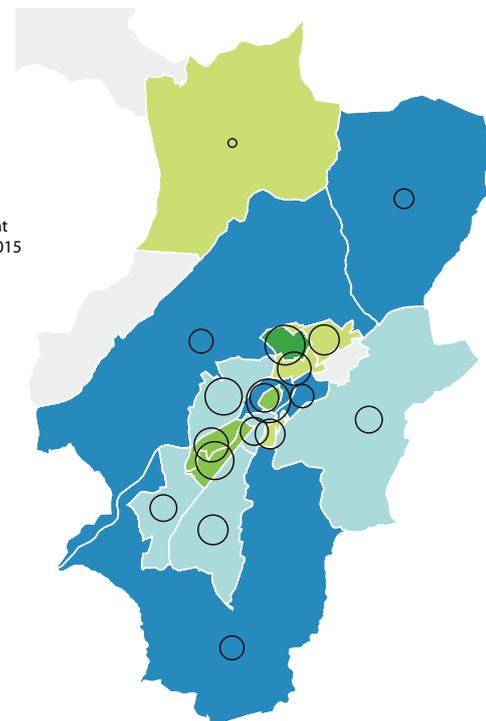
La part des ménages en sur-peuplement en 2015
Insee RP fichiers détail 2015

Ménages en sur-peuplement en 2015 : 1 019 ménages

119
13

Part des ménages en sur-peuplement parmi l'ensemble des ménages en 2015
Commune de Gap : 5,3%

- >= 8,5%
- [6,9% ; 8,5% [
- [5,3% ; 6,9% [
- [3,6% ; 5,3% [
- moins de 3,6%
- Aucun habitant ou non disponible



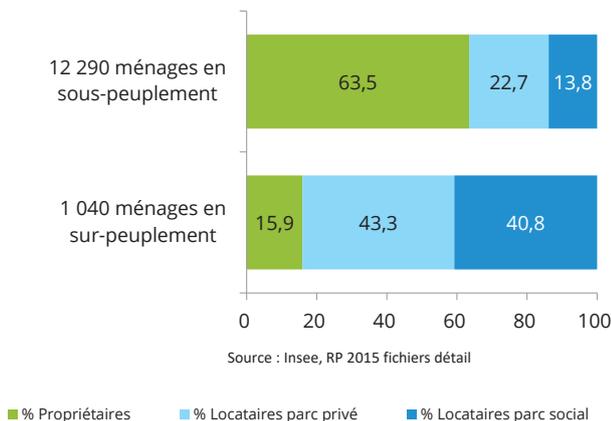
420 ménages locataires du parc social sont en situation de sur-peuplement contre 1 700 ménages en sous-peuplement (respectivement 12% et 48% des locataires du parc social).

Le sur-peuplement concerne 450 ménages locataires du parc privé (8% d'entre eux) quand le sous-peuplement concerne 2 780 ménages (47%).

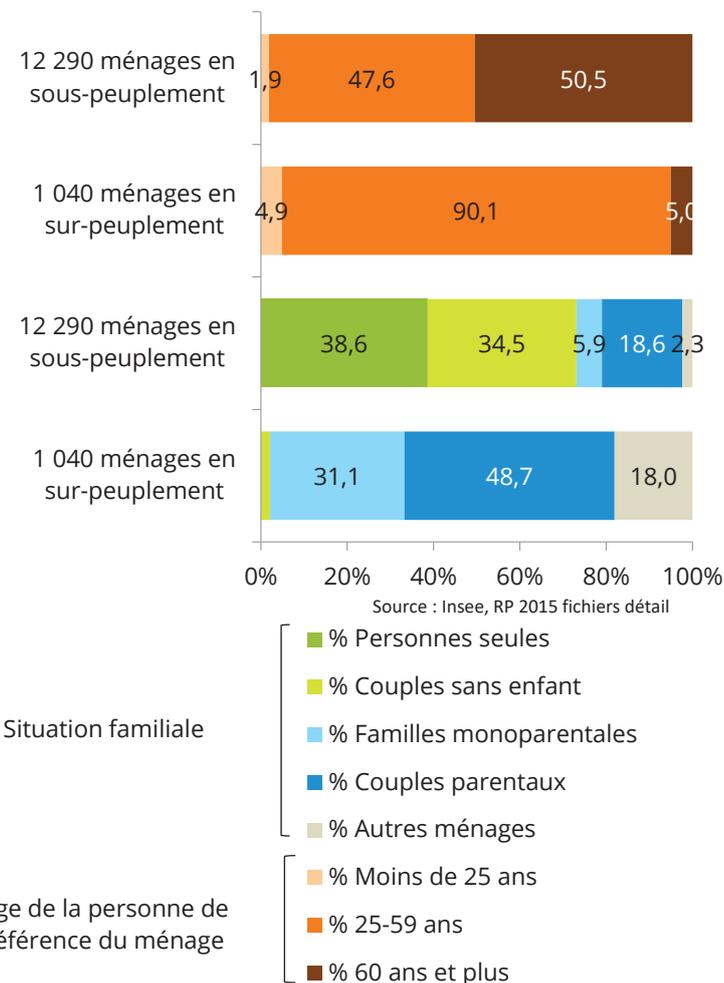
La répartition des situations de peuplements par catégorie de ménages montre l'importance du sous-peuplement chez les personnes âgées : 50% des ménages de Gap en sous-peuplement sont des ménages âgés (dont la personne de référence est âgée de 60 ans ou plus).

Le sur-peuplement concerne majoritairement les ménages avec enfants : 49% des ménages de Gap en sur-peuplement sont des couples parentaux, et 31% sont des familles monoparentales.

Le peuplement des logements par statut d'occupation



Le peuplement des logements par catégories de ménages



Méthode : les indicateurs de peuplement

Le fichier détail de l'Insee permet de construire des indicateurs de peuplement basés sur le nombre de pièces et la composition des ménages.

Pour réaliser notre estimation, le nombre de pièces nécessaire au ménage est décompté de la manière suivante :

- une pièce de séjour pour le ménage,
- une pièce pour chaque couple,
- une pièce pour chaque adulte (personne de 19 ans et plus) non en couple,
- une pièce pour deux enfants s'ils ont moins de 6 ans, quel que soit leur sexe,
- une pièce par enfant de 6 à 18 ans.

Exception : une personne seule en studio est réputée satisfaire la norme.

Pour chaque norme d'occupation, on retient l'écart entre le nombre de pièces réel et le nombre de pièces nécessaire. On associe à chacun de ces écarts relatifs un indicateur de peuplement (IP).

Les jeunes non scolarisés

● Les 15-17 ans non scolarisés

Une quarantaine de jeunes de 15-17 ans sont non scolarisés

	Jeunes de 15-17 ans 2015	Jeunes de 15-17 ans non scolarisés		Part des jeunes de 15-17 ans non scolarisés (en %)		
		Nb	%	2010	1999	1990
Gap	1 581	42	2,7%	2,8%	3,8%	10,6%
CA Gap-Tallard-Durance	1 957	55	2,8%	2,8%	3,5%	12,5%
Hautes-Alpes	5 177	156	3,0%	3,2%	2,9%	9,7%
France métropolitaine	2 348 256	90796	3,9%	3,8%	3,6%	10,1%

Source : Insee RP

Parmi les 1 581 jeunes de 15-17 ans recensés en 2015 à Gap, 42 ne sont pas scolarisés, soit 3% des jeunes. En 1990, la part de jeunes gapençais âgés de 15 à 17 ans non scolarisés était de 11%, soit 158 jeunes.

A l'échelle nationale, la part des 15/17 ans non scolarisés est un indicateur qui est faiblement significatif et dont les écarts semblent toujours ténus. Cette part regroupe pour partie les jeunes qui sont déscolarisés (dont une partie de décrocheurs). Pour autant, cet indicateur est souvent significatif dans les quartiers de la politique de la ville. Il regroupe surtout les jeunes hommes pour lesquels les taux de non scolarisation sont beaucoup plus élevés que ceux des jeunes femmes.

En suivant dans le temps cet indicateur, il y a eu une baisse observée dans de très nombreux territoires de la politique de la ville entre 1990 et 1999. A celle-ci a succédé une légère reprise à la hausse depuis le début des années 2000. Les effets de découragement, le sentiment de l'inutilité du diplôme pour l'accès à l'emploi expliquent sans doute pour partie cette situation. Cet indicateur permet aussi de comprendre les niveaux de formation observé sur le quartier, le niveau de chômage des jeunes qui est corrélé avec la déscolarisation avant 18 ans. L'impact pour les Missions Locales de ces jeunes est important. Plus tard dans le parcours des jeunes, les écoles de la seconde chance peuvent être une solution.

Niveau de formation

● Bas et hauts niveaux de formation

Près de 8 300 adultes disposent d'un bas niveau de formation

	Population de 15 ans et plus non scolarisée en 2015	Bas niveaux de formation			Hauts niveaux de formation		
		Nb en 2015	Poids des bas niveaux de formation en %*	Evolution 2010-2015	Nb en 2015	Poids des hauts niveaux de formation en %*	Evolution 2010-2015
Gap Centre	1 708	452	26,5	-26,5	479	28,1	37,0
Couronne	2 108	765	36,3	18,5	584	27,7	18,1
Puymaure Chabanas	2 831	602	21,3	-23,2	1 011	35,7	12,4
Périphérie Nord	2 387	401	16,8	3,1	1 068	44,7	31,9
La Gare	1 717	465	27,1	-8,7	478	27,9	7,3
Rochasson Bonneval	1 592	539	33,9	-15,7	351	22,1	31,7
Villarobert Saint-Michel	1 538	436	28,4	7,0	368	23,9	23,2
Les Fauvins Treschatel	1 507	382	25,3	-30,1	440	29,2	20,7
Sainte-Marguerite Saint-Jean	1 851	362	19,6	-29,2	687	37,1	4,4
Molines	1 559	667	42,8	-0,5	285	18,3	-38,2
Beauregard	1 421	463	32,6	-5,4	335	23,6	-3,3
Villeneuve	1 454	410	28,2	-19,1	468	32,2	-5,0
Serbebourges Fontreyne	1 850	602	32,5	7,4	391	21,1	-16,8
Belleaureilles Saint-Roch	1 757	470	26,7	-3,1	513	29,2	16,7
Les Cèdres Tournefave	1 650	497	30,1	-11,7	397	24,1	29,2
Les Essagnières	2 078	467	22,5	6,0	524	25,2	-8,0
Les Fauvins Tokoro	167	50	29,8	10,0	26	15,5	-54,8
Bayard	124	23	18,3	-17,5	38	30,5	37,3
Romette commune associée	1 178	291	24,7	-2,4	350	29,7	-13,5
Gap	30 477	8 344	27,4	-8,7	8 793	28,9	7,7
CA Gap-Tallard-Durance	37 508	10 238	27,3	-7,1	10 762	28,7	9,1
Hautes-Alpes	107 831	29 485	27,3	-11,1	30 216	28,0	16,2
France Métropolitaine	46 877 261	14 095 708	30,1	-11,1	13 382 125	28,5	16,7

* Parmi les 15 ans et plus non scolarisés

Source : Insee RP

On recense en 2015 à Gap, 8 344 adultes de 15 ans et plus (hors études en cours) disposant de bas niveaux de formation. Ils représentent 27% de la population non scolarisée, soit une proportion inférieure à celle observée au niveau métropolitain. Le nombre de bas niveaux de formation est en baisse entre 2010 et 2015 : -8%.

A l'échelle des IRIS, deux d'entre eux présentent des ratios supérieurs à 35% : Couronne et Molines.

29% des non scolarisés sur la ville ont un haut niveau de formation en 2015, ils sont 8% plus nombreux qu'en 2010. Sur Périphérie Nord, près de la moitié des non scolarisés disposent d'un haut niveau de formation (37% sur Ste Marguerite St Jean) alors que la proportion de hauts niveaux de formation descend à 18% sur Molines.

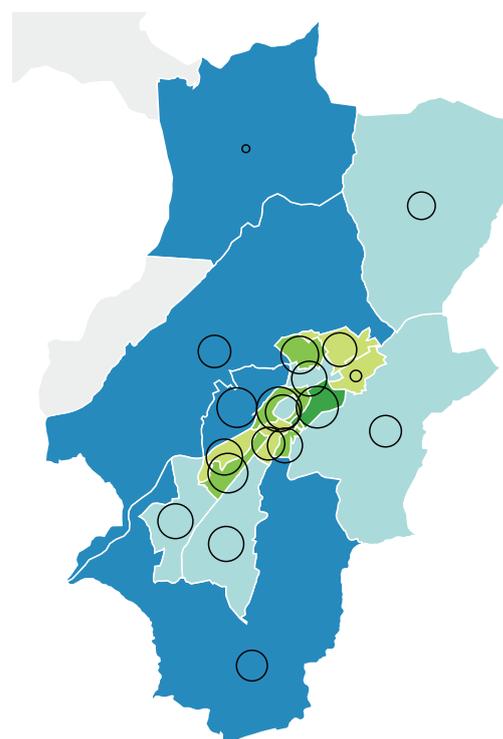
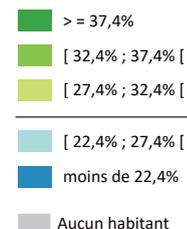
La part des bas niveaux de formation en 2015

Insee RP 2015

Population de 15 ans et plus non scolarisée avec de bas niveaux de formation en 2015 : 8 344 personnes



Part des bas niveaux de formation en 2015
Commune de Gap 27,4% :



L'emploi

● Taux d'activité

Trois quart des gapençais sont sur le marché du travail

	Population de 15-64 ans active	Taux d'ACTIVITE des 15-64 ans	
		2015 (en %)	Evolution depuis 2010 (en points)
Gap Centre	1 279	73,2	-3,6
Couronne	1 055	75,5	+6,2
Puymaure Chabanas	1 765	78,2	+4,5
Périphérie Nord	1 585	78,0	+6,5
La Gare	1 024	74,0	+10,3
Rochasson Bonneval	958	64,1	-0,3
Villarobert Saint-Michel	1 008	73,2	-1,7
Les Fauvins Treschatel	942	71,3	-0,6
Sainte-Marguerite Saint-Jean	1 120	71,2	+4,1
Molines	728	72,5	+4,9
Beauregard	802	76,1	+2,8
Villeneuve	871	81,7	+2,5
Serrebourges Fontreyne	1 138	75,5	-5,4
Belleaureilles Saint-Roch	1 036	75,6	+4,7
Les Cèdres Tournefave	1 058	75,9	+4,7
Les Essagnières	1 427	75,2	+0,8
Les Fauvins Tokoro	84	76,2	+3,6
Bayard	105	86,9	+11,0
Romette commune associée	697	74,0	-4,1
Gap	18 683	74,6	+2,2
CA Gap-Tallard-Durance	23 107	74,8	+2,1
Hautes-Alpes	64 865	75,6	+2,5
France Métropolitaine	29 913 457	73,8	+1,6

Source : Insee RP

En 2015, le taux d'activité des 15-64 ans est de 75% dans la commune de Gap. Ce taux est quasi identique à celui observé au niveau des autres territoires de comparaison. Il a progressé de +2,2 points en 5 ans. Cette progression est quand à elle supérieure à la progression nationale. A l'échelle infra communale, le taux d'activité est proche de 64% pour l'IRIS Rochasson Bonneval. A l'inverse, il atteint les 82% sur le territoire de Villeneuve. Globalement au niveau national, les taux d'activité des 15-64 ans sont plus faibles dans les territoires de la politique de la ville. Il faut cependant observer qu'il y a deux tendances qui procurent des effets inverses. Ainsi, la population des 15-24 ans est beaucoup plus fréquemment active dans les quartiers de la politique de la ville. Cela s'explique par la faible proportion de jeunes étudiants (ou quand ceux-ci existent, ils doivent plus fréquemment travailler pour financer leurs études). Dès lors, ce fort taux d'activité des jeunes influe sur le taux d'activité globale.

A l'opposé, chez les plus de 25 ans, les taux d'activités deviennent plus faibles, notamment pour les femmes (souvent lié à la question de la monoparentalité qui rend complexe l'accès à l'emploi). Pour les hommes, la forte proportion de la population AAH sur les quartiers de la politique de la ville contribue aussi partiellement à expliquer ce plus faible taux d'activité. Enfin, les personnes de nationalité étrangère, essentiellement les femmes, sont moins fréquemment actives. Dès lors, la proportion d'AAH, la monoparentalité et les difficultés d'accès à l'emploi pour les personnes étrangères contribuent à expliquer l'effet plus faible proportion de personnes actives dans les quartiers de la politique de la ville.

Notions définies dans le lexique :
 • Actifs • Actifs occupés

● *Activité hommes/femmes*

Un taux d'activité des femmes inférieur à celui des hommes

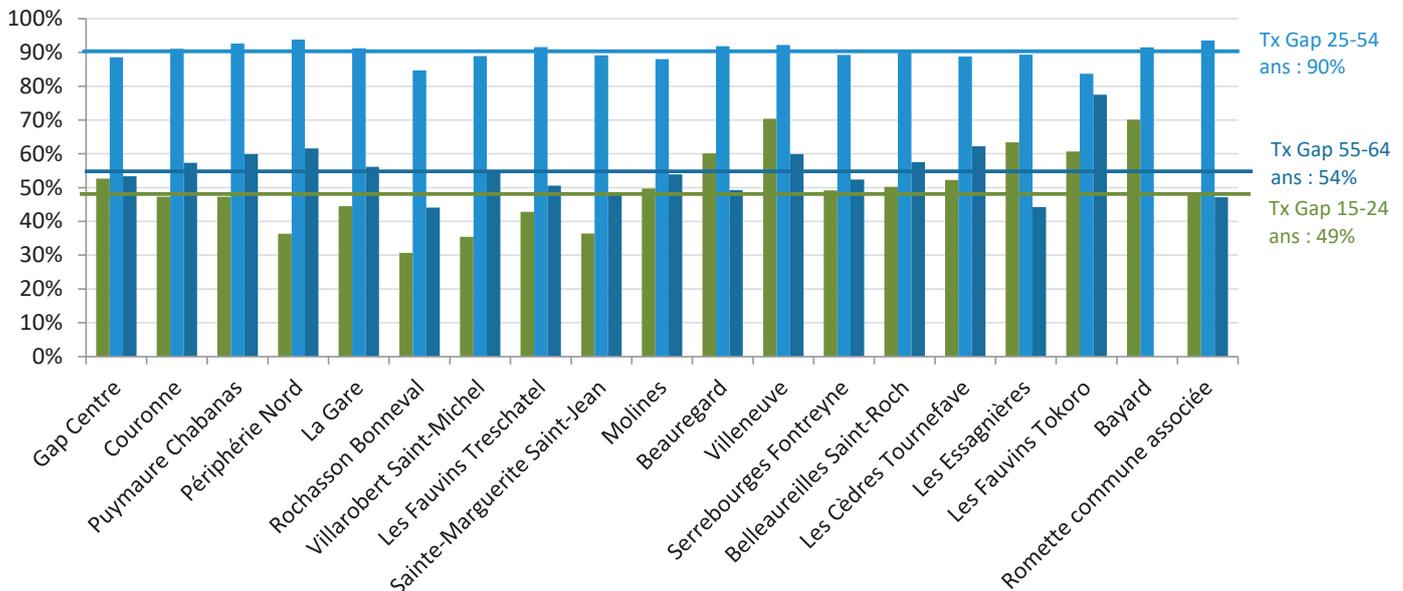
	Taux d'activité des 15-64 ans			
	Femmes		Hommes	
	2015 (en %)	Evolution depuis 2010 (en points)	2015 (en %)	Evolution depuis 2010 (en points)
Gap Centre	75,1	-3,3	71,5	-3,6
Couronne	73,8	+6,2	77,5	+6,2
Puymaure Chabanas	73,9	+4,9	83,2	+4,0
Périphérie Nord	74,7	+5,4	81,4	+7,6
La Gare	72,4	+13,2	75,8	+7,5
Rochasson Bonneval	61,7	+1,5	67,0	-1,5
Villarobert Saint-Michel	71,6	-0,9	75,1	-2,6
Les Fauvins Treschatel	67,2	-0,6	75,0	-1,1
Sainte-Marguerite Saint-Jean	66,7	+5,8	75,9	+2,3
Molines	73,4	+4,9	71,4	+4,7
Beauregard	75,0	+1,1	77,4	+4,8
Villeneuve	79,9	+5,3	83,4	-1,0
Serrebourges Fontfreyne	73,9	-3,4	77,1	-7,1
Belleaureilles Saint-Roch	70,9	+2,7	80,8	+7,2
Les Cèdres Tournefave	70,9	+4,5	82,3	+6,0
Les Essagnières	70,2	+1,5	79,4	+0,1
Les Fauvins Tokoro	85,1	-2,5	70,3	+8,3
Bayard	83,7	+19,4	89,1	+1,6
Romette commune associée	70,1	-4,6	78,2	-3,3
Gap	71,9	+2,6	77,4	+1,9
CA Gap-Tallard-Durance	72,1	+2,5	77,6	+1,8
Hautes-Alpes	73,5	+3,1	77,8	+1,9
France Métropolitaine	70,8	+2,3	76,9	+1,0

Source : Insee RP

Le taux d'activité des hommes de 15-64 ans n'est pas sensiblement différent de celui observé sur la France métropolitaine, soit 77% dans la commune de Gap en 2015. Ce taux a augmenté de + 1,9 point sur la période 2010-2015. Il est minimal pour l'IRIS Rochasson Bonneval avec 67% d'hommes actifs de 15-64 ans, et maximal pour l'IRIS Villeneuve (83%).

Le taux d'activité des femmes de 25-54 ans est inférieur au taux d'activité des hommes de 5 points. Le taux d'activité des femmes a augmenté de +2,6 points sur la période, pour atteindre 72% en 2015. Il est minimal pour l'IRIS Rochasson Bonneval avec 62% de femmes actives de 16-64 ans, et maximal pour Les Villeneuve (80%).

● *Activité selon la tranche d'âge*



En 2015, pour la commune de Gap, le taux d'activité des 15-24 ans est de 49%, celui des 25-54 ans de 90% et celui des 55-64 ans de 54%. Les ratios de la commune sont toujours supérieurs à la référence France métropolitaine.

A l'échelle des IRIS, Villeneuve présente le plus fort taux d'activité des 15-24 ans (70%, soit 128 jeunes) alors que Rochasson Bonneval détient le plus faible (31%, soit 100 jeunes). Pour les 25-54 ans, le taux d'activité est maximal dans les IRIS Périphérie Nord et Romette (94%) tandis qu'il est minimal dans l'IRIS Rochasson Bonneval (85%, soit 715 personnes). Enfin, concernant les taux d'activité des 55-64 ans, 63% sont actifs dans l'IRIS Les Cèdres Tournefave contre 44% dans l'IRIS Rochasson Bonneval.

	15-24 ans		25-54 ans		55-64 ans	
	Nb d'actifs 2015	Taux d'activité	Nb d'actifs 2015	Taux d'activité	Nb d'actifs 2015	Taux d'activité
Gap Centre	289	52,7	881	88,6	110	53,3
Couronne	139	47,3	766	91,1	150	57,4
Puymaure Chabanas	160	47,3	1 292	92,6	313	59,9
Périphérie Nord	108	36,4	1 189	93,8	289	61,6
La Gare	137	44,5	735	91,3	151	56,2
Rochasson Bonneval	100	30,7	715	84,7	143	44,1
Villarobert Saint-Michel	75	35,4	771	88,9	163	54,6
Les Fauvins Treschatel	102	42,8	653	91,6	187	50,6
Sainte-Marguerite Saint-Jean	97	36,4	858	89,1	165	48,0
Molines	94	49,8	501	88,0	134	53,9
Beauregard	121	60,1	563	91,9	119	49,2
Villeneuve	128	70,4	609	92,2	134	59,9
Serrebourges Fontreyne	145	49,2	867	89,3	127	52,4
Belleaureilles Saint-Roch	117	50,2	722	90,8	197	57,5
Les Cèdres Tournefave	136	52,2	724	88,8	198	62,2
Les Essagnières	308	63,4	978	89,3	141	44,2
Les Fauvins Tokoro	20	60,7	54	83,7	10	77,5
Bayard	22	70,1	71	91,5	12	100,0
Romette commune associée	68	48,0	507	93,6	122	47,2
Gap	2 364	48,5	13 456	90,4	2 863	54,2
CA Gap-Tallard-Durance	2 742	47,7	16 828	90,7	3 537	53,9
Hautes-Alpes	6 344	47,1	48 239	92,0	10 282	51,8
France Métropolitaine	3 162 729	41,6	22 494 471	90,7	4 256 257	52,5

Source : Insee RP

A l'échelle nationale :

- Le taux d'activité des jeunes fait apparaître en creux l'effet de la scolarisation et de la durée de la poursuite d'études des jeunes sur un territoire. En effet, bien que certains étudiants puissent être actifs, ce taux d'activité est inversement proportionnel à la part des 15-24 ans qui poursuivent des études au-delà de l'âge légal de fin possible de celles-ci (c'est à dire 16 ans). Les jeunes qui vivent dans les quartiers de la politique de la ville ont un taux d'activité qui est très fort au regard de l'ensemble des autres territoires. Cela s'explique bien évidemment par l'arrêt plus rapide de la poursuite d'étude. Cet indicateur a un effet évident sur le niveau de formation général sur les quartiers. Il faut cependant noter que les indices de chômage des jeunes sont aussi très important parmi ces jeunes actifs.

- Le taux d'activité des 25-54 ans met en évidence en creux les personnes ayant soit abandonné la recherche d'emploi, soit les personnes ayant fait le choix de mettre leur carrière professionnelle entre parenthèse (principalement pour son activité familiale ou personnelle), soit des personnes ayant repris une activité d'études et enfin des personnes ayant un handicap qui ne leur permet plus de travailler. Dans les quartiers de la politique de la ville, il est fréquemment observé un taux d'activité plus faible. Cela s'explique notamment par l'importance dans les quartiers d'une plus forte proportion de personnes s'occupant « de leur foyer » mais aussi d'une plus forte proportion de personnes handicapées (beaucoup de bénéficiaires de l'AAH renonçant à une activité professionnelle, bien que l'AAH pouvant être partiellement cumulée avec une rémunération).

- La part des actifs parmi les 55/64 ans est souvent un peu plus faible dans les quartiers de la politique de la ville, au moins pour l'instant. L'évolution du niveau des retraites ou des revenus de remplacements étant très faible au regard de l'évolution du coût de la vie, de plus en plus de seniors devront compléter leurs revenus par des revenus d'activité. Jusqu'à présent, les personnes poursuivant leur activité au-delà de 60 ans étaient souvent des professionnels ayant un emploi valorisant qu'ils ne souhaitaient pas quitter. Cette situation est de moins en moins fréquente. Les personnes qui poursuivent leur activité professionnelle, le font essentiellement pour compléter leurs revenus ou pour compléter des années non cotisées (périodes de chômage non indemnisées par exemple) ou des arrêts pour motifs familiaux (qui sont plus fréquents dans les quartiers).

● Taux d'emploi

Sur Gap, près de 64% de la population active est en emploi (au sens du recensement)

	Population de 15-64 ans active occupée	Taux d'EMPLOI des 15-64 ans	
		2015 (en %)	Evolution depuis 2010 (en points)
Gap Centre	997	57,0	-3,7
Couronne	955	68,4	+4,2
Puymaure Chabanas	1 572	69,7	+2,4
Périphérie Nord	1 425	70,1	+2,5
La Gare	911	65,9	+6,0
Rochasson Bonneval	717	48,0	-1,4
Villarobert Saint-Michel	856	62,2	-5,9
Les Fauvins Treschatel	801	60,7	-2,2
Sainte-Marguerite Saint-Jean	1 017	64,7	+1,8
Molines	613	61,0	+1,1
Beauregard	668	63,3	-3,7
Villeneuve	770	72,2	+1,3
Serrebourges Fontreyne	969	64,3	-9,7
Belleaureilles Saint-Roch	905	66,0	+0,4
Les Cèdres Tournefave	837	60,1	+2,9
Les Essagnières	1 283	67,6	-2,0
Les Fauvins Tokoro	70	63,6	-2,6
Bayard	93	76,9	+0,9
Romette commune associée	632	67,0	-4,3
Gap	16 091	64,2	-0,7
CA Gap-Tallard-Durance	20 048	64,9	-0,6
Hautes-Alpes	57 783	67,4	+0,3
France Métropolitaine	25 813 815	63,7	-0,1

Source : Insee RP

Le taux d'emploi de Gap est proche de celui de la France métropolitaine (64%). Son évolution depuis entre 2010 et 2015 est faible.

Sur l'IRIS de Rochasson Bonneval seulement 50% de la population des 15-64 ans est en emploi alors qu'il dépasse les 70% sur les Iris Périphérie Nord et Villeneuve.

● *Catégories socio-professionnelles*

Une majorité d'employés et d'ouvriers

	Population de 15 ans et plus active occupée	15-64 ans actifs occupés											
		agriculteurs - exploitants		artisans, commerçants, chefs d'entreprises		cadres et professions intellectuelles supérieures		professions intermédiaires		employés		ouvriers	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Gap Centre	997	<10	-	56	5,7	94	9,4	213	21,4	403	40,5	227	22,8
Couronne	965	<10	-	80	8,2	139	14,4	266	27,5	331	34,3	150	15,6
Puymaure Chabanas	1 561	<10	-	81	5,2	235	15,1	565	36,2	476	30,5	203	13,0
Périphérie Nord	1 425	17	1,2	128	9,0	266	18,7	441	31,0	412	28,9	161	11,3
La Gare	924	<10	-	56	6,1	102	11,0	233	25,2	370	40,1	163	17,6
Rochasson Bonneval	707	<10	-	43	6,1	73	10,3	177	25,1	258	36,5	156	22,1
Villarobert Saint-Michel	845	<10	-	57	6,8	69	8,2	173	20,4	372	44,0	171	20,2
Les Fauvins Treschatel	798	10	1,3	84	10,5	81	10,2	222	27,8	225	28,2	175	22,0
Sainte-Marguerite Saint-Jean	1 017	<10	-	89	8,8	211	20,7	284	27,9	271	26,6	158	15,6
Molines	612	<10	-	23	3,8	38	6,2	137	22,3	277	45,2	138	22,5
Beauregard	668	<10	-	33	5,0	52	7,8	205	30,7	225	33,7	152	22,8
Villeneuve	770	<10	-	56	7,2	99	12,9	213	27,6	266	34,6	136	17,7
Serrebourges Fontfreyne	989	<10	-	68	6,8	91	9,2	230	23,2	408	41,2	193	19,5
Belleaureilles Saint-Roch	905	<10	-	63	7,0	126	13,9	278	30,8	274	30,3	157	17,4
Les Cèdres Tournefave	827	<10	-	33	4,0	87	10,6	204	24,7	314	37,9	189	22,8
Les Essagnières	1 289	<10	-	76	5,9	127	9,9	308	23,9	616	47,8	159	12,3
Les Fauvins Tokoro	79	<10	-	<10	-	<10	-	<10	-	46	58,2	16	20,0
Bayard	93	<10	-	16	16,9	<10	-	18	19,9	37	39,8	17	18,4
Romette commune associée	632	13	2,0	36	5,7	91	14,5	179	28,4	191	30,3	120	19,1
Gap	16 103	64	0,4	1 085	6,7	1 987	12,3	4 354	27,0	5 772	35,8	2 842	17,7
CA Gap-Tallard-Durance	20 002	245	1,2	1 460	7,3	2 410	12,0	5 423	27,1	6 880	34,4	3 583	17,9
Hautes-Alpes	57 570	1 648	2,9	5 548	9,6	5 722	9,9	15 593	27,1	18 542	32,2	10 517	18,3
France Métropolitaine	25 805 856	407 215	1,6	1 649 398	6,4	4 566 274	17,7	6 707 730	26,0	7 187 211	27,9	5 288 027	20,5

Source : Insee RP 2015

Parmi les actifs occupés de 15-64 ans, 36% des gapençais sont employés, 27% occupent des professions intermédiaires, 18% sont ouvriers, 12% sont cadres et 7% artisans, commerçants ou chefs d'entreprises. Les agriculteurs exploitants représentent 1% du total.

Le regroupement employés/ouvriers concerne ainsi plus d'un actif occupés sur deux (54%). La proportion est même de 68% pour l'IRIS Molines.

Dans le détail de certaines catégories socio-professionnelles :
 - La proportion de cadres dans la commune de Gap est inférieure à celle observée sur le territoire métropolitain : 12% des actifs occupés en 2015 (soit 1 951 cadres), contre 17% en moyenne métropolitaine. Cette part est minimale pour l'IRIS Molines avec 4%, et maximale pour Périphérie Nord avec 18%.

- La proportion d'employés est celle qui s'écarte le plus de la moyenne métropolitaine avec une sur-représentation nette : 34% contre 28%. Le ratio dépasse les 43% pour les IRIS de Molines et Les Essagnières.

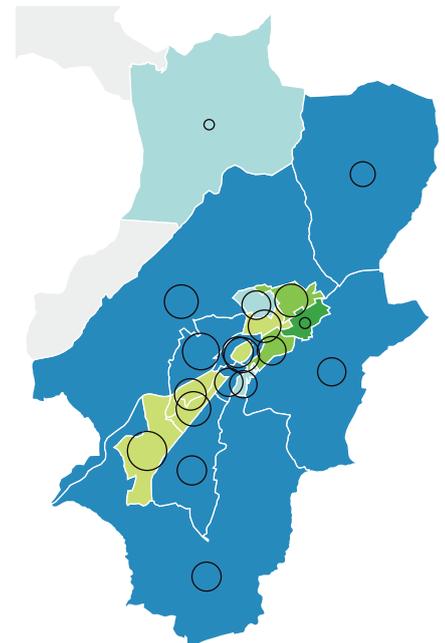
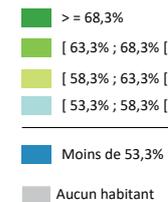
- La proportion d'ouvriers est plus faible qu'en tendance métropolitaine, avec 18% d'actifs occupés (soit 2 823 ouvriers sur la commune) contre 21% sur l'ensemble de la France métropolitaine. Cette part varie de 13% pour l'IRIS Périphérie Nord à près de 25% pour Les Cèdres Tournefave soit plus d'un actif occupé sur quatre.

La part des employés et ouvriers parmi les actifs occupés en 2015
Insee RP 2015

Employés et ouvriers en 2015 : 8 614 actifs occupés



Part des employés et ouvriers parmi les actifs occupés en 2015
Commune de Gap : 53,5%



Notions définies dans le lexique :
 ●Catégories socio-professionnelles

● Stabilité de l'emploi

● Les salariés en contrats précaires

Plus de 2 800 salariés en contrats précaires et près de 3 380 à temps partiel

	Salariés de 15 ans ou plus	Salariés en contrats précaires (CDD, Intérim, Emplois aidés, Apprentissage, stage)	
		Effectifs	%
Gap Centre	913	287	31,4
Couronne	824	180	21,9
Puymaure Chabanas	1 391	216	15,5
Périphérie Nord	1 142	149	13,1
La Gare	821	172	20,9
Rochasson Bonneval	638	139	21,7
Villarobert Saint-Michel	777	154	19,9
Les Fauvins Treschatel	675	104	15,4
Sainte-Marguerite Saint-Jean	827	96	11,6
Molines	563	147	26,1
Beauregard	602	139	23,1
Villeneuve	686	110	16,1
Serrebourges Fontfreyne	874	175	20,1
Belleaureilles Saint-Roch	803	142	17,7
Les Cèdres Tournefave	782	136	17,5
Les Essagnières	1 156	362	31,3
Les Fauvins Tokoro	64	14	21,5
Bayard	82	12	15,2
Romette commune associée	546	73	13,4
Gap	14 164	2 809	19,8
CA Gap-Tallard-Durance	17 318	3 308	19,1
Hautes-Alpes	46 773	11 041	23,6
France Métropolitaine	22 764 186	3 457 170	15,2

Source : Insee RP 2015

20% des salariés sont en contrat précaire (soit 2 809 salariés sur la commune) contre 15% sur l'ensemble de la France métropolitaine. La proportion des salariés en contrat précaire est inférieure de presque quatre points à celle du département. Par ailleurs, cette part varie fortement selon les IRIS : de 12% pour l'IRIS Sainte-Marguerite Saint-Jean à 31% pour les IRIS Les Essagnières et Gap Centre.

Au niveau national, dans les quartiers de la politique de la ville, la part des salariés n'occupant pas un emploi à temps plein y est beaucoup plus importante. Cet indicateur peut refléter à la fois la forte proportion de la population active féminine (ce qui n'est pas souvent le cas dans les quartiers politique de la ville où le taux d'activité féminin y est souvent plus faible que pour le reste du territoire) et à la fois une précarité de l'emploi et du niveau de vie. En effet, associé à un emploi plus faiblement qualifié, le temps partiel se traduit bien souvent par un niveau de vie plus faible. Il peut être aussi la conséquence de situations de monoparentalité (où l'emploi à temps plein quand l'enfant est petit est très compliqué) ainsi que de difficultés dans le cadre de l'accès aux modes de garde (effet du coût du mode de garde au regard du bénéfice économique apporté par l'emploi). Enfin, le temps partiel est souvent subi ou contraint dans les quartiers (contraint par le coût des modes de garde et subi par l'effet de la précarité de l'emploi obtenu dans des secteurs tels que le commerce, le nettoyage, le gardiennage...). Cet indicateur est très important pour aborder les capacités économiques des habitants.

● Les salariés à temps partiel

La part de salariés à temps partiel sur la commune de Gap est supérieure à celle observée sur le territoire métropolitain et représente 24% des salariés en 2015 (soit 3 377 personnes), contre 18% en moyenne nationale. Cette proportion est minimale sur Les Essagnières avec 18% de salariés à temps partiel et maximale sur Rochasson Bonneval avec 30%.

Le taux de femmes concernées par le temps partiel est beaucoup plus élevé sur la commune de Gap (37%) qu'en France (28%), tandis que celui des hommes est bien moindre (respectivement de 11 et 8%).

	Salariés à temps partiel		Femmes salariées à temps partiel		Hommes salariés à temps partiel	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Gap Centre	221	24,2	157	35,8	64	13,4
Couronne	207	25,1	169	36,6	38	10,5
Puymaure Chabanas	307	22,1	259	35,2	48	7,3
Périphérie Nord	312	27,3	242	40,4	69	12,7
La Gare	227	27,6	163	35,5	63	17,4
Rochasson Bonneval	193	30,3	147	42,4	46	15,8
Villarobert Saint-Michel	165	21,2	144	35,6	21	5,6
Les Fauvins Treschatel	131	19,4	79	26,1	52	14,0
Sainte-Marguerite Saint-Jean	200	24,2	167	37,4	33	8,7
Molines	168	29,8	117	36,6	51	21,0
Beauregard	150	24,9	135	39,6	15	5,7
Villeneuve	144	21,0	101	30,1	42	12,0
Serrebourges Fontfreyne	196	22,4	156	36,3	40	9,0
Belleaureilles Saint-Roch	184	22,9	152	38,4	32	7,9
Les Cèdres Tournefave	206	26,3	154	38,6	51	13,3
Les Essagnières	207	17,9	174	36,1	33	4,9
Les Fauvins Tokoro	25	39,1	18	50,0	7	ns
Bayard	9	11,0	9	24,3	0	ns
Romette commune associée	126	23,1	106	37,9	20	7,5
Gap	3 377	23,8	2 650	36,5	727	10,5
CA Gap-Tallard-Durance	4 145	23,9	3 266	36,9	880	10,4
Hautes-Alpes	11 296	24,2	8 741	36,2	2 555	11,3
France Métropolitaine	4 088 021	18,0	3 191 176	28,0	896 844	7,9

Source : Insee RP 2015

• Les salariés en CDI

Quatre salariés sur cinq sont en CDI ou titulaires de la fonction publique

	Salariés de 15 ans ou plus	Salariés en CDI ou titulaires de la fonction publique	
		Effectifs	%
Gap Centre	913	627	68,7
Couronne	824	644	78,2
Puymaure Chabanas	1 391	1 175	84,5
Périphérie Nord	1 142	993	87,0
La Gare	821	649	79,0
Rochasson Bonneval	638	499	78,2
Villarobert Saint-Michel	777	623	80,2
Les Fauvins Treschatel	675	570	84,4
Sainte-Marguerite Saint-Jean	827	731	88,4
Molines	563	416	73,9
Beauregard	602	463	76,9
Villeneuve	686	575	83,8
Serrebourges Fontreyne	874	699	80,0
Belleaureilles Saint-Roch	803	660	82,2
Les Cèdres Tournefave	782	645	82,5
Les Essagnières	1 156	794	68,7
Les Fauvins Tokoro	64	50	78,1
Bayard	82	69	84,1
Romette commune associée	546	473	86,6
Gap	14 164	11 356	80,2
CA Gap-Tallard-Durance	17 318	14 011	80,9
Hautes-Alpes	46 773	35 733	76,4
France Métropolitaine	22 764 186	19 307 016	84,8

Source : Insee RP 2015

En 2015, 80% des salariés gapençais sont en CDI, soit 11 356 personnes (contre 76% dans les Hautes-Alpes). A l'échelle infra-communale, l'IRIS Sainte-Marguerite Saint-Jean présente une part nettement plus élevée que la moyenne communale (88%) alors que dans les IRIS Les Essagnières et Gap Centre, seuls 69% des salariés sont en CDI.

Plus l'indicateur est important et plus la capacité de la personne à s'inscrire dans une démarche permettant de se projeter vers l'avenir est importante. Le CDI est souvent exigé pour obtenir un prêt bancaire ou une autorisation de découvert. Il est donc facilitateur pour construire son avenir. A l'échelle nationale, dans les quartiers de la politique de la ville, la part des salariés en CDI est souvent plus faible que dans les territoires qui les environnent. La précarité de l'emploi explique cette plus faible proportion de personnes en CDI dans les quartiers parmi les actifs occupés. Bien évidemment, en croisant un plus fort taux de chômage et des emplois plus fréquemment à temps partiel cela produit un niveau de vie beaucoup plus faible dans les quartiers de la politique de la ville que dans les autres territoires.

Tendance : le statut du travail

Parmi les 63 millions de Français, 25,8 millions exercent une activité professionnelle rémunérée (données Insee 2011). Parmi les 25,8 millions d'actifs occupés, 12 % (3 millions) ne touchent pas de paie à la fin de chaque mois. Parmi eux, on trouve des indépendants (1,7 million), des employeurs (1,1 million, notamment les commerçants, artisans, etc.) et des aides familiaux (135 000, souvent des femmes d'artisans ou de commerçants).

22,8 millions d'actifs sont salariés, soit 88 % de l'ensemble. Cet univers regroupe lui aussi des contrats de travail très différents. 17%, soit 4,4 millions, exercent à temps partiel. Pour la majorité, il s'agit d'un choix, mais 28 % déclare souhaiter travailler plus, soit 1,2 million de personnes. Les deux-tiers des salariés, soit 15,3 millions, sont employés en contrat à durée indéterminée et un cinquième (4,3 millions) dispose d'un statut de fonctionnaire. 3,1 millions de personnes - 14 % des salariés - occupent un statut précaire, du stage au contrat à durée déterminée, en passant par l'intérim et l'apprentissage.

Le chômage

3 160 demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C

	DEFM cat. A, B, C	DEFM de catégories A, B ou C				Indice de chômage estimé*		
		Femmes		Hommes		Total	Femmes	Hommes
		Effectifs	%	Effectifs	%			
Gap Centre	432	178	41,2%	254	58,8%	33,8%	29,2%	37,9%
Couronne	216	114	52,8%	102	47,2%	20,5%	20,8%	20,2%
Puymaure Chabanas	259	149	57,5%	110	42,5%	14,7%	16,7%	12,6%
Périphérie Nord	232	126	54,3%	106	45,7%	14,6%	16,4%	13,0%
La Gare	167	83	49,7%	84	50,3%	16,3%	15,5%	17,2%
Rochasson Bonneval	241	129	53,5%	112	46,5%	25,2%	25,8%	24,5%
Villarobert Saint-Michel	201	105	52,2%	96	47,8%	19,9%	20,0%	19,8%
Les Fauvins Treschatel	148	66	44,6%	82	55,4%	15,7%	15,8%	15,6%
Sainte-Marguerite Saint-Jean	165	83	50,3%	82	49,7%	14,7%	15,7%	13,9%
Molines	195	92	47,2%	103	52,8%	26,8%	23,6%	30,5%
Beauregard	183	107	58,5%	76	41,5%	22,8%	24,2%	21,2%
Villeneuve	157	71	45,2%	86	54,8%	18,0%	17,2%	18,7%
Serrebourges Fontreyne	177	91	51,4%	86	48,6%	15,6%	16,3%	14,9%
Belleaureilles Saint-Roch	162	97	59,9%	65	40,1%	15,6%	18,9%	12,4%
Les Cèdres Tournefave	209	119	56,9%	90	43,1%	19,8%	21,6%	17,8%
Les Essagnières	192	107	55,7%	85	44,3%	13,5%	17,4%	10,5%
Les Fauvins Tokoro	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Bayard	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Romette commune associée	101	52	51,5%	49	48,5%	14,5%	15,0%	14,0%
Gap	3 437	1 769	51,5%	1 668	48,5%	18,4%	19,2%	17,7%

* DEFM de cat. A, B, C parmi les actifs des 15-64 ans au RP 2015

Source : Pôle Emploi 31/12/2017 & Insee RP 2015

Fin 2017, sur les 3 437 demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie A, B ou C de la commune de Gap, 52% sont des femmes.

L'IRIS Belleaureilles Saint-Roch se distingue par une proportion de femmes demandeuses d'emploi élevée (60%).

Dans les IRIS Gap Centre, Les Fauvins Treschatel, Molines et Villeneuve la tendance est inversée : les hommes sont bien plus nombreux parmi les demandeurs d'emploi ABC.

L'indice de chômage estimé correspond à la part des personnes de 15 à 64 ans présentes sur le marché du travail qui sont demandeurs d'emploi (DEFM) de catégorie A, B ou C.

Sur Gap, l'indice de chômage est de 18%. Ce ratio oscille entre 15% et 34%.

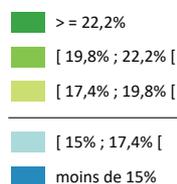
L'indice de chômage estimé fin 2017

Pôle Emploi 31/12/2017 & Insee RP 2015

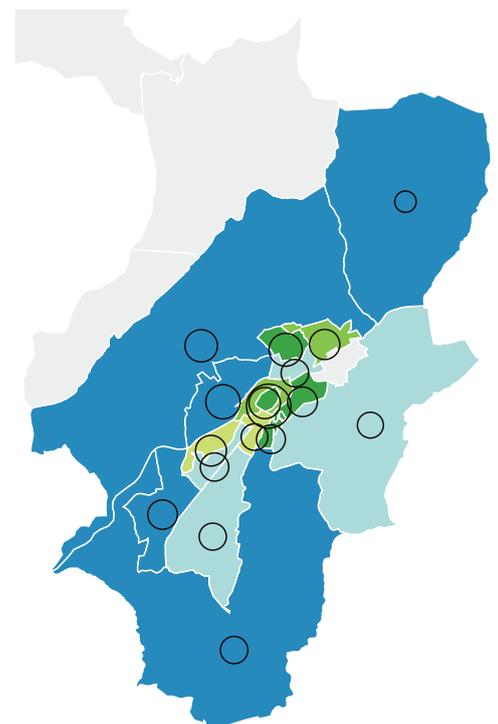
DEFM de cat. A, B ou C
fin 2017 : 3 437 personnes



Indice de chômage estimé fin 2017
Commune de Gap : 18,4%



Aucun habitant ou non disponible



Notions définies dans le lexique :

• Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) voir Chômeur

Près de 2 000 demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent

	DEFM de catégorie A		Indice de chômage estimé* cat. A
	Nb	% parmi les DEFM cat. A, B, C	
Gap Centre	277	64,1%	21,7%
Couronne	138	63,9%	13,1%
Puymaure Chabanas	128	49,4%	7,3%
Périphérie Nord	135	58,2%	8,5%
La Gare	90	53,9%	8,8%
Rochasson Bonneval	151	62,7%	15,8%
Villarobert Saint-Michel	121	60,2%	12,0%
Les Fauvins Treschatel	100	67,6%	10,6%
Sainte-Marguerite Saint-Jean	103	62,4%	9,2%
Molines	127	65,1%	17,4%
Beauregard	116	63,4%	14,5%
Villeneuve	98	62,4%	11,3%
Serrebourges Fontreyne	103	58,2%	9,1%
Belleaureilles Saint-Roch	85	52,5%	8,2%
Les Cèdres Tournefave	130	62,2%	12,3%
Les Essagnières	111	57,8%	7,8%
Les Fauvins Tokoro	0	0,0%	0,0%
Bayard	0	0,0%	0,0%
Romette commune associée	52	51,5%	7,5%
Gap	2 065	60,1%	11,1%

* DEFM de cat. A parmi les actifs des 15-64 ans au RP 2015

Source : Pôle Emploi 31/12/2017 & Insee RP 2015

Fin 2017, Gap compte 2 065 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A. Ils représentent 60% des demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C. L'indice de chômage estimé est quant à lui de 11%.

Les IRIS Gap Centre et Molines présentent les indices les plus élevés (respectivement 22% et 17%). A l'inverse, sur Puymaure Chabanas, cet indice n'est que de 7%.

Méthode : la mesure du chômage

Pôle emploi enregistre les demandeurs d'emploi en trois principales catégories :

- catégorie A : tous les demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent (1). C'est la catégorie de base, la plus commentée.
- catégorie B : demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite, moins de 78 heures le mois précédent.
- catégorie C : demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures le mois précédent.

(1) Le « mois précédent » ne signifie pas que ces personnes exercent régulièrement une telle activité.

Notions définies dans le lexique :

• Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) voir Chômeur

Données conjoncturelles

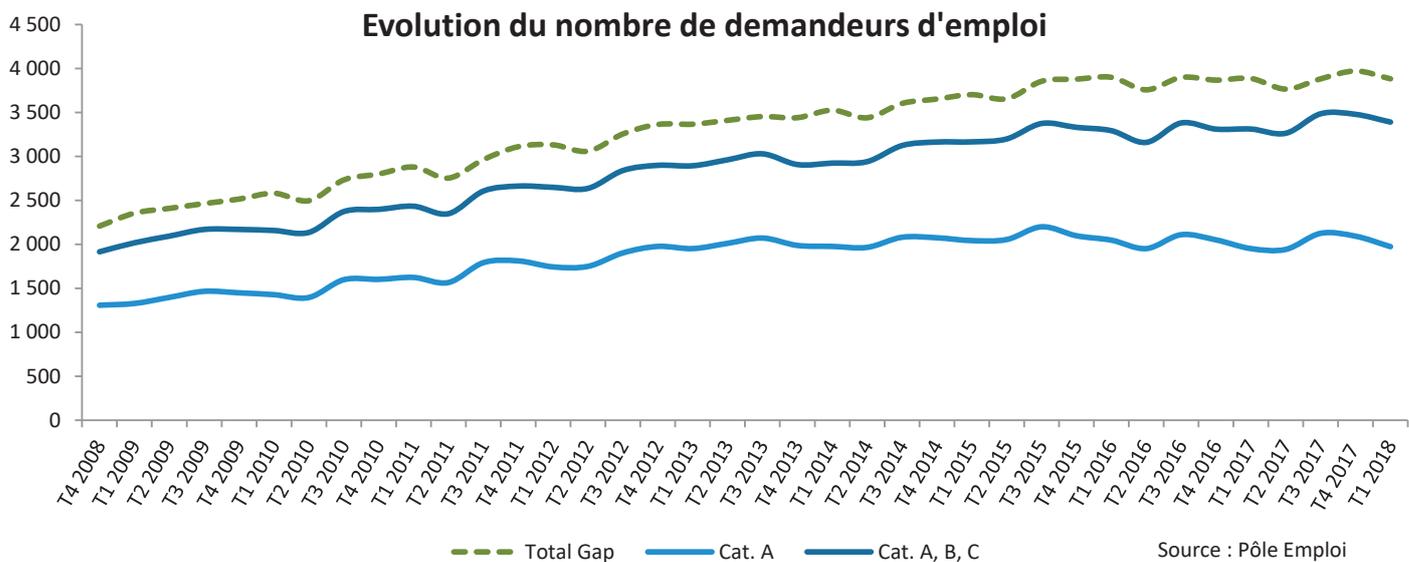
Une stabilisation du nombre de demandeurs d'emploi sur l'année 2017

	Demandeurs d'emploi		
	1er trimestre 2018	1er trimestre 2017	Evolution T1 2018 / T1 2017
Total	3 882	3 886	-0,1%
Cat. A	1 973	1 951	+1,1%
Cat. A, B, C	3 390	3 311	+2,4%

Source : Pôle Emploi

Au 1er trimestre 2018, 3 882 habitants de la commune de Gap étaient demandeurs d'emploi. Ils sont 1 973 DEFM de catégorie A (c'est-à-dire tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, et étant sans emploi) et 3 390 DEFM de catégorie A, B et C.

Depuis 2009, une hausse progressive du nombre de demandeurs d'emploi



Depuis le dernier trimestre 2009, le nombre de demandeurs d'emploi augmente : +1 528 pour l'ensemble (+65%), +646 pour ceux de catégorie A (+49%) et + 1 373 pour ceux de catégorie A, B ou C (+72%).

Sur la dernière année d'observation (1er trimestre 2017-1er trimestre 2018), le nombre de demandeurs d'emploi est stable tandis que pour les demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C, la hausse a été de +2% (+79 personnes).

Les discriminations à l'emploi

● Sous emploi

Parmi les moins de 35 ans, les populations en lien avec l'immigration sont les plus touchées

Population	Taux de sous-emploi en %				
	Emploi de personnes diplômées du supérieur âgées de moins de 35 ans comme ouvrier ou employés				
	Total	Hommes	Femmes	Pop. en lien avec l'immigration*	Pop. sans lien avec l'immigration**
Commune de Gap	38,9	39,3	38,6	30,5	38,9
Hautes-Alpes	36,5	32,4	39,3	33,5	36,3

* personne vivant dans un ménage composé d'au moins une personne immigrée

** personne vivant dans un ménage sans personne immigrée dans le ménage

Source : Insee RP fichier détail 2015

Dans la commune de Gap, 39% des personnes de moins de 35 ans peuvent être considérées comme étant touchées par une forme de sous-emploi. Diplômées du supérieur, elles occupent cependant un emploi d'ouvrier ou d'employé.

Ce sous-emploi concerne des actifs occupés ouvriers ou employés de moins de 35 ans et diplômés du supérieur (Bac +2 ou plus).

La population en lien avec l'immigration est la moins touchée par le sous-emploi : 31% contre 39% pour les personnes sans lien avec l'immigration. Il faut cependant considérer ce chiffre avec précaution car il se rapporte à un effectif relativement faible.

● Chômage et population immigrée

Le chômage des diplômés touche davantage les populations en lien avec l'immigration

Population	Part de chômeurs parmi les actifs diplômés en %				
	Personnes diplômées du supérieur âgées de moins de 35 ans				
	Total	Hommes	Femmes	Pop. en lien avec l'immigration*	Pop. sans lien avec l'immigration**
Commune de Gap	10,5	9,7	11,0	28,3	9,5
Hautes-Alpes	10,2	9,8	10,5	18,5	10,3

* personne vivant dans un ménage composé d'au moins une personne immigrée

** personne vivant dans un ménage sans personne immigrée dans le ménage

Source : Insee RP fichier détail 2015

Dans la commune de Gap, la part de chômeurs parmi les actifs de moins de 35 ans diplômés du supérieur est de 11%.

L'écart est beaucoup plus important pour la population en lien avec l'immigration. Les actifs de plus de 35 ans diplômés du supérieur en lien avec l'immigration sont ainsi nettement plus touchés par le chômage : 28% contre 10% pour les personnes sans lien avec l'immigration. Là encore, l'effectif considéré invite à une certaine prudence (notamment pour l'intercommunal).

Tendance : les inégalités persistent entre hommes et femmes

Alors que l'on pensait que petit à petit les femmes rattraperaient leur retard salarial par rapport aux hommes, depuis une quinzaine d'année le rapport entre le salaire des femmes et des hommes stagne autour de 80%. Et encore, ces données ne prennent pas en compte le temps partiel, en grande majorité féminin. Elles sont d'autant plus inquiétantes qu'au cours des dernières années les nouvelles générations féminines ont encore élevé leur niveau de diplôme.

Sur le marché du travail, les taux de chômage sont désormais semblables, du fait du développement des emplois de services, plus souvent occupés par des femmes. Mais ce phénomène masque la précarité, les bas salaires et le temps partiel subi que connaissent souvent les femmes, même si elles occupent moins fréquemment que les hommes des métiers pénibles physiquement. Les femmes exercent moins souvent des emplois à responsabilité que les hommes et sont beaucoup moins représentées dans les emplois de direction, dans le secteur privé comme dans le public.

LES RESSOURCES DES MÉNAGES

Niveaux de vie des ménages

● Répartition par décile des niveaux de vie

En 2015, 14% des foyers fiscaux disposent d'un revenu déclaré inférieur au seuil de pauvreté

Insee, filosof 2015	Population fiscale	Niveaux de vie									Ecart			
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter-quartiles	inter-déciles
Gap	39 471	922	1 155	1 246	1 337	1 507	1 681	1 862	2 067	2 213	2 390	2 950	967	2 027
CA Gap-Tallard-Durance	48 469	922	1 155	1 246	1 337	1 507	1 691	1 862	2 067	2 213	2 390	2 950	967	2 027
Hautes-Alpes	136 604	916	1 149	1 235	1 323	1 484	1 644	1 812	2 012	2 138	2 300	2 801	903	1 885
France métropolitaine	62 784 849	895	1 145	1 248	1 346	1 533	1 714	1 910	2 151	2 306	2 498	3 135	1 058	2 240

Insee, Filosofi 2014**	Population fiscale*	Niveaux de vie									Ecart inter-déciles
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	
Gap Centre	2 155	726	933	1 065	1 188	1 326	1 464	1 671	1 882	2 394	1 668
Couronne	2 367	895	1 102	1 264	1 394	1 556	1 763	1 995	2 343	2 931	2 036
Puymaure Chabanas	3 364	1 048	1 249	1 430	1 590	1 768	1 955	2 213	2 574	3 187	2 139
Périphérie Nord	3 445	1 119	1 331	1 532	1 677	1 852	2 059	2 354	2 759	3 326	2 207
La Gare	1 988	921	1 119	1 291	1 427	1 569	1 732	1 959	2 295	2 783	1 862
Rochasson Bonneval	2 322	748	924	1 087	1 224	1 409	1 582	1 787	2 045	2 694	1 946
Villaret Saint-Michel	1 971	816	1 045	1 221	1 382	1 513	1 689	1 876	2 128	2 557	1 741
Les Fauvins Treschateil	2 210	840	1 032	1 261	1 443	1 624	1 797	2 043	2 355	2 901	2 061
Sainte-Marguerite Saint-Jean	2 514	978	1 249	1 472	1 661	1 840	2 063	2 379	2 693	3 528	2 550
Molines	1 801	830	1 057	1 204	1 362	1 501	1 678	1 866	2 163	2 656	1 826
Beauregard	1 831	830	1 037	1 224	1 382	1 520	1 693	1 895	2 163	2 540	1 710
Villeneuve	1 880	996	1 205	1 350	1 528	1 684	1 854	2 050	2 404	2 900	1 904
Serrebourges Fontreyne	2 469	961	1 171	1 358	1 522	1 659	1 802	2 004	2 241	2 689	1 728
Belleaureilles Saint-Roch	2 434	1 060	1 297	1 462	1 635	1 736	1 878	2 069	2 386	2 844	1 784
Les Cèdres Tournefave	2 043	767	935	1 104	1 269	1 463	1 648	1 871	2 158	2 589	1 822
Les Essagnières	2 652	1 012	1 239	1 422	1 530	1 683	1 867	2 066	2 344	2 811	1 799
Les Fauvins Tokoro	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Bayard	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Romette commune associée	1 679	1 147	1 323	1 482	1 605	1 789	1 965	2 209	2 495	3 061	1 914
Gap	39 324	908	1 131	1 311	1 475	1 641	1 815	2 036	2 360	2 902	1 994
CA Gap-Tallard-Durance	40 783	911	1 136	1 317	1 483	1 646	1 823	2 043	2 366	2 911	2 000
Hautes-Alpes	136 547	908	1 132	1 302	1 459	1 616	1 777	1 982	2 275	2 778	1 870
France métropolitaine	62 674 628	890	1 139	1 337	1 519	1 697	1 893	2 139	2 489	3 133	2 243

Montants de référence en €	2012	2013	2014
RSA personne seule	475	493	499
Seuil de pauvreté Insee à 50%	824	833	840
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	989	1 000	1 008

* données 2014 et 2013 non disponibles en infra-communal, données 2012 affichées

** données 2015 non disponibles à l'infra-communal

En 2015, le revenu médian par unité de consommation de Gap (1 681 euros) est inférieur à la référence France métropolitaine (1 714 euros). Sur l'ensemble de la commune, 14% des foyers fiscaux disposent d'un niveau de vie qui est inférieur au seuil de pauvreté. Au sein des IRIS, le niveau de vie médian varie de 1 386 euros pour Gap Centre à 1 852 euros pour Périphérie Nord (chiffres de 2014 pour les IRIS). Les écarts de niveau de vie sont importants en ce qui concerne les 10% des ménages les plus pauvres et les plus riches, en effet il varie de 1 668 euros par mois pour Gap Centre contre 2 550 euros par mois pour Sainte-Marguerite Saint-Jean.

Méthode et définitions :

En France métropolitaine, le seuil de pauvreté officiel, correspondant à 60% du niveau de vie observé, est de 1015 € par mois en 2015. Toutes les personnes qui vivent dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à ce seuil sont considérées comme pauvres. Dans le tableau ci-dessus, les cases colorées en orange pâle correspondent aux niveaux de vie inférieurs à ce seuil. (Sont colorées en orange moyen celles pour lesquels le niveau de vie est inférieur à 50% du niveau de vie médian de France métropolitaine, et en orange foncé celles dont le niveau de vie est inférieur au seuil du montant du RSA attribué à une personne seule.)

Niveau de vie : Revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

Notions définies dans le lexique :

• Niveau de vie • Déciles • Médiane • Écart interdécile

● *Taux de pauvreté*

Un taux de pauvreté de 14%

Seuil de pauvreté 2014 = 1 008€	Nb de personnes pauvres sous le seuil de pauvreté	Taux de pauvreté 2014
Gap Centre	540	25,3
Couronne	370	15,8
Puymaure Chabanas	300	9,1
Périphérie Nord	210	6,1
La Gare	290	14,8
Rochasson Bonneval	590	25,4
Villarobert Saint-Michel	360	18,2
Les Fauvins Treschatel	430	19,3
Sainte-Marguerite Saint-Jean	280	11,3
Molines	320	17,7
Beauregard	350	18,9
Villeneuve	200	10,8
Serrebourges Fontfreyne	320	13,1
Belleaureilles Saint-Roch	210	8,6
Les Cèdres Tournefave	510	25,2
Les Essagnières	270	10,0
Les Fauvins Tokoro	nd	nd
Bayard	nd	nd
Romette commune associée	130	8,0
Gap	5 650	14,4
CA Gap-Tallard-Durance	5 810	14,3
Hautes-Alpes	19 640	14,5
France métropolitaine	9 130 510	14,7

Source : Insee, Filosofi 2014

En 2014, 5 650 ménages gapençais vivent sous le seuil de pauvreté, soit 14% des ménages de la commune. Cette part de ménages pauvres est inférieure d'un point à la moyenne départementale et métropolitaine.

Au niveau infra-communal, un ménage sur quatre vit au-dessous du seuil de pauvreté pour les IRIS Gap Centre, Rochasson Bonneval et Les Cèdres Tournefave. Le taux de pauvreté est inférieur à 10% sur les IRIS Puymaure Chabanas, Périphérie Nord et Belleaureilles Saint Roch.

Méthode et définitions :

Le seuil de pauvreté est déterminé sur la base de 60% du revenu médian par unité de consommation (les unités de consommation permettent de prendre en considération la composition du ménage). Par conséquent toute personne vivant dans un ménage dont le revenu disponible par unité de consommation est inférieur à ce seuil est donc considérée comme pauvre. Ce mode de calcul est commun à l'ensemble des pays de l'Union Européenne et permet donc des comparaisons entre territoires en s'appuyant sur le niveau de vie propre à chacun des pays.

Taux de pauvreté : Pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

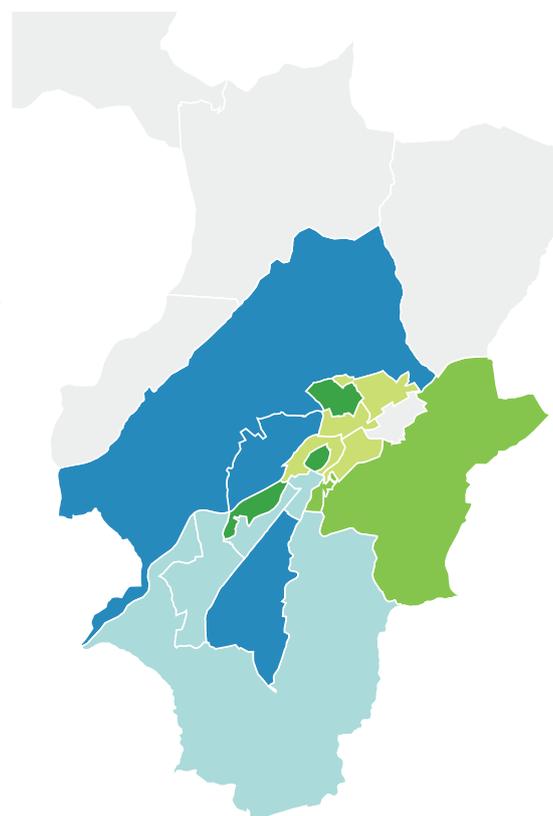
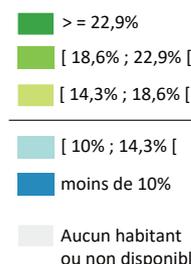
Seuil de pauvreté : Il est égal à 60% du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France métropolitaine.

Le taux de pauvreté en 2014

Insee Filosofi 2014

Taux de pauvreté au seuil de 60% en 2014

Commune de Gap : 14,3%



Notions définies dans le lexique :
• Taux de pauvreté • Seuil de pauvreté

● Les composantes du revenu disponible des ménages

Les ressources des ménages proviennent pour plus de moitié des traitements et salaires

	Les composantes du revenu disponible en %				
	Revenus salariés et non salariés, chômage	retraites, rentes	revenus du patrimoine	ensemble des prestations sociales	impôts
Gap Centre	67,2	26,3	8,3	10,9	-12,7
Couronne	56,2	40,4	13,2	6,1	-15,9
Puymaure Chabanas	68,2	33,5	12,3	4,1	-18,1
Périphérie Nord	75,1	26,4	15,9	3,1	-20,5
La Gare	55,6	39,2	15,1	5,3	-15,2
Rochasson Bonneval	60,2	33,5	9,3	10,5	-13,5
Villarobert Saint-Michel	65,1	33,0	8,2	7,8	-14,1
Les Fauvins Treschatel	66,6	29,9	12,5	7,3	-16,3
Sainte-Marguerite Saint-Jean	70,6	31,0	13,5	4,2	-19,3
Molines	53,3	43,7	10,5	7,3	-14,8
Beauregard	60,5	39,5	7,2	7,0	-14,2
Villeneuve	57,9	44,1	9,5	4,1	-15,6
Serrebourges Fontreyne	57,3	43,2	9,3	4,7	-14,5
Belleaureilles Saint-Roch	71,7	31,6	9,4	3,9	-16,6
Les Cèdres Tournefave	57,4	39,1	9,5	9,0	-15,0
Les Essagnières	73,1	28,9	8,7	5,4	-16,1
Les Fauvins Tokoro	nd	nd	nd	nd	nd
Bayard	nd	nd	nd	nd	nd
Romette commune associée	70,7	31,6	10,3	3,3	-15,9
Gap	64,9	34,5	11,1	5,7	-16,2
CA Gap-Tallard-Durance	65,2	34,1	11,2	5,7	-16,2
Hautes-Alpes	64,7	34,3	11,4	5,0	-15,4
France métropolitaine	73,1	27,9	11,1	5,3	-17,4

Source : Insee, Filosofi 2014

En 2014, à Gap, la majorité des ressources proviennent des revenus salariés ou non (65% contre 73% en France métropolitaine), viennent ensuite les pensions, retraites et rentes (35% sur Gap et 28% en France métropolitaine).

A l'échelle infra-communale, la répartition diffère d'un IRIS à l'autre. Globalement, dans les IRIS avec les plus fortes proportions de personnes âgées de 60 ans et plus, l'IRIS de Molines par exemple, la part des pensions, retraites et rentes sont plus élevées qu'en moyenne communale et réduisent d'autant le poids des traitements et des salaires.

Au niveau national, dans les quartiers de la politique de la ville, il pourrait être attendu une part des revenus issus des traitements et des salaires plus faible que dans les autres territoires non concernés par la politique de la ville. Cependant, les données produisent une information plus diversifiée. En effet, la part des salaires dans le cadre des revenus des ménages est plus importante bien souvent dans les quartiers de la politique de la ville que dans les autres territoires. Cela est le fait d'une combinaison de plusieurs facteurs : la structure de la population est différente dans les quartiers avec notamment moins de personnes très âgées bien souvent. Dès lors, la part des retraites dans les revenus des habitants est donc plus faible. Cependant, il faut noter que si la part des revenus liés à l'emploi est plus importante dans les quartiers, le niveau de salaire de référence est beaucoup plus faible. C'est pourquoi, malgré cette part des revenus plus forte, le niveau de vie des habitants y reste beaucoup plus faible.

Notions définies dans le lexique :

• Traitements et salaires • Pensions, retraites et rentes • Bénéfices • Autres revenus

● *Tendances d'évolution des revenus déclarés*

Une augmentation des inégalités de revenus

Revenus en EUROS	1 ^{er} décile			médiane			9 ^{ème} décile		
	2002	2014	Ev. 2002-2014	2002	2014	Ev. 2002-2014	2002	2014	Ev. 2002-2014
Gap Centre	292	239	-53	1 029	1 261	+232	2 050	2 553	+503
Couronne	489	562	+73	1 340	1 566	+226	2 647	3 136	+489
Puymaure Chabanas	682	839	+157	1 425	1 796	+372	2 655	3 477	+822
Périphérie Nord	655	1 009	+354	1 378	1 912	+534	2 980	3 830	+850
La Gare	578	638	+59	1 304	1 569	+265	2 447	2 987	+540
Rochasson Bonneval	365	306	-59	1 064	1 316	+253	2 212	2 867	+655
Villarobert Saint-Michel	606	502	-104	1 285	1 506	+221	2 316	2 708	+393
Les Fauvins Treschatel	585	408	-177	1 281	1 614	+334	2 499	3 142	+643
Sainte-Marguerite Saint-Jean	628	700	+72	1 399	1 904	+505	2 852	3 936	+1 085
Molines	451	479	+29	1 145	1 494	+349	2 185	2 903	+718
Beauregard	509	490	-19	1 258	1 519	+260	2 397	2 748	+351
Villeneuve	653	768	+115	1 349	1 713	+363	2 573	3 151	+578
Serrebourges Fontreyne	564	673	+109	1 281	1 677	+396	2 346	2 893	+547
Belleaureilles Saint-Roch	719	875	+156	1 307	1 780	+473	2 390	3 079	+689
Les Cèdres Tournefave	382	274	-107	1 154	1 410	+256	2 189	2 829	+641
Les Essagnières	700	757	+58	1 335	1 705	+370	2 313	3 004	+692
Les Fauvins Tokoro	nd	nd	nd	1 164	nd	nd	nd	nd	nd
Bayard	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Romette commune associée	nd	938	nd	1 390	1 837	+447	nd	3 333	nd
Gap	520	609	+89	1 273	1 649	+376	2 428	3 144	+716
CA Gap-Tallard-Durance	nd	618	nd	nd	1 658	nd	nd	3 151	nd
Hautes-Alpes	507	677	+169	1 184	1 610	+426	2 259	2 993	+734
France métropolitaine	470	593	+123	1 259	1 694	+435	2 567	3 397	+829

Source : Insee, DGI 2002 & Filosofi 2014

A Gap, l'évolution des revenus fiscaux a profité en premier aux ménages les plus riches. Cela est vrai aussi bien à travers l'examen des montants bruts en euros que des évolutions relatives.

Sur la période 2002-2014, les 10% des ménages les plus pauvres ont vu leurs revenus augmenter de +89 euros alors que pour les 10% des ménages les plus riches le gain a été de +716 euros. En ce qui concerne le revenu médian, il a augmenté de +376 euros entre 2002 et 2014 contre +426 euros pour le département et +435 pour la France métropolitaine.

A l'échelle infra-communale, les 10% des ménages les plus pauvres ont vu leurs revenus diminuer dans six IRIS : cette diminution va de -19 euros pour Beauregard à -177 euros pour Les Fauvins Treschatel. A l'inverse, les IRIS Périphérie Nord et Puymaure Chabanas présentent les plus fortes hausses (avec respectivement +354 euros et +157 euros).

En ce qui concerne l'évolution du revenu médian les IRIS Romette, Belleaureilles Saint-Roch, Sainte-Marguerite Saint-Jean et Périphérie Nord présentent les plus fortes hausses.

Les 10% des ménages les plus riches présentant les plus faibles hausses sont les IRIS Beauregard et Villarobert Saint-Michel alors que l'IRIS Sainte-Marguerite Saint-Jean présente les plus fortes (+1 085 euros pour le 9ème décile).

	Evolution relative des revenus déclarés de 2002 à 2014 (%)		
	1er décile	Médiane	9ème décile
Gap	+17,1%	+29,5%	+29,5%
Hautes-Alpes	+33,4%	+36,0%	+32,5%
France Métropolitaine	+26,2%	+34,6%	+32,3%

Source : Insee, DGI 2002 & Filosofi 2014

Sur la commune de Gap entre 2002 et 2014, quand le revenu des 10% les plus pauvres a progressé de +17%, le gain est de +30% pour le revenu médian et pour les 10% les plus riches.

- L'impact de la crise

Entre 2008 et 2014, les revenus des plus pauvres ont diminué

	Evolution des revenus déclarés entre 2008 et 2014								
	1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile
Gap Centre	-83	0	40	81	76	65	93	119	137
Couronne	-113	-114	-82	-72	-17	55	97	110	-56
Puymaure Chabanas	99	69	67	126	155	152	197	171	259
Périphérie Nord	199	114	139	174	146	186	217	223	31
La Gare	-5	26	26	91	82	121	151	179	151
Rochasson Bonneval	-51	-8	31	85	152	192	218	178	274
Villarobert Saint-Michel	-57	10	-6	43	84	81	103	100	117
Les Fauvins Treschatel	-61	7	119	174	170	227	328	334	229
Sainte-Marguerite Saint-Jean	-64	44	107	149	177	159	223	180	426
Molines	-89	14	93	123	144	131	175	166	266
Beauregard	-89	-78	16	106	139	181	199	156	3
Villeneuve	77	116	83	118	150	181	219	262	315
Serrebourges Fontreyne	-27	62	71	93	130	152	160	137	181
Belleaureilles Saint-Roch	31	119	169	167	176	202	224	275	222
Les Cèdres Tournefave	-163	-70	-20	10	55	129	193	213	162
Les Essagnières	24	98	111	118	115	169	213	233	298
Les Fauvins Tokoro	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Bayard	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Romette commune associée	131	121	163	226	242	213	262	369	272
Gap	-7	54	79	105	138	158	180	223	223
CA Gap-Tallard-Durance	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Hautes-Alpes	58	113	132	155	175	193	214	240	273
France métropolitaine	28	91	134	161	183	205	233	270	327

Source : Insee, DGI 2008 & Filosofi 2014

Le tableau ci-dessus montre l'évolution des revenus fiscaux des ménages gapençais observée entre 2008 et 2014. Globalement, il apparaît que la « crise » a eu un impact sur les revenus déclarés des ménages les plus modestes. En effet, entre 2008 et 2014, les 10% des ménages les plus pauvres ont vu leurs revenus diminuer de -7 euros alors que les 10% des ménages les plus riches ont gagné +223 euros.

Dans le département, les revenus des 10% des ménages les plus pauvres a augmenté de +58 euros et celui des 10% des ménages les plus riches de +273 euros. En ce qui concerne le revenu médian, la commune de Gap présente une hausse de +138 euros tandis que, dans le département, il a augmenté de 175 euros.

Au sein des IRIS de la commune, les évolutions sont très hétérogènes entre 2008 et 2014 mais deux IRIS se démarquent nettement des autres. En effet, les ménages fiscaux des IRIS de Couronne et Les Cèdres Tournefave ont vu leur situation se dégrader très fortement. C'est dans ces IRIS que se concentre la majorité des plus fortes baisses de revenus : pour les 10% des ménages les plus pauvres, la baisse a été respectivement de -113 euros et -163 euros sur la période.

● Niveaux de vie selon l'âge du référent fiscal

Les revenus des plus jeunes sont inférieurs à la moyenne

	Population fiscale estimée	Niveaux de vie										Ecart		
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter-quartiles	inter-déciles
Moins de 30 ans	3 130	801	988	1 061	1 143	1 264	1 380	1 496	1 660	1 748	1 842	2 074	687	1 273
30-39 ans	6 690	870	1 068	1 151	1 231	1 369	1 493	1 645	1 808	1 905	2 002	2 330	754	1 459
40-49 ans	9 800	838	1 055	1 133	1 216	1 392	1 550	1 688	1 878	1 998	2 138	2 605	865	1 767
50-59 ans	7 990	914	1 178	1 294	1 395	1 599	1 778	1 972	2 207	2 364	2 564	3 175	1 070	2 261
60-74 ans	7 190	1 097	1 364	1 494	1 600	1 786	1 975	2 196	2 478	2 638	2 826	3 405	1 144	2 307
75 ans et plus	4 660	1 128	1 310	1 400	1 497	1 683	1 841	2 040	2 280	2 434	2 627	3 174	1 034	2 047
Total Gap	39 471	922	1 155	1 246	1 337	1 507	1 681	1 862	2 067	2 213	2 390	2 950	967	2 027

Montants de référence en €	2013	2014	2015
RSA personne seule	493	499	514
Seuil de pauvreté Insee à 50%	833	840	846
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 000	1 008	1 015

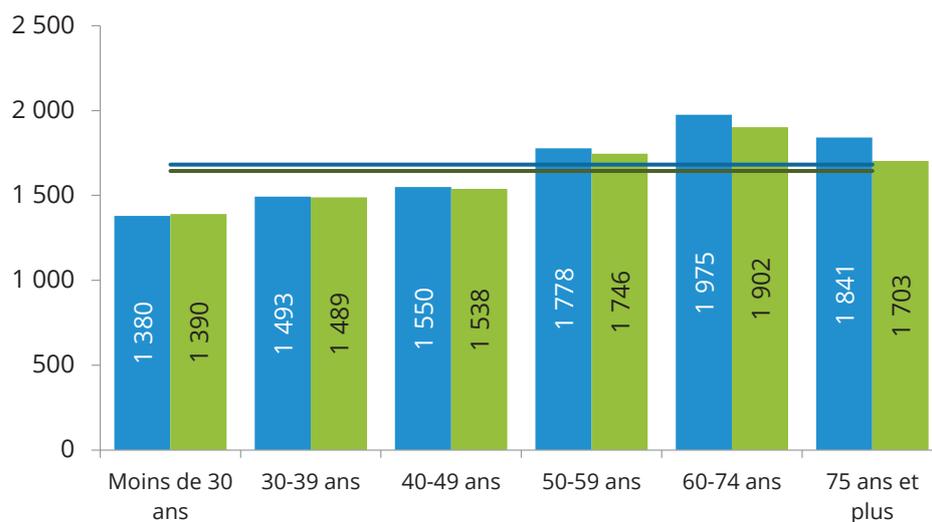
Source : Insee, Filosofi 2015

Les niveaux de ressources varient fortement en fonction de l'âge. En 2015, les ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans présentent des niveaux de revenus bien inférieurs à la moyenne. La moitié d'entre eux dispose de moins de 1 380 euros par mois. Les revenus augmentent ensuite progressivement avec l'âge pour atteindre chez les 60-74 ans un maximum de 1 975 euros par mois.

Au sein de la commune de Gap un fort écart apparaît entre les revenus des ménages de 40-49 ans et ceux de 50-59 ans. Pour exemple, le revenu médian des ménages de 40-49 ans est inférieur de 228 euros à celui des ménages de 50-59 ans (1 550 euros contre 1 778 euros).

Concernant les ménages fiscaux de 75 ans et plus, on constate un décrochage par rapport aux 60/74 ans. L'existence d'un minimum social pour les personnes âgées garantira certainement aux plus pauvres d'entre elles un niveau de ressources comparable à celui d'aujourd'hui, mais tout laisse à penser qu'on observera, dans les années à venir, sur la commune une concentration plus forte qu'aujourd'hui de la population âgée avec de plus faibles niveaux de ressources.

Le niveau de vie mensuel médian selon l'âge de la personne de référence du ménage



■ Gap
 ■ Hautes Alpes
 — Ensemble des habitants de Gap [1 681€]
 — Ensemble des habitants de les Hautes Alpes [1 644€]

Source : Insee, Filosofi 2015

● *Niveaux de vie selon le statut d'occupation du logement*

20% des locataires gapençais du parc social disposent d'un revenu avant prestations de moins de 1 000 euros

	Population fiscale estimée	Niveaux de vie											Ecart	
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter-quartiles	inter-déciles
Ménages propriétaires	17 630	1 241	1 479	1 580	1 662	1 811	1 979	2 178	2 430	2 586	2 764	3 405	1 005	2 164
Ménages locataires	21 170	778	952	1 022	1 089	1 219	1 353	1 490	1 655	1 752	1 872	2 181	730	1 403
Total Gap	39 471	922	1 155	1 246	1 337	1 507	1 681	1 862	2 067	2 213	2 390	2 950	967	2 027

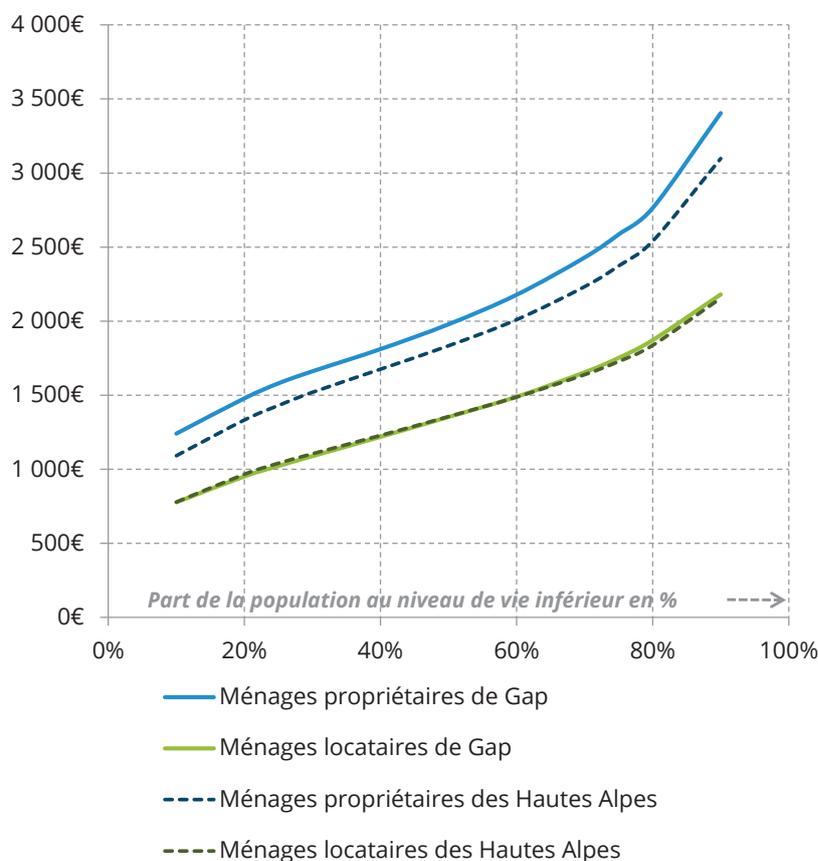
Montants de référence en €	2013	2014	2015
RSA personne seule	493	499	514
Seuil de pauvreté Insee à 50%	833	840	846
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 000	1 008	1 015

Source : Insee, Filosofi 2015

Quel que soit le décile considéré, le revenu des locataires du parc social et du privé est toujours inférieur à celui des propriétaires.

Plus le niveau de ressources augmente, plus l'écart entre les ménages s'accroît. Ainsi, à Gap, pour les 10% des ménages les plus pauvres, l'écart locataires/ propriétaires est de 463 euros tandis qu'il atteint 1 224 euros pour les 10% des ménages les plus riches. Les écarts sur la commune de Gap sont plus importants qu'en Hautes-Alpes. Globalement, les revenus fiscaux des locataires du parc privé et des propriétaires sont plus élevés sur Gap que ceux observés en Hautes-Alpes.

Les niveaux de vie mensuels selon le statut d'occupation du logement



Source : Insee, Filosofi 2015

Prestations sociales

● Couverture des ménages par la CAF

Les prestations sociales de la CAF couvrent 42% des ménages gapençais

	Nombre d'allocataires CAF 2017	Evolution 2009-2017		Taux de couverture des ménages par la CAF en %	Nombre de personnes couvertes CAF 2017	Taux de couverture de la population de moins de 65 ans par la CAF en %
		Effectifs	%			
Gap Centre	999	+85	+9,3	66,2	1 436	69,1
Couronne	623	+62	+11,1	42,6	1 133	67,9
Puymaure Chabanas	611	+71	+13,1	35,3	1 529	51,6
Périphérie Nord	509	+66	+14,9	39,2	1 506	55,8
La Gare	392	+4	+1,0	31,7	828	48,4
Rochasson Bonneval	516	+73	+16,5	48,8	1 177	58,6
Villarobert Saint-Michel	421	+84	+24,9	44,8	1 166	63,0
Les Fauvins Treschatel	378	-76	-16,7	43,5	966	58,8
Sainte-Marguerite Saint-Jean	403	+61	+17,8	40,7	1 100	53,7
Molines	476	+476	nd	47,7	895	74,7
Beauregard	375	+60	+19,0	36,7	800	60,8
Villeneuve	371	+48	+14,9	34,3	729	56,3
Serrebourges Fontreynne	392	+24	+6,5	32,5	927	47,3
Belleaureilles Saint-Roch	358	+29	+8,8	34,1	979	54,8
Les Cèdres Tournefave	409	+37	+9,9	40,3	982	53,5
Les Essagnières	469	+68	+17,0	44,0	1 232	49,7
Les Fauvins Tokoro	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Bayard	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Romette commune associée	+211	-16	-7	+31	688,0	53,9
Gap	8 086	+677	+9,1	41,7	18 345	57,1

nd : données non disponibles

Source : Cnaf 2017 et Insee RP 2015

A la fin de l'année 2017, 8 086 ménages sont allocataires de la CAF sur la commune de Gap, soit 42% des ménages gapençais. L'évolution entre 2009 et 2017 est de +677 allocataires sur la commune de Gap.

Le nombre d'allocataires a évolué différemment selon les IRIS : on observe une diminution de -17% sur Les Fauvins Treschatel et une augmentation de +25% sur Villarobert Saint-Michel.

● Dépendance aux prestations

Plus de 1 180 allocataires Caf disposent d'un revenu intégralement constitué de prestations sociales

	Nombre d'allocataires CAF	Allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50% de prestations sociales		Allocataires dont le revenu est constitué à 100% de prestations sociales		Evolution 2009-2017 des allocataires dont le taux de dépendance est > 50%	
		effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%
Gap Centre	999	352	35,2	234	23,4	+84	+31,3
Couronne	623	128	20,5	74	11,9	+18	+16,4
Puymaure Chabanas	611	98	16,0	60	9,8	+22	+28,9
Périphérie Nord	509	96	18,9	40	7,9	+51	+113,3
La Gare	392	87	22,2	40	10,2	+2	+2,4
Rochasson Bonneval	516	184	35,7	83	16,1	+72	+64,3
Villarobert Saint-Michel	421	97	23,0	52	12,4	+21	+27,6
Les Fauvins Treschatel	378	103	27,2	65	17,2	+3	+3,0
Sainte-Marguerite Saint-Jean	403	94	23,3	52	12,9	+38	+67,9
Molines	476	131	27,5	77	16,2	+131	nd
Beauregard	375	106	28,3	47	12,5	+60	+130,4
Villeneuve	371	99	26,7	63	17,0	+35	+54,7
Serrebourges Fontreine	392	80	20,4	49	12,5	+14	+21,2
Belleaureilles Saint-Roch	358	56	15,6	34	9,5	+25	+80,6
Les Cèdres Tournefave	409	136	33,3	70	17,1	+39	+40,2
Les Essagnières	469	107	22,8	56	11,9	+35	+48,6
Les Fauvins Tokoro	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Bayard	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Romette commune associée	211	20	9,5	13	6,2	-6	-23,1
Gap	8 086	2 064	25,5	1 177	14,6	+590	+40,0

Source : Insee, CAF 2017

En 2017, un quart des allocataires qui vivent sur la commune de Gap présentent des revenus dépendant à plus de 50% des prestations sociales. Le nombre d'allocataires fragiles a augmenté de +40% sur la commune de Gap depuis 2009.

La part d'allocataires CAF totalement dépendant aux prestations fin 2017 est de 15% sur Gap. Ce taux varie d'un territoire sur l'autre. En effet il est de 8% sur Périphérie Nord, 6% sur Romette et dépasse les 15% sur quatre IRIS : Les Cèdres Tournefave, Les Fauvins Treschatel et Gap Centre.

A l'échelle nationale, il est tout à fait cohérent d'observer dans les quartiers de la politique de la ville une part des ménages allocataires de la CAF fortement dépendante des revenus de redistribution versés par la CAF. En effet, cette part est proportionnelle au niveau de revenus des ménages allocataires de la CAF. Dans les quartiers, les ménages bénéficient très fréquemment des prestations sous conditions de ressources telles que les aides au logement ou les minima sociaux. Dès lors, il est logique que les ménages les plus pauvres soient plus dépendants dans leur niveau de vie des prestations sociales. Il faut noter que depuis plus de 10 ans, les prestations sociales n'ont que très peu progressé au regard du coût de la vie. Dès lors, la moindre évolution dans les besoins primaires du prix de facturation fragilise ces ménages qui n'ont que peu de manoeuvres économiques. Ainsi, l'évolution du coût du logement (qui n'est pas accompagnée par une évolution similaire des aides au logement), l'évolution des coûts de l'énergie au-delà de l'indice global de l'évolution des prix se traduisent par une perte du pouvoir d'achat importante pour les ménages dépendant des prestations sociales.

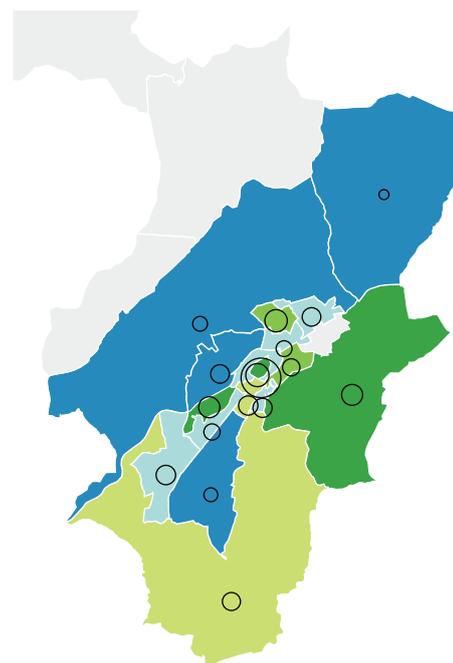
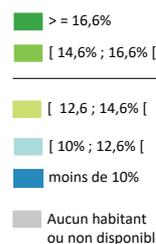
La part d'allocataires Caf totalement dépendant des prestations sociales fin 2017

Cnaf 2017

Allocataires Caf dont le revenu est constitué à 100% des prestations sociales fin 2016 : 1 177 personnes

234
13

Part des allocataires Caf totalement dépendant des prestations sociales fin 2017
Commune de Gap : 14,6%



Cela explique pourquoi la part des dépenses liées au logement augmente fortement parmi les ménages les plus pauvres.

Il faut cependant noter que les ménages qui vivent en logement social sont souvent un peu moins concernés par cet effet que les ménages qui vivent en locatif privé. Les ménages bénéficiaires des minima sociaux (RSA Socle et AAH) sont fréquemment (quasi exclusivement) fortement dépendants des prestations CAF.

Notions définies dans le lexique :

• Allocataires CAF • Ménages • Prestations sociales CAF

● Les minima sociaux

Un ménage sur dix est couvert par l'AAH ou le RSA Socle

	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des ménages en %	Evolution 2009-2017		Allocataires CAF des minima sociaux en 2017		Taux de couverture des ménages par les minima sociaux en %	
			Effectif	%	AAH	RSA socle*	AAH	RSA socle*
Gap Centre	314	20,8	+98	+45,4	116	198	7,7	13,1
Couronne	118	8,1	+12	+11,3	60	58	4,1	4,0
Puymaure Chabanas	100	5,8	+14	+16,3	49	51	2,8	2,9
Périphérie Nord	106	8,2	+53	+100,0	76	30	5,9	2,3
La Gare	83	6,7	+11	+15,3	49	34	4,0	2,8
Rochasson Bonneval	166	15,7	+56	+50,9	62	104	5,9	9,8
Villarobert Saint-Michel	103	11,0	+3	+3,0	45	58	4,8	6,2
Les Fauvins Treschatel	102	11,7	-2	-1,9	49	53	5,6	6,1
Sainte-Marguerite Saint-Jean	85	8,6	+29	+51,8	39	46	3,9	4,6
Molines	118	11,8	+118	nd	62	56	6,2	5,6
Beauregard	95	9,3	+48	+102,1	38	57	3,7	5,6
Villeneuve	107	9,9	+43	+67,2	64	43	5,9	4,0
Serrebourges Fontreyne	73	6,0	+9	+14,1	27	46	2,2	3,8
Belleaureilles Saint-Roch	47	4,5	+14	+42,4	17	30	1,6	2,9
Les Cèdres Tournefave	124	12,2	+38	+44,2	45	79	4,4	7,8
Les Essagnières	105	9,8	+23	+28,0	71	34	6,7	3,2
Les Fauvins Tokoro	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Bayard	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Romette commune associée	55	8,2	+30	+120,0	42	13	6,3	1,9
Gap	1 966	10,1	+504	+34,5	917	1 049	4,7	5,4

* Socle seul majoré et non majoré + Socle et Activité majoré et non majoré

Source : Insee, CAF 2017 et RP 2015

A la fin de l'année 2017, 10% des ménages recensés sur la commune de Gap sont couverts par les minima sociaux (AAH et RSA Socle), soit 1 966. Au cours de la période 2009-2017, le nombre d'allocataires a augmenté de +35% à Gap, soit +504 allocataires supplémentaires. En 2017, 5% des ménages gapençais sont couverts par le RSA socle soit 1 049 allocataires.

Le taux de couverture varie énormément suivant les IRIS : il est maximal pour Gap Centre avec 21% et Rochasson Bonneval avec 16% et minimal à Belleaureilles Saint-Roch avec 5%.

Tendance : les minima sociaux

Au plan national, dans les quartiers de la politique de la ville, la part des ménages concernés par le RSA socle est toujours très importante au regard des autres territoires à l'exception de certains quartiers de centre-ville, notamment quand ceux-ci sont anciens. En effet, dans ces communes, les centres-villes offrent un ensemble de logements accessibles aux ménages ayant de faibles niveaux de revenus et ne parvenant pas à accéder aux logements sociaux (ou ne le souhaitant pas). Il s'agit alors souvent de jeunes (de 25 à 35 ans).

Dans les quartiers de la politique de la ville, les bénéficiaires du RSA socle sont plus fréquemment des familles que dans les autres quartiers. Bien évidemment, ce plus fort taux de bénéficiaires du RSA socle s'explique par le niveau de vie très faible des ménages. Il faut donc mettre en rapport ce taux de bénéficiaires du RSA socle avec le niveau de revenu du premier décile. Depuis sa mise en oeuvre, le nombre de bénéficiaires de l'AAH ne cesse de progresser en France. Il est aujourd'hui le deuxième minimum social derrière le RSA et devant l'ASPA (le minimum vieillesse). Dans les quartiers de la politique de la ville, le nombre de bénéficiaires de l'AAH tend à fortement progresser au cours des dernières années. Cette situation s'explique par plusieurs phénomènes. Ainsi, beaucoup de bénéficiaires du RSA sortent de ce dispositif au travers du bénéfice de l'AAH. Ils passent ainsi d'un statut de précarité à un statut d'handicapé avec un niveau de revenu plus important. Cette progression illustre aussi l'accroissement de la souffrance psychologique d'un certain nombre d'habitants des quartiers de la politique de la ville. Les bailleurs sociaux ont parfois mis à disposition des logements au profit d'associations ou de centres hospitaliers gérant des appartements thérapeutiques. De même, les organismes de tutelle parviennent à loger des personnes qui sont soit sous tutelle, soit sous curatelle, dans les quartiers où le coût du logement est plus faible. Tous ces facteurs conjugués expliquent en partie la progression du nombre de bénéficiaires de l'AAH dans les quartiers de la politique de la ville.

Au niveau national, la forte progression du nombre de bénéficiaires de l'AAH s'explique aussi par une meilleure reconnaissance d'un certain nombre de maladies mentales.

Enfin, il faut noter que les allocataires de l'AAH vivent beaucoup plus souvent seuls. La progression du nombre d'allocataires de l'AAH contribue en partie à expliquer la progression du nombre de personnes seules.

Notions définies dans le lexique :

• Allocataires CAF • Ménages • Minima sociaux CAF • AAH • RSA

L'offre médicale

Près de deux médecins généralistes pour 1 000 habitants

	Fonctions médicales et paramédicales libérales				Nombre de médecins généralistes pour 1 000 habitants*
	Médecins généralistes	Dentistes	Infirmiers	Pharmacies	
Gap Centre	4	8	14	6	1,7
Couronne	12	12	27	2	4,7
Puymaure Chabanas	2	2	1	0	0,5
Périphérie Nord	5	0	3	0	1,5
La Gare	5	2	5	1	2,2
Rochasson Bonneval	1	0	2	1	0,4
Villarobert Saint-Michel	2	0	6	0	0,9
Les Fauvins Treschatel	0	0	0	1	0,0
Sainte-Marguerite Saint-Jean	0	0	0	0	0,0
Molines	1	2	2	1	0,5
Beauregard	0	0	4	0	0,0
Villeneuve	13	3	17	1	7,3
Serrebourges Fontreyne	5	5	12	3	2,0
Belleaureilles Saint-Roch	2	4	4	1	0,9
Les Cèdres Tournefave	2	1	0	0	0,9
Les Essagnières	0	0	0	0	0,0
Les Fauvins Tokoro	15	0	3	0	78,9
Bayard	0	0	0	0	0,0
Romette commune associée	1	0	2	0	0,6
Gap	70	39	102	17	1,7
CA Gap-Tallard-Durance	77	40	115	19	1,5
Hautes-Alpes	220	84	303	64	1,6

* Population au RP

Source : Insee BPE 2017 et Insee RP 2015

70 médecins généralistes sont implantés sur la commune de Gap, soit un taux de couverture de la population de 1,7 médecin pour 1 000 habitants.

Cet indicateur permet de mesurer la proximité des médecins généralistes au regard de la population. Au plan national, dans les quartiers de la politique de la ville, ce taux est un taux important pour la question de l'accès aux soins des ménages en plus grande difficulté sociale et économique. Les dépenses liées à la santé sont de plus en plus importantes pour les ménages au regard de la progression des coûts liés aux soins (dépassements d'honoraires notamment mais aussi charges laissées au patient) ainsi que des coûts liés aux complémentaires. Parallèlement, la pyramide des âges des médecins généralistes est très inquiétante quant au maintien de certains cabinets médicaux. Le suivi de cet indicateur dans le temps doit permettre de mesurer les impacts dans les quartiers politique de la ville.

Cet indicateur prend souvent sa valeur maximale dans les centres-villes, là où l'accès est facilité et sa valeur plus faible en milieu rural. La situation des quartiers prioritaires est contrastée car, dans certains territoires, des maisons de santé et cabinets médicaux ont été créés. Ils permettent alors à l'indicateur d'être significatif. La proximité des médecins généralistes est souvent importante pour les personnes âgées (difficultés quant à la mobilité associée à des besoins de soins souvent plus fréquents). Pour la petite enfance, la proximité est aussi importante. Cependant, la présence d'une permanence PMI peut aussi être d'un appui précieux dans l'accès aux soins (sauf pour les urgences).

Il faut noter que l'analyse par IRIS doit être prise avec précaution car il n'y a pas nécessairement de médecins généralistes dans tous les IRIS d'une ville. Ainsi, un cabinet médical peut très bien permettre de répondre aux besoins de plusieurs micro-quartiers. Seule la question de l'accessibilité doit alors être analysée.

Notions définies dans le lexique :
 • Base permanente des équipements

● Couverture maladie universelle complémentaire

Près de 2 037 personnes sont couvertes par la CMU-C

	Personnes couvertes par la CMU-C		Moins de 18 ans couverts par la CMU-C	
	Nb	Taux de couverture parmi la population de moins de 65 ans en %	Nb	Taux de couverture parmi la population de moins de 18 ans en %
Gap Centre	294	14,1	82	21,4
Couronne	109	6,5	35	10,3
Puymaure Chabanas	105	3,5	36	4,3
Périphérie Nord	42	1,6	11	1,4
La Gare	116	6,8	47	11,0
Rochasson Bonneval	271	13,5	110	17,2
Villarobert Saint-Michel	137	7,4	59	10,2
Les Fauvins Treschatel	130	7,9	52	12,9
Sainte-Marguerite Saint-Jean	107	5,2	50	8,4
Molines	175	14,6	57	24,3
Beauregard	140	10,6	54	16,8
Villeneuve	62	4,8	18	6,4
Serrebourges Fontreyne	107	5,5	40	7,2
Belleaureilles Saint-Roch	67	3,8	29	5,8
Les Cèdres Tournefave	232	12,6	100	18,6
Les Essagnières	85	3,4	32	4,5
Les Fauvins Tokoro	nd	nd	nd	nd
Bayard	nd	nd	nd	nd
Romette commune associée	12	0,9	0	0,0
Gap	2 495	7,8	812	9,4

Sources : Cnam-ts 2017 et Insee RP 2015

En 2017, 2 495 personnes sont couvertes par la CMU-C sur la commune de Gap, soit 8% de la population des moins de 65 ans. Sur l'ensemble des IRIS, cette part varie de 15% sur Molines à 2% sur Périphérie Nord et 1% sur Romette. Le taux de couverture par la CMU-C parmi la population des moins de 18 ans s'élève à 24% sur Molines.

Ce taux est avant tout illustratif du niveau de vie de la population et non d'un accès aux soins. L'obtention de la CMU-C n'indique pas un volume de consommation de soins ni un besoin de soins mais seulement un niveau de vie plus faible. L'obtention de la CMU-C est liée au niveau de revenu.

Il faut simplement noter que depuis la mise en place du RSA, l'obtention de la CMU-C n'est plus automatiquement obtenue après le bénéfice du RSA. Il faut une démarche de la personne. Dès lors, il y a des personnes qui échappent à la CMU-C bien qu'ils répondent aux critères d'éligibilité.

Enfin, l'indicateur fait un ratio au regard des personnes de moins de 65 ans afin de répondre aux critères d'accès à la CMU-C. En effet, les bénéficiaires de l'ASPA (minimum vieillesse) sont exclus du bénéfice de la CMU-C au regard de leur niveau de revenu. Dès lors, il est plus pertinent de s'intéresser aux personnes de moins de 65 ans, c'est-à-dire potentiellement éligibles. La part des bénéficiaires de la CMU-C sera bien évidemment importante dans les quartiers concernés par la politique de la ville. Cette part est liée au niveau de vie de la population qui est plus faible dans les quartiers de la politique de la ville que dans les autres territoires urbains.

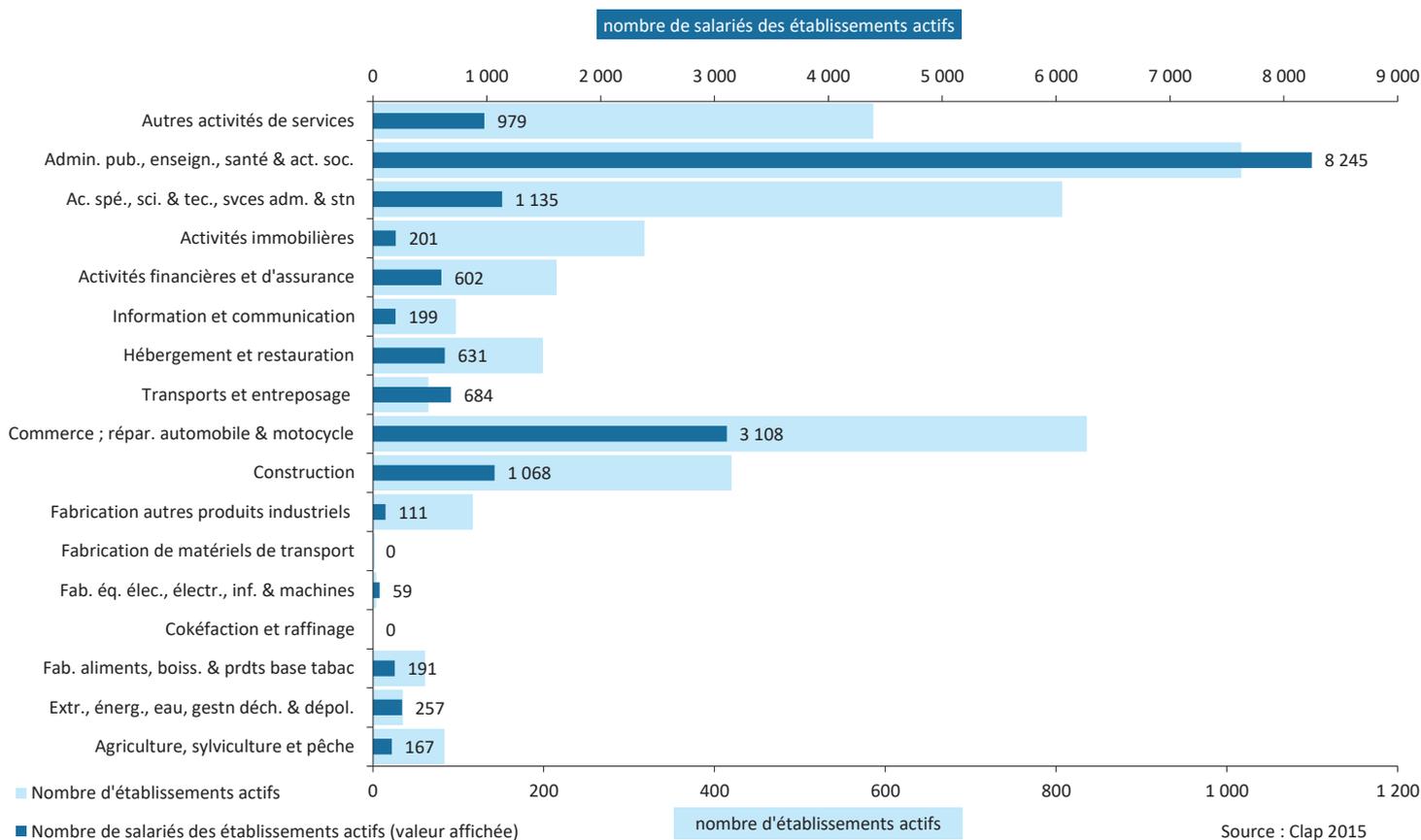
Notions définies dans le lexique :

- Couverture maladie universelle complémentaire

Le capital économique

- *Implantation des entreprises*
- **Établissements et salariés**

Nombre d'établissements et de salariés selon les secteurs d'activité (NES17) à Gap



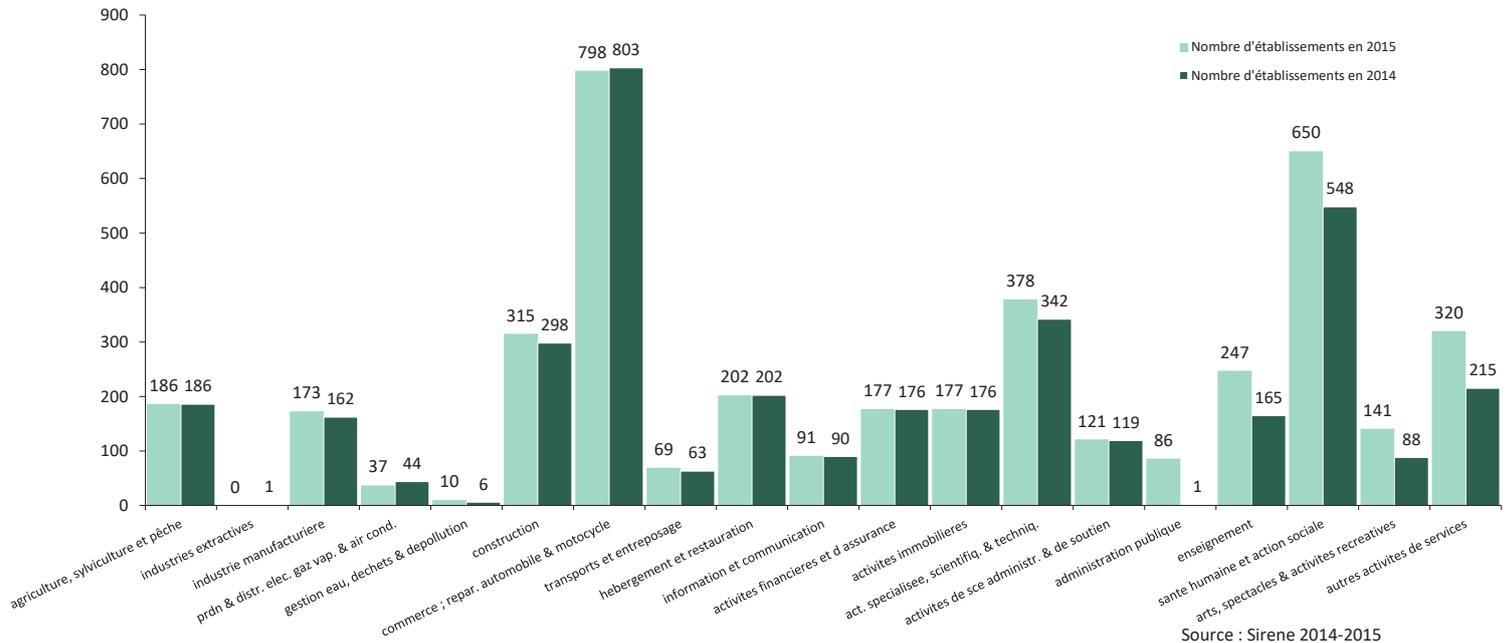
GAP	Nombre d'établissements actifs	Nombre de salariés des établissements actifs	Nombre moyen de salariés par établissement actif
Agriculture, sylviculture, pêche	84	167	2,0
Industrie	219	618	2,8
Construction	420	1 068	2,5
Commerce, transports et services divers	3 123	7 539	2,4
Admin.pub., enseign., santé & act.soc.	1 017	8 245	8,1
Ensemble des secteurs d'activité	4 863	17 637	3,6

Source : Clap 2015

Les salariés du secteur «administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale», au nombre de 8 245 en 2015, représentent 47% de l'ensemble des salariés de la commune. La part de ce secteur d'activité parmi les salariés est élevée par rapport à celle observée en France métropolitaine (47% contre 32%).

Évolution des établissements

Evolution du nombre d'établissements par secteur d'activité (NES21) entre 2014 et 2015



Globalement, le nombre d'établissements a augmenté entre 2014 et 2015 sur la commune de Gap, il est passé de 3 499 à 4 178. On recense ainsi, au cours de l'année 2014, une augmentation de 493 établissements sur le territoire de Gap (+14%). On observe une forte progression sur les secteurs d'activité de l'enseignement (+50%), de la santé humaine et action sociale (+19%) ainsi que dans l'art, spectacles et activités récréatives (+60%).

Notions définies dans le lexique :

• Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements (SIRENE) • Nomenclature économique de synthèse (NES)

La polarisation de l'emploi

	Emplois (au lieu de travail)	Actifs occupés (au lieu de résidence)	Taux de polarisation (Emplois LT / Actifs occupés LR)
Gap	21 675	16 287	1,33
CA Gap-Tallard-Durance	24 174	20 305	1,19
Hautes-Alpes	58 816	58 704	1,00
France Métropolitaine	25 735 751	26 144 353	0,98

Source : Insee RP 2015

	Taux de polarisation par catégorie socio-professionnelle (Emplois de la CSP LT / Actifs occupés de la CSP LR)					
	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Gap	0,95	1,27	1,31	1,43	1,33	1,22
CA Gap-Tallard-Durance	0,99	1,16	1,17	1,25	1,21	1,12
Hautes-Alpes	0,99	1,02	0,96	1,00	1,01	1,01
France Métropolitaine	1,00	0,99	0,98	0,98	0,99	0,98

Source : Insee RP 2015

Dans la commune de Gap, le nombre d'emplois est supérieur à la population active occupée résidente. Les départs quotidiens vers le lieu de travail sont inférieurs en volume aux arrivées quotidiennes d'actifs occupés.

Avec un taux de polarisation de 1,3 la commune de Gap apparaît comme un territoire à forte attractivité en terme d'emplois. La plus forte attractivité concerne la catégorie socio-professionnelle « professions intermédiaires » où le taux de polarisation atteint 1,4.

Le taux de polarisation rapporte le nombre d'emplois situés sur la commune au nombre d'actifs occupés (ayant un emploi) résidant sur la commune. Un taux proche de 0 caractérise une commune résidentielle qui ne dispose que de très peu d'emplois. Un taux nettement supérieur à 1 caractérise une ville qui attire chaque jour un nombre élevé d'actifs occupés. Il y a équilibre lorsque le taux est égal à 1. Dans ce cas, les départs quotidiens vers le lieu de travail sont équivalents en volume aux arrivées quotidiennes d'actifs occupés ou tous les emplois sont occupés par des actifs de la commune (pas de départs et pas d'arrivées).

● Navettes domicile-travail

Un tiers des actifs occupés résident dans une autre commune et 15% des actifs occupés gapençais travaillent en dehors de Gap

21 710 actifs occupés travaillent à Gap & 16 310 actifs occupés résident à Gap



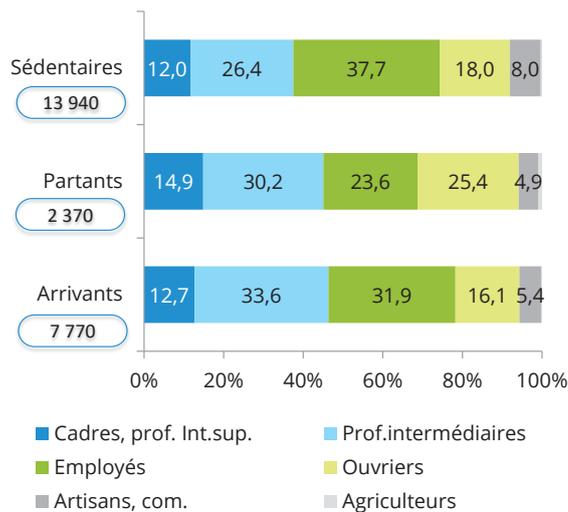
▼ La Bâtie-Neuve	670 actifs occupés	8,6%
▼ Tallard	450 actifs occupés	5,7%
▼ Charges	410 actifs occupés	5,3%
▼ La Roche-des-Arnauds	370 actifs occupés	4,8%
▼ Saint-Bonnet-en-Champsaur	270 actifs occupés	3,4%
▼ La Saulce	240 actifs occupés	3,1%
▼ Veynes	230 actifs occupés	2,9%
▼ La Freissinouse	220 actifs occupés	2,8%
...		

▼ Tallard	230 actifs occupés	10%
▼ Charges	180 actifs occupés	7,5%
▼ La Saulce	170 actifs occupés	7,2%
▼ Veynes	130 actifs occupés	5,3%
▼ La Bâtie-Neuve	120 actifs occupés	4,9%
▼ Sisteron	100 actifs occupés	4,3%
▼ Embrun	90 actifs occupés	3,9%
▼ Laragne-Montéglin	70 actifs occupés	2,9%
...		

Parmi les 21 710 actifs occupés travaillant à Gap, 16 310 résident dans la commune. Ainsi Gap attire quotidiennement, via les navettes domicile-travail, 7 770 personnes résidant dans d'autres communes.

De même, parmi les 16 310 actifs occupés résidant à Gap, 2 370 travaillent en dehors de Gap. Ils représentent 15% de la population active occupée de Gap.

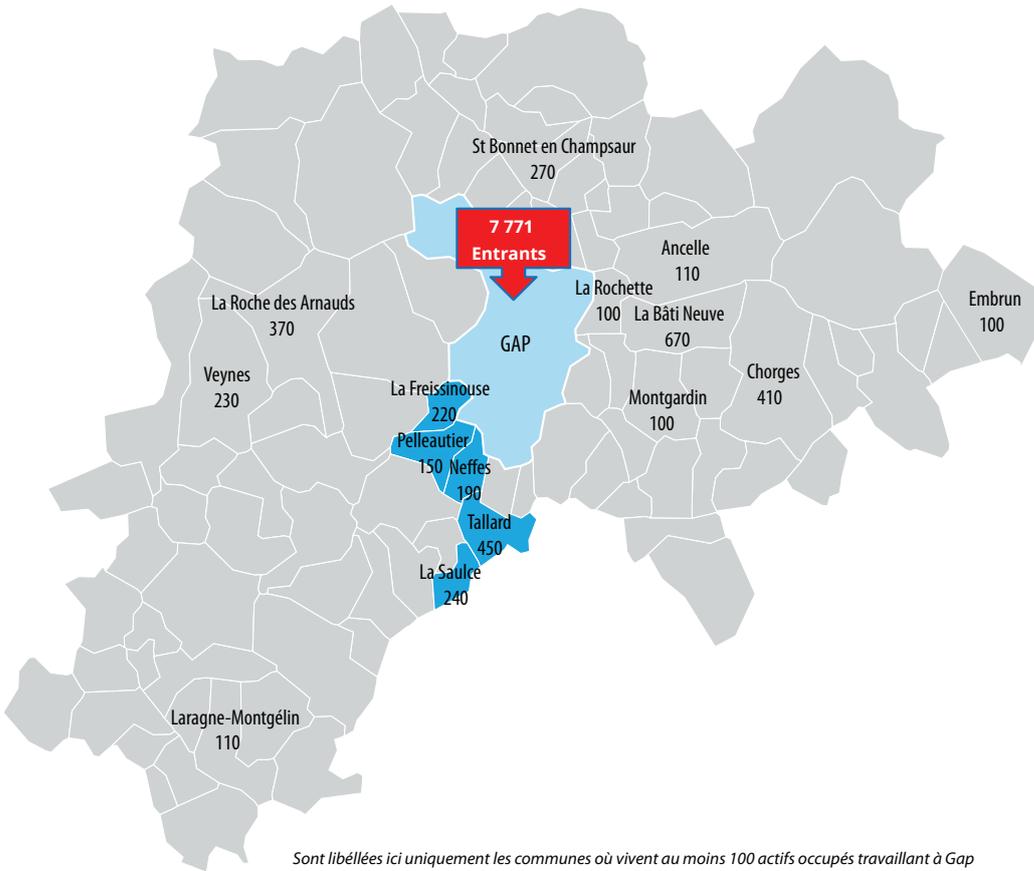
Parmi les actifs occupés «sédentaires», les employés sont les plus représentés avec 38%. En revanche parmi les ceux allant travailler dans une autre commune que Gap (partants) ou ceux venant travailler sur Gap (arrivants), ce sont les professions intermédiaires les plus représentées (respectivement 30% et 34%). En comparaison avec la PCS des actifs occupés sédentaires, on observe un déficit d'employés parmi les partants au profit des ouvriers.



Notions définies dans le lexique :
• Actifs occupés

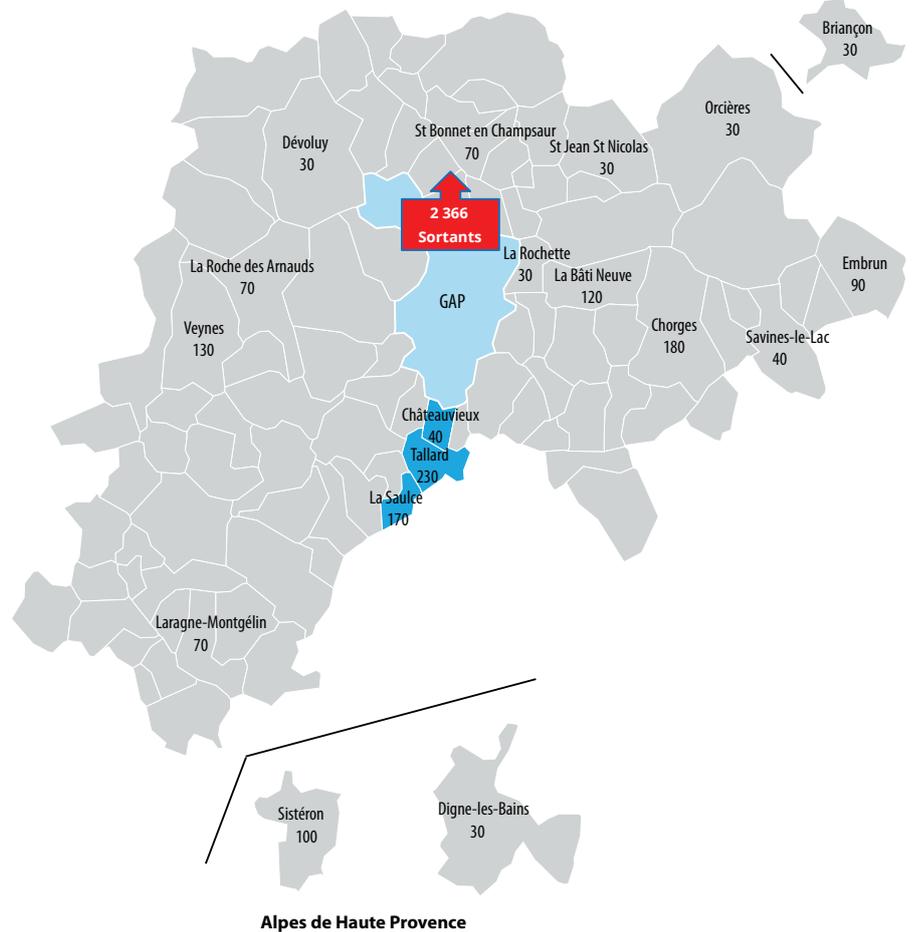
Flux des actifs occupés vivant en dehors de Gap

■ Commune de la CA Gap- Tallard - Durance ■ Commune hors de la CA Gap - Tallard - Durance Neffes - 190 Nombre d'actifs occupés



Flux des actifs occupés travaillant en dehors de Gap

■ Commune de la CA Gap- Tallard - Durance ■ Commune hors de la CA Gap - Tallard - Durance Embrun - 90 Nombre d'actifs occupés



• Les mobilités professionnelles quotidiennes entre Gap et les autres communes en 2015

Commune de résidence	Nb d'arrivants	%	Commune de travail	Nb de partants	%
La Bâtie-Neuve	670	11,2	Tallard	230	11,5
Tallard	450	7,5	Chorges	180	8,7
Chorges	410	6,9	La Saulce	170	8,4
La Roche-des-Arnauds	370	6,2	Veynes	130	6,2
Saint-Bonnet-en-Champsaur	270	4,4	La Bâtie-Neuve	120	5,7
La Saulce	240	4,0	Sisteron	100	5,0
Veynes	230	3,8	Embrun	90	4,6
La Freissinouse	220	3,7	Laragne-Montéglin	70	3,4
Neffes	190	3,1	Saint-Bonnet-en-Champsaur	70	3,3
Pelleautier	150	2,5	La Roche-des-Arnauds	70	3,3
Laragne-Montéglin	110	1,8	Châteauvieux	40	2,1
Ancelle	110	1,8	Savines-le-Lac	40	2,1
Embrun	100	1,7	Briançon	30	1,7
Montgardin	100	1,7	Dévoluy	30	1,6
La Rochette	100	1,6	Orcières	30	1,4
Saint-Laurent-du-Cros	90	1,6	Saint-Jean-Saint-Nicolas	30	1,4
Châteauvieux	90	1,5	La Rochette	30	1,4
Remollon	90	1,4	Digne-les-Bains	30	1,3
Sigoyer	90	1,4	Ancelle	20	1,1
Rimbaud	80	1,4	Espinasses	20	1,0
Chabottes	80	1,3	Monétier-Allemont	20	1,0
Briançon	80	1,3	Manosque	20	0,9
Ventavon	70	1,2	Chabottes	20	0,8
Savines-le-Lac	70	1,2	Guillestre	20	0,8
Jarjays	70	1,2	Lardier-et-Valença	20	0,8
Montmaur	70	1,2	Neffes	20	0,8
Valsarres	70	1,1	Sigoyer	10	0,7
Sisteron	60	1,0	Saint-Étienne-le-Laus	10	0,7
Lardier-et-Valença	60	1,0	Saint-Firmin	10	0,6
Saint-Jean-Saint-Nicolas	60	0,9	Mison	10	0,6
La Fare-en-Champsaur	50	0,9	Eygliers	10	0,6
Ubaye-Serre-Ponçon	50	0,9	Montgardin	10	0,6
Espinasses	50	0,9	Ubaye-Serre-Ponçon	10	0,6
Saint-Michel-de-Chaillol	50	0,9	Turriers	10	0,6
Saint-Étienne-le-Laus	50	0,8	Saint-Léger-les-Mélèzes	10	0,6
Laye	40	0,7	Grenoble	10	0,6
Château-Arnoux-Saint-Auban	40	0,7	Ventavon	10	0,6
Prunières	40	0,7	Château-Arnoux-Saint-Auba	10	0,5
Guillestre	40	0,7	Marignane	10	0,5
Chauffayer	40	0,6	Saint-Laurent-du-Cros	10	0,5
Lettret	40	0,6	Forcalquier	10	0,5
Le Noyer	40	0,6	Aix-en-Provence	10	0,4
Vitrolles	30	0,5	L'Argentière-la-Bessée	10	0,4
Saint-Léger-les-Mélèzes	30	0,5	Vitrolles	10	0,4

... ..

Six communes accueillent plus de 100 actifs occupés résidants sur Gap, il s'agit des communes de Tallard (13%), Chorges (10%), la Saulce (8%), Veynes (6%), la Bâtie-Neuve et Sisteron (5%).

Parmi les actifs occupés venant travailler sur la commune de Gap, 10% d'entre eux sont originaires de la Bâtie-Neuve.

Les commerces alimentaires de proximité

	Commerces alimentaires de proximité		Nb de commerces de proximité pour 1 000 habitants de 75 ans et plus**
	Superettes et épiceries	Commerces spécialisés*	
Gap Centre	3	17	117,6
Couronne	0	6	10,1
Puymaure Chabanas	2	0	4,5
Périphérie Nord	0	0	0,0
La Gare	0	3	9,0
Rochasson Bonneval	0	2	13,2
Villarobert Saint-Michel	0	1	7,5
Les Fauvins Treschatel	0	0	0,0
Sainte-Marguerite Saint-Jean	0	2	12,0
Molines	0	2	4,1
Beauregard	0	0	0,0
Villeneuve	1	4	19,8
Serrebourges Fontreyne	1	1	5,7
Belleaureilles Saint-Roch	1	3	13,9
Les Cèdres Tournefave	0	0	0,0
Les Essagnières	2	4	35,1
Les Fauvins Tokoro	0	8	347,8
Bayard	0	0	0,0
Romette commune associée	0	0	0,0
Gap	10	53	13,9
CA Gap-Tallard-Durance	14	62	14,0
Hautes-Alpes	130	264	25,2

* Boulangerie, boucherie, charcuterie, produits surgelés, poissonnerie

** population au RP 2015

Source : Insee BPE 2017 & RP 2015

63 commerces alimentaires de proximité sont présents sur la commune de Gap, parmi lesquels 53 sont des petits commerces (boulangerie, boucherie, charcuterie, produits surgelés, poissonnerie). Logiquement, c'est dans l'IRIS Gap Centre que l'on retrouve le plus grand nombre de commerces alimentaires.

A l'échelle nationale, dans les quartiers de la politique de la ville, le maintien d'une activité commerciale est souvent une des priorités des politiques publiques d'aménagement des quartiers. Dès lors, le suivi du nombre de commerces de proximité est un indicateur très important. Le rapport avec le nombre de personnes âgées de plus de 75 ans est destiné à mesurer l'accès d'une population peu mobile aux biens de première nécessité que sont les denrées alimentaires. Au regard des centres-villes, les taux sont toujours plus faibles. Cependant, compte tenu d'une population âgée de plus de 75 ans, un peu moins nombreuse dans les quartiers de la politique de la ville, les taux observés peuvent être plus importants que sur les territoires de référence.

Il faut noter que l'accroissement du nombre de personnes âgées dans les quartiers dans la décennie qui arrive va faire baisser assez significativement ce taux.

LEXIQUE

A

L'**Allocation pour Adulte Handicapé (AAH)** permet de garantir un revenu minimum aux personnes handicapées de plus de 20 ans (ou de plus de 16 ans, si il n'est plus considéré comme étant à charge pour le bénéfice des prestations familiales.) et jusqu'à l'âge minimum légal de départ à la retraite en cas d'incapacité de 50 % à 79 %. Ce droit est ouvert dès lors que la personne handicapée ne peut prétendre à un avantage vieillesse, invalidité ou rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à celui de l'AAH.

Actifs : La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi.

Actifs occupés : Population active ayant un emploi (ou actifs ayant un emploi). Au sens du recensement, la population active ayant un emploi (ou les actifs ayant un emploi) comprend les personnes qui déclarent être dans une des situations suivantes : - exercer une profession (salarisée ou non), même à temps partiel ; - aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ; - être apprenti, stagiaire rémunéré ; - être chômeur tout en exerçant une activité réduite ; - être étudiant ou retraité tout en occupant un emploi.

Âge atteint : L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge par génération (ou âge atteint dans l'année ou encore âge en différence de millésimes) est la différence entre l'année de collecte de l'information et l'année de naissance.

Âge révolu : L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge en années révolues est l'âge atteint au dernier anniversaire

Allocataires CAF : Les allocataires des Caisses d'Allocations Familiales sont les personnes qui perçoivent au moins une allocation au regard de leur situation familiale et/ou monétaire. La notion d'allocataire est une notion de foyer (à rapprocher des ménages au sens Insee) et non d'individu. Ainsi, compter des allocataires signifie compter des foyers constitués de personnes seules ou de plusieurs personnes (familles). Les CAF gèrent deux types de prestations : - Les prestations légales, dont les barèmes et les conditions d'attribution sont fixés nationalement (ex : allocations familiales, allocation logement, etc..) - Des aides d'action sociale (aides financières individuelles, interventions de travailleurs sociaux, ...), gérées par chacune des CAF et dont les conditions d'attribution sont spécifiques à chaque caisse. Les données disponibles concernent uniquement les bénéficiaires de prestations légales.

La part des **autres revenus** est le pourcentage que représentent les revenus du patrimoine déclarés et autres revenus dans le total des revenus fiscaux de la zone. Ils comprennent essentiellement des revenus du patrimoine : les revenus des valeurs et capitaux mobiliers imposables au titre de l'IRPP ainsi que les produits de placement soumis à prélèvement libératoire indiqués sur la déclaration de revenus, les revenus fonciers nets, les revenus accessoires.

B

Bas niveaux de formation : Sont considérées comme de bas niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, n'ayant aucun diplôme, ou ayant un Certificat d'études primaires, un Bepc ou un brevet des collèges. La population scolarisée est exclue.

La part des **bénéfices** est le pourcentage que représentent les revenus des activités non-salariées dans le total des revenus fiscaux de la zone, net de déficits. Il s'agit des revenus nets de déficits et hors plus-values des indépendants. Ils comprennent les Bénéfices Agricoles (BA), les Bénéfices Industriels et Commerciaux professionnels (BIC) et les Bénéfices Non Commerciaux professionnels (BNC). Sur la déclaration, les indépendants relevant du régime micro-entreprise pour les BIC et du régime déclaratif spécial pour les BNC reportent le montant hors taxes du chiffre d'affaires ou des recettes. Pour les autres régimes, c'est un bénéfice net de déficit qui est reporté.

La **base permanente des équipements (BPE)** contient pour chaque territoire la liste des équipements et des services rendus à la population. Cette base permet de mesurer la présence ou l'absence d'un équipement, la densité d'un équipement ou un indicateur de disponibilité d'un équipement du point de vue des habitants. Ces données sont disponibles par région, département, commune ou quartier IRIS.

Six grands répertoires centralisés ont été retenus : - Adeli : Automatisation Des Listes des médecins, chirurgiens-dentistes, pharmaciens et auxiliaires médicaux du ministère chargé de la santé ; - Finess : Fichier National des Établissements Sanitaires et Sociaux du ministère chargé de la santé ; - Ramsese : Répertoire Académique et Ministériel Sur les Établissements du Sys-

tème Éducatif du ministère chargé de l'éducation ; - RPPS : Répertoire Partagé des Professionnels de Santé qui enregistre, en 2011, les sages-femmes seulement ; - Sirene : Système Informatisé du Répertoire des Entreprises et des Établissements géré par l'Insee ; - RES : Recensement des Équipements Sportifs du ministère des Sports. Divers fichiers administratifs centralisés ont été rajoutés : - les services de la Gendarmerie nationale ouverts au public ; - les fichiers Hôtel et Camping servant de base de sondage aux enquêtes de fréquentation de l'Insee ; - les données sur les services de police du département de Paris provenant du site de la Préfecture de police ; - les établissements d'enseignement agricole, avec une source spécifique qui provient du ministère de l'Agriculture (DGER) ; - les principaux tribunaux référencés par le ministère de la Justice ; - les points contact postaux fournis par La Poste. Une nouvelle source a été introduite en 2011 : le Centre National du Théâtre qui permet l'intégration dans la BPE de l'ensemble des théâtres.

C

Les **catégories socioprofessionnelles (« CSP »)**, ou plus exactement selon la terminologie de l'Insee les « professions et catégories socioprofessionnelles » (« PCS ») constituent un classement de la population en grands ensembles cohérents : six catégories d'actifs, auxquelles il convient d'ajouter les retraités et une catégorie « divers », regroupant les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les militaires du contingent, les étudiants, les femmes (et les hommes) au foyer, etc. Les catégories d'actifs sont divisées en fonction de plusieurs critères : le type d'emploi, le statut (indépendant ou non), la qualification, la rémunération, etc. Les six principales sont : agriculteurs, artisans commerçants et chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés et ouvriers.

Chômeurs : Il existe deux définitions du chômage. La première est celle de l'Insee, qui utilise les normes du Bureau international du travail. Un chômeur est une personne âgée de plus de 15 ans, qui n'a pas travaillé la semaine de référence de l'enquête (même une heure), se trouve disponible dans les 15 jours et recherche activement un emploi. La seconde est celle du ministère de l'emploi : elle comptabilise les demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle emploi dans différentes catégories. Il s'agit donc d'une définition administrative.

Pôle emploi enregistre les demandeurs d'emploi en trois principales catégories :

- catégorie A : tous les demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent (1). C'est la catégorie de base, la plus commentée.

- catégorie B : demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite, moins de 78 heures le mois précédent.

- catégorie C : demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures le mois précédent.

(1) Le « mois précédent » ne signifie pas que ces personnes exercent régulièrement une telle activité.

Clap (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) : système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand.

Contrats précaires : Sont considérés comme contrats précaires les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

La **CMU-C (Couverture Maladie Universelle Complémentaire)**, attribuée sous condition de ressources, permet d'avoir accès à une assurance complémentaire gratuite, ce qui correspond dans le langage courant à la « mutuelle ». La CMU-C, comme les assurances complémentaires, couvre plus ou moins totalement la partie de frais non remboursés par le régime général d'assurance maladie.

D

Déciles : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les déciles (au nombre de 9 : de D1 à D9) sont les valeurs qui la partagent en 10 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er décile (resp. 9e décile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 10% des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

E

L'**écart interdécile** est la différence entre le neuvième et le premier décile, le plus souvent exprimée en euros par mois. Le neuvième décile est le revenu le plus faible des 10% les plus aisés, le premier décile est le revenu le plus élevé des 10% les plus pauvres.

Émigrants : Les émigrants sur la commune correspondent aux populations ayant quitté la commune. Le recensement de la

population considère comme émigrants les personnes qui résidaient sur la commune 5 ans auparavant et n’y résidaient plus.

F

Une **famille monoparentale** est constituée d’un adulte isolé ayant la charge d’un ou plusieurs enfant(s). L’adulte est dans 90% des cas la mère. Par « enfant » on entend les personnes à charge âgées de moins de 25 ans pour les échelles d’observation communales ou supra-communales alors que pour les échelles d’observation infra-communales il n’y a pas de restriction sur l’âge des enfants (ceux de 25 ans ou plus sont donc compris). On ne considère que les enfants célibataires.

Une **famille nombreuse** est une famille comprenant au moins trois enfants de moins de 25 ans.

H

Hauts niveaux de formation : Sont considérées comme de hauts niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, de niveau bac + 2 et plus. La population scolarisée est exclue.

I

Immigrants : Les immigrants sur la commune correspondent aux populations nouvellement arrivées sur la commune. Le recensement de la population considère comme immigrants les personnes qui résident sur la commune et n’y résidaient pas 5 ans auparavant.

Impôts directs : Ensemble des impôts sur le revenu des personnes physiques (IRPP), taxe d’habitation (TH), contribution sociale généralisée (CSG), contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS), prélèvement libératoire sur valeurs mobilières et autres prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine.

L’**indice d’évolution des générations âgées** rapporte la population âgée de 60 à 74 ans à la population âgée de 75 ans et plus. Cet indicateur permet d’appréhender, sans réaliser de projections de populations, l’évolution programmée de la population âgée et ainsi le vieillissement à venir de la population. En effet, le rapport entre ces deux générations donne une idée du remplacement des générations pour la décennie suivante. Plus ce rapport est élevé, plus la génération des 60-74 ans est importante par rapport à la génération des 75 ans et plus, et plus la population des personnes âgées est susceptible d’augmenter dans la décennie à venir. Et inversement, plus ce rapport est faible, plus la population des 75 ans et plus est susceptible de diminuer dans la décennie à venir. Cet indicateur est surtout significatif pour les comparaisons entre territoires. En effet, il ne prend pas en compte les taux de mortalité (l’intégralité de la génération des 60-74 ans n’atteindra pas l’âge de 75 ans et plus), ni les migrations susceptibles d’intervenir sur la décennie. Il doit être considéré avec autant de précautions si le territoire comprend des structures d’accueil des personnes âgées.

Indice de mixité des niveaux de formation mesure l’écart entre la répartition par niveaux de diplômes observée sur le territoire et celle observée en moyenne en France métropolitaine. La répartition des niveaux de diplômes utilisée est la suivante : aucun diplôme, cep, bepc ou brevet des collèges, cap ou bep, bac ou bp, bac +2, supérieur au bac +2. Plus l’écart à la moyenne nationale est grand, plus la valeur de l’indice est élevée, et plus la mixité est faible.

L’**indice de chômage estimé** rapporte les demandeurs d’emploi à la population active.

Iris signifie « **lots regroupés pour l’information statistique** ». C’est la plus petite division territoriale statistique définie par l’Insee. Un Iris résidentiel regroupe toujours environ 2 000 habitants. En ville, un Iris correspond à peu près à l’idée la plus commune du « quartier ». Il peut être de superficie très différente selon la densité de population.

L

Un **logement ordinaire** est un local séparé et indépendant utilisé pour l’habitation. Les habitations de fortune (hormis les habitations mobiles) et les abris non destinés à l’habitation mais habités sont donc compris dans les logements. Les habitations mobiles (y compris les bateaux des marins) ainsi que les locaux occupés par les communautés ne sont en revanche pas considérés comme des logements.

Les **locataires sociaux** : selon l’Insee, ce sont les personnes qui vivent dans : - les logements appartenant à des organismes HLM (Habitation à loyer modéré) ou à d’autres bailleurs de logements sociaux (par exemple, logements détenus par les sociétés immobilières d’économie mixte - SEM) et qui sont soumis à la législation HLM pour la fixation de leur loyer ; - les logements en dehors du champ des organismes de HLM mais pratiquant un loyer HLM. Remarque : Les logements-foyers, les résidences

pour personnes âgées ou handicapées ne font partie des logements du secteur social.

Un **logement vacant** est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants :

- proposé à la vente, à la location ;
- déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation;
- en attente de règlement de succession ;
- conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ;
- gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...)

M

Médiane : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., la médiane (D5 ou Q2) partage la population en deux sous-populations égales.

Un **ménage**, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux.

Remarque : les personnes vivant dans des habitations mobiles, les mariniers, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage.

Les minima sociaux visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à sa famille) en situation de précarité. Ce sont des prestations sociales non contributives, c'est-à-dire qu'elles sont versées sans contrepartie de cotisations. Le système français de minima sociaux comporte divers dispositifs dont un spécifique aux départements d'outre-mer (Dom). Le RSA qui vise à lutter contre les exclusions est un des plus connus. Les autres allocations visent des publics spécifiques confrontés à un risque de grande pauvreté, par exemple : - les chômeurs de très longue durée, avec l'allocation de solidarité spécifique (ASS) pour ceux ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage ; - les personnes handicapées (allocation aux adultes handicapés - AAH) ; - les personnes âgées (minimum vieillesse).

N

Naissances : Les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'événement est celui du domicile de la mère.

NES (nomenclature économique de synthèse) : adoptée par l'Insee en 1994, la NES est une double nomenclature nationale - d'activités économiques et de produits - agrégée, pertinente pour l'analyse économique. Les regroupements constitués sont un dénominateur commun pour la présentation des statistiques économiques agrégées, valable pour tous les domaines.

Niveau de vie : Revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

Nouveaux arrivants : Les nouveaux arrivants sur la commune correspondent aux populations nouvellement arrivées sur la commune. Le recensement de la population considère comme immigrants les personnes qui résident sur la commune et n'y résidaient pas 5 ans auparavant quel que soit leur parcours résidentiel intermédiaire.

P

La part des **pensions, retraites et rentes** est le pourcentage que représentent les pensions, retraites et rentes dans le total des revenus fiscaux de la zone, net des pensions alimentaires versées. Les pensions, retraites et rentes incluent les retraites mais aussi les pensions d'invalidité et les pensions alimentaires nettes (déduction faites des pensions versées) et les rentes viagères (à titre gratuit et onéreux).

La **population «comptée à part»**, comprend les personnes qui habitent hors de la commune, mais qui y ont gardé une résidence : les étudiants qui poursuivent leurs études dans une autre ville, les militaires ou personnes âgées qui ont conservé un logement mais qui ne vivent plus dans la commune notamment.

Le « **point-mort** » permet d'estimer la moyenne annuelle des constructions de logements nécessaires au maintien de la population.

La **population de nationalité étrangère** : sont considérées comme étrangères les personnes de nationalité étrangère, quel que

soit leur lieu de naissance. Un étranger peut être né en France (de parents étrangers), dans ce cas il n'est pas immigré.

La **population des ménages** est l'ensemble des personnes vivant dans un logement « ordinaire » hors communautés . Le nombre de ménages est égal au nombre de résidences principales. Les habitations mobiles (y compris les bateaux des marinières) ne font pas partie des résidences principales. La population des ménages constitue de loin la principale composante de la population totale. Les personnes vivant dans des logements-foyers pour personnes âgées font partie de la population des ménages.

La **population hors ménage** comprend : la population des collectivités ; la population des établissements n'ayant pas de résidence personnelle (ou dont la feuille de logement correspondant à l'adresse de leur résidence personnelle n'a pas été retrouvée) ; la population des habitations mobiles, y compris les marinières et les sans-abri.

Les communautés, qui regroupent les collectivités et les établissements, représentent la principale composante de la population hors ménages. La population des collectivités comprend les personnes appartenant aux catégories suivantes : travailleurs logés dans un foyer ; étudiants logés dans une cité universitaire ou un foyer d'étudiants ; personnes âgées vivant dans une maison de retraite ou un hospice (à l'exclusion des logements-foyers pour personnes âgées, qui sont assimilés à des logements) ; personnes hospitalisées ou en traitement pour plus de trois mois (dans un hôpital, une clinique, ou tout établissement de soins ou de convalescence) ; membres d'une communauté religieuse ; personnes recueillies dans un centre d'hébergement ou un centre d'accueil pour une très courte période ; personnes recueillies dans un centre d'hébergement ou un centre d'accueil pour une plus longue période ; autres cas (exemple : foyer pour adultes handicapés).

La population des établissements comprend les personnes appartenant aux catégories suivantes : élèves internes des collèges, lycées, grandes écoles, établissements d'enseignement spécial, séminaires et tous établissements d'enseignement publics ou privés avec internat, y compris établissements d'éducation surveillée ; élèves internes des établissements militaires d'enseignement ; militaires des forces françaises de l'armée de terre, de la marine et de l'armée de l'air logés dans des casernes, camps ou assimilés ; détenus dans les établissements pénitentiaires.

La **population immigrée** : selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers.

Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

La **population «municipale»** comprend toutes les personnes qui vivent effectivement dans la commune. On y trouve aussi bien les ménages qui demeurent en logement individuel, que les étudiants en cité-universitaire, les personnes âgées en maison de retraite, où les personnes en habitat mobile, etc.

Précaution de lecture : Changement de définition de la population municipale

Le concept de population municipale diffère sur certains points de celui en vigueur lors du recensement de 1999. Les principaux changements impacts notamment la population des jeunes et concernent :

- **Les étudiants majeurs** vivant en internat dans un établissement d'enseignement situé dans la commune mais ayant leur résidence familiale dans une autre commune : ils sont désormais comptés dans la population municipale de la commune d'études ; en 1999, ils étaient comptés dans la population municipale de la commune de leur résidence familiale ;
- **Les militaires** logés dans un établissement militaire (casernes, quartier, base, camp militaire...) situé dans la commune et ayant une résidence personnelle dans une autre commune: ils sont désormais comptés dans la population municipale de la commune sur laquelle est situé l'établissement militaire ; en 1999, ils étaient comptés dans la population municipale de la commune de leur résidence personnelle.
- **Les personnes détenues dans un établissement pénitentiaire** de la commune sont désormais comptées dans la population municipale de cette commune ; en 1999, elles faisaient partie de la population comptée à part de cette même commune.
- **Les élèves ou étudiants mineurs** ayant leur résidence familiale dans la commune et logés dans une cité universitaire (ou un foyer d'étudiants, un logement) situé dans une autre commune : ils sont comptés désormais dans la population municipale de la commune de leur résidence familiale. En 1999, ils l'étaient dans la population municipale de leur commune d'études.

Sur l'ensemble de la population française, l'impact de ces changements de concepts est faible. En revanche, **localement, l'incidence peut être notable** en particulier pour les communes sièges d'un établissement d'enseignement avec internat, d'une structure militaire ou d'un établissement pénitentiaire dont les effectifs sont importants au regard de la population de la commune. L'interprétation des évolutions depuis 1999 doit en tenir compte.

La **population non scolarisée** comprend les personnes non inscrites dans un établissement d'enseignement.

La **population totale** d'une commune est la somme de la population municipale et de la population comptée à part. La somme des populations totales des communes n'est pas équivalente à la population française, car elle comprend des doubles comptes. Un étudiant «compté à part», par exemple, peut être enregistré dans deux communes à la fois au sens de la population totale, une fois dans la commune de ses parents, une fois là où il étudie. Seule la population municipale est dite «sans double compte» : la somme est égale à la population totale.

Prestations sociales : Ensemble des prestations familiales, de logement, minima sociaux (revenu minimum d'insertion, revenu de solidarité active, allocation adulte handicapé, allocation de parent isolé, allocation de solidarité aux personnes âgées).

Q

Quartiles : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les quartiles (au nombre de 3 : de Q1 à Q3) sont les valeurs qui la partagent en 4 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er quartile (resp. 3e quartile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 25 % des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

R

Ratio aidants / aidés : De manière schématique, les proches des personnes âgées et notamment leurs enfants susceptibles d'aider les personnes âgées peuvent être assimilés aux 55 à 64 ans (populations des aidants). Le rapport entre les 55-64 ans (population des aidants) et les 85 ans et plus (population à aider) donne une idée du potentiel en matière de soutien à domicile des personnes âgées dépendantes par leur famille.

Une **résidence principale** est un logement, occupé de façon permanente et à titre principal par un ménage – le nombre de ménages est donc égal à celui des résidences principales. Le nombre de résidences principales comprend les logements ordinaires (voir ci-dessus), mais aussi toutes les autres formes de logements (foyers, habitat de fortune, roulotte, etc.).

Résidence secondaire ou occasionnelle : La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir ; c'est pourquoi, les deux catégories sont souvent regroupées. Les résidences secondaires correspondent aux logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances, y compris les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques. Les logements occasionnels regroupent les logements ou pièces indépendantes utilisés occasionnellement pour des raisons professionnelles (par exemple, un pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille).

Le **revenu fiscal par unité de consommation** divise le revenu global du ménage par un nombre de parts baptisées «unités de consommation», ce qui permet de comparer les niveaux de vie des ménages de taille différente, en prenant en compte leur composition. Les parts ne sont pas toutes de même taille. Selon le système utilisé par l'Insee, le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Le **revenu médian** d'une population donnée (des ménages, des personnes seules, des familles monoparentales, etc.) est celui qui partage cette population en deux, autant gagnent moins, autant gagnent davantage.

RSA (Revenu de Solidarité Active) : Entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine et le 1er janvier 2011 dans les départements d'outre-mer, cette prestation remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) pour les personnes privées d'emploi. Il apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent). Enfin il complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités.

S

Seuil de pauvreté : Il est égal à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France métropolitaine.

Sirene (Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements) : Ce système dont la gestion a été confiée à l'Insee enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements, quelle que soit leur forme juridique et quel que soit leur secteur d'activité, situés en métropole, dans les Dom (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et Mayotte) et à Saint-Pierre et Miquelon. Les entreprises étrangères qui ont une représentation ou une activité en France y sont également répertoriées.

Le **solde migratoire** est la différence entre les entrées (immigrants) et les sorties (émigrants) d'un territoire donné, à titre permanent, pour une année donnée.

Le **solde naturel** correspond à la différence entre les naissances et les décès.

T

La **taille moyenne des ménages** indique le nombre moyen de personnes vivant dans un ménage (ou résidence principale).

Taux de pauvreté : Pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Taux de polarisation de l'emploi : Le taux de polarisation rapporte le nombre d'emplois situés sur la commune, au nombre d'actifs occupés (ayant un emploi) résidant sur la commune. Un taux proche de zéro caractérise une commune résidentielle, qui ne dispose que de très peu d'emplois. Un taux nettement supérieur à un caractérise une ville qui attire chaque jour un nombre élevé d'actifs occupés. Il y a équilibre lorsque le taux est égal à un. Dans ce cas, les départs quotidiens vers le lieu de travail sont équivalents en volume aux arrivées quotidiennes d'actifs occupés, ou tous les emplois sont occupés par des actifs de la commune (pas de départs et pas d'arrivées).

Le **taux estimé de fécondité** est le rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44 ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.

La part des **traitements/salaires** est le pourcentage que représentent les revenus salariaux dans le total des revenus fiscaux de la zone.

Les revenus salariaux incluent les salaires, indemnités journalières de maladie, indemnités de chômage, avantages en nature, certaines pré-retraites mais aussi les revenus perçus à l'étranger par des résidents en France. La colonne «Dont Indemnités de chômage» donne la part de ces indemnités dans le revenu total.

Temps partiel : La répartition des actifs ayant un emploi selon qu'ils occupent leur emploi principal à temps partiel ou à temps complet est réalisée sur la base de la déclaration des personnes concernées.

Les sources de données exploitées

INSEE

Les recensements de la population

- Historique des populations légales
- Données Profils Insee 1990-1999
- Base de chiffres clés recensement rénové
- Base de tableaux détaillés recensement rénové
- Base de données infra-communales recensement rénové
- Fichiers détails recensement rénové

L'état civil

- Naissances domiciliées
- Décès domiciliés

Les équipements dans le domaine de l'action sociale

- Base permanente des équipements

DGI

Les revenus fiscaux localisés des ménages

- Indicateurs de structure et de distribution des revenus

FILOSOFI

Les revenus déclarés des ménages

- Niveaux de vie et taux de pauvreté

CAF

Les bénéficiaires des prestations légales

- Allocataires des prestations légales

CNAM-TS

La population des bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie

- Couverture maladie universelle complémentaire

PÔLE EMPLOI

Le chômage

- Demandeurs d'emploi en fin de mois

INDICATEURS © COMPAS

Projections de populations

- Projections démographiques par prolongement des tendances de constructions
- Projections des populations âgées

Diagnostic territorial

A l'échelle de la ville de Gap et de ses quartiers

Juin 2019

Communauté d'Agglomération
GAP•TALLARD•DURANCE



Contact :

Hervé Guéry

herve.guery@compas-tis.com

Tél. : 01 45 86 18 52 - 06 08 62 59 58

Nantes - Paris - Strasbourg

www.lecompas.fr

**Le Compas, au service des collectivités locales
depuis 25 ans**

Une gamme complète d'interventions autour
de l'observation des territoires.

Une expertise dans le domaine de l'analyse,
de la prospective et de l'évaluation, fondée sur son
expérience et la maîtrise des outils techniques.

Des publications en accès libre sur :

www.lecompas.fr
www.observationsociete.fr